SEMAINE DU 9
AU 15 JANVIER 2021
ÉDITION MAGAZINE
OTTAWA-GATINEAU,
107e ANNÉE, N° 40

leDroit
COOP D'INFORMATION

ETIENNE RANGER, LE DROIT

Il est 20 h, chacun chez soi

PAGES 8-9-10-11





LE MAG
CHOIX TÉLÉ POUR CONFINÉS

MAG SPORTS
LE PARI DE LA PROFONDEUR
PAGES 62-63

LIVRE
LE FILS DE MONICA LA MITRAILLE SE RACONTE
PAGES 4-5

6 20818 00006 3
2,99 $ + tx



8865, boul. Jeanne d' Arc N. ORLÉANS	638, rue Center OTTAWA	460, boul. Saint-Laurent OTTAWA	121, Av. Parkdale OTTAWA	40, Kirkland Private KANATA	12, rue de l'Horizon GATINEAU
À louer	**À louer**	**À louer**	**À louer**	**À louer**	**À louer**
613.706.1973	613.706.4011	613.706.6492	613.706.4010	613.701.9772	819.303.3449

3 MOIS GRATUITS* ET PLUS! VISITEZ NOS UNITÉS MODÈLES DÈS AUJOURD'HUI.

*Sur unités sélectionnées, certaines conditions s'appliquent, sujet à changement sans préavis. RBQ: 8007-6490-04

brigil

brigil.com

30 $/mois.
Se tonifier le corps à grands coups de rame.



10 $/mois.
Se tonifier l'esprit d'histoires locales.



Votre média local lance l'abonnement numérique et réaffirme sa mission de produire des informations de proximité crédibles, traitées avec rigueur et profondeur. Sur nos plateformes numériques, profitez d'une expérience encore plus personnalisée, à mesure que les événements se déroulent. Et retrouvez cette même expertise journalistique grâce à des ressources chevronnées.

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER SUR
ledroit.com

À PARTIR DE
9,95 $/mois
Premier mois offert gratuitement.

Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

DONNÉES PERSONNELLES PROTÉGÉES. AUCUNE OBLIGATION À LONG TERME.

leDroit NUMÉRIQUE

Local. De calibre mondial.

LE FILS DE MONICA LA MITRAILLE SE RACONTE



PHOTOS : COURTOISIE, MANUFACTURECRIMINELLE.CA

Gilles Tessier n'a pas connu sa mère, mais quiconque s'intéresse à l'histoire de la criminalité au Québec connaît le personnage. Gilles Tessier est le fils de Monica la mitraille, célèbre braqueuse de banque qui a fait la pluie et le beau temps dans les années 1960 à Montréal. Il n'avait que 18 mois lorsque des policiers ont abattu sa mère, le 19 septembre 1967. Son père, un autre grand criminel de l'époque, venait tout juste d'entamer une longue peine de pénitencier. C'est dans cette terre aride que le jeune Gilles a poussé. En 2021, le criminel repenti se raconte dans son autobiographie, et se souvient enfin de sa récente nuit de Noël passée avec ses enfants, loin des lignes de «coke».



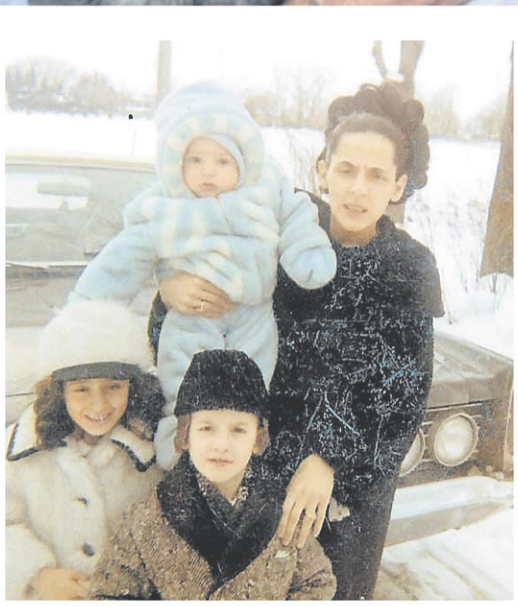
LOUIS-DENIS ÉBACHER
ldebacher@ledroit.com

«Ce n'est pas un livre sur ma mère, lance Gilles Tessier. C'est un livre sur ma vie.»

Son ouvrage intitulé *Manufacture criminelle* raconte la vie d'un enfant sans défense qui est devenu à son tour un criminel endurci.

Après la mort de sa mère, Monica Proietti, et de l'emprisonnement de son père, Viateur Tessier, Gilles a été confié à un couple qui devait s'occuper de lui dans une maison payée par ses parents. D'abord, Gilles n'a manqué de rien. Mais à partir de ses quatre ans, un autre couple est arrivé dans sa maison. Dès lors, il a manqué de tout.

«Mon premier souvenir, c'est que je me retrouve à quatre ans dans une maison avec ceux que je croyais être mon père et ma mère. Ils m'ont fait comprendre que je n'étais pas là pour être aimé. La maison avait été payée par ma mère et mon père. Ce couple-là recevait 100$ par mois pour me faire vivre, mais ils profitaient de la maison et de la situation. Mais moi j'en ai arraché solidement. Eux autres et les autres enfants, ils mangeaient des hamburgers pis des bons steaks. Pis moi, au bout de la table, c'était du Kraft Dinner.»



Difficile de tout comprendre à quatre ans. «Un moment donné, tu te dis: 'le Père Noël m'aime pas? Ben, je vais me servir'.»

C'était parti pour une virée de plusieurs décennies de crime.

Premier vol à l'étalage à sept ans.

Première introduction chez un voisin à 12 ans.

À 13 ans, l'ado apprend la réelle identité de ses vrais parents. Rien pour calmer les ardeurs du jeune Gilles.

Premiers «gros vols» à 14 ans. Braquage d'une bijouterie à 16 ans. «Un coup bien planifié à Montréal.»

Puis, le centre d'accueil. «J'avais l'ego plus gros qu'un cadre de porte», concède-t-il, des années plus tard.

Dans *Manufacture criminelle*, Gilles Tessier dénonce la *business* d'un système judiciaire mésadapté. «Un système qui travaille plus pour ceux qui travaillent dans le milieu que ceux qui sont 'en dedans'.»

Loin de jeter la seule faute que sur le «système», le repris de justice analyse aujourd'hui sa déroute d'autrefois. Il a compris que «le maudit manque d'éducation» pouvait nuire à la prochaine génération. «On se dit: 'si moi je peux vivre avec du profit facile, pourquoi j'enverrais mon enfant à l'école? C'est un peu dans ça que j'ai grandi. Avant d'arriver à la violence, il y a eu de l'intimidation et de la violence envers moi. Je ne suis pas devenu de même pour rien. Je ne suis pas meilleur que le gouvernement ou les *screws* (les agents correctionnels). Moi, je vendais la mort avec ma dope.»

L'auteur était aux premières loges pour observer les prisons remplies de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

«Les problèmes mentaux, ça ne va pas en prison, ça va à l'hôpital. On aurait pu m'éduquer au même coût que la prison. C'est là où j'ai connu mes partenaires de crimes.C'est comme cela que j'ai grandi.»

FAIRE LA MANCHETTE

Le 5 octobre 2012, le nom de Gilles Tessier apparaissait pour la première fois dans un article du Droit intitulé Un accusé prétend être le fils de 'Monica la mitraille'.

Alors âgé de 46 ans, «le fils de l'autre» était amené dans le box des accusés de la salle #4 du palais de justice de Gatineau.

Gilles Tessier venait d'être arrêté pour production de cannabis par la Sûreté du Québec (SQ) à Namur, dans la Petite Nation.

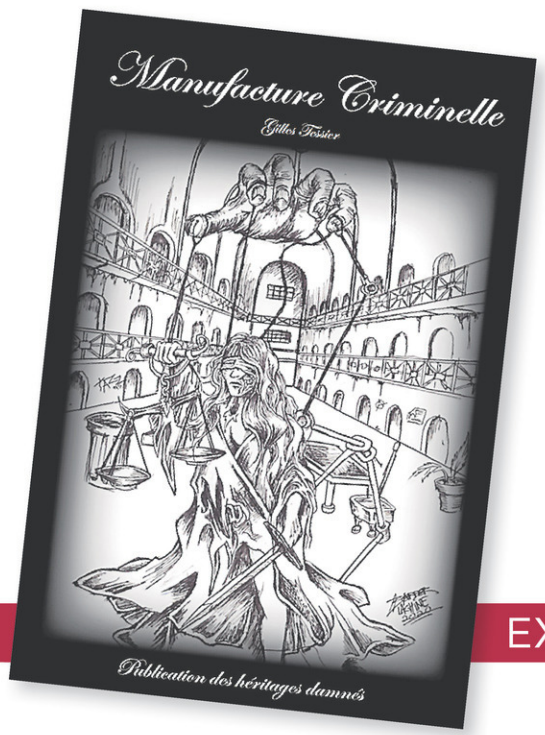
«Savez-vous à qui vous avez affaire?», a lancé le suspect aux enquêteurs de la SQ sur les lieux de son arrestation.

Dans son langage «coloré» M. Tessier a expliqué aux policiers qu'il était le fils de Monica la mitraille. Cette anecdote a fait beaucoup parler dans les coulisses de la justice outaouaise, en 2012.

Un an plus tard, le juge Réal Lapointe s'adressait à M. Tessier dans le cadre des mêmes procédures judiciaires. Le magistrat avait salué le travail «exceptionnel» de l'accusé, qui venait de cesser sa consommation de drogue et d'alcool.

«À cause de votre passé familial, a lancé le juge Lapointe, vous êtes un peu une vedette dans le milieu carcéral...»

«Non, a répondu l'accusé, sourire en coin. Pas plus que ça. Je vais peut-être être une vedette quand je vais mettre mon livre sur le marché.»



UN NOËL SANS POUDRE BLANCHE

Aujourd'hui dans la cinquantaine, Gilles Tessier commence à savourer de précieux moments avec ses enfants. Il vit avec sa fille, et son fils habite dans le même édifice. «Cette année, c'était le meilleur Noël de ma vie. Ça fait changement de ne pas avoir de 'morve au nez plein de poudre' pis de ne pas être 'en boisson'.»

Son livre parle aussi des héros qui l'ont aidé à s'en sortir, entre autres à la maison Mélarik. Il rêve d'avoir enfin sa petite maison au sommet d'une montagne. «Les gens riaient de moi quand je disais autrefois qu'un jour, j'écrirais un livre. Aujourd'hui, d'autres rient de moi quand je leur dit que j'aurai une maison en haut d'une montagne.»

L'auteur songe à écrire une version anglaise de son bouquin. «J'ai d'abord écrit en français, car cette histoire fait partie du Québec. Finalement, elle appartient aussi au Canada. Puis, les Américains adorent ce genre d'histoire.»

Selon le fils d'une des plus célèbres criminelles de la Belle province, le film *Monica la mitraille* sorti en 2004 représente un portrait peu fidèle de la saleté de cette époque. «Le film met en scène des beaux véhicules, des beaux vêtements. Ç'a été embelli. Ça n'a pas montré la vraie bouette de l'époque. La réalité est plus sale que ça.»

Le résident de Lachute n'a pas pu lancer son livre en bonne et due forme, l'an passé. La pandémie a joué les trouble-fêtes et empêché les rassemblements, et les activités promotionnelles.

Un aperçu de l'histoire de Gilles Tessier se trouve sur manufacturecriminelle.ca, où on peut commander le livre en version numérique ou papier.

https://manufacturecriminelle.ca/

EXTRAITS DE MANUFACTURE CRIMINELLE

« Pour trouver un équilibre je commençai à frapper les plus petits, les plus faibles, je devenais ce que mon éducation me poussait à devenir, une brute, un lâche, et je ne tardai pas à devenir un voleur. Je n'étais pas assez bien pour recevoir de cadeau ? Alors, ainsi soit-il. »

« Ah ! Les délices de la boisson ne sont égalés que par la douceur du réveil, surtout quand t'as fait un paquet de conneries la veille, comme aller dire aux 'beux' que tu es le fils de Monica la mitraille. »

« Kraft Dinner, chef Boyardie, et bines les jours fastes, alors qu'eux, ainsi que mes frères et sœurs, se bouffaient burgers, pizza et steak. »

« Sans le savoir, mon père, en étant condamné, venait de tuer ma mère. Monica Proietti mourut ce jour-là, et de ses cendres naquit Monica la mitraille. Quelque chose en elle craqua. Trop de pauvreté, trop de malheurs accumulés. Il était hors de question qu'elle retourne dans une vie de médiocrité et de précarité. Elle voulut prendre en main les rênes de son existence. »

« Fuck you ! Chu l'fils de Monica la mitraille, tu penses-tu que j'vas te dire de quoi, fils de pute ! »

« Suzanne, ma nouvelle mère, le chef de cette famille, avait en horreur l'attention que les gens me portaient, tous les voisins me connaissaient et éprouvaient une certaine sympathie pour l'enfant qui avait perdu ses deux parents ; en fait, Suzanne me détestait moi, point à la ligne. Elle faisait tout en son pouvoir afin que je le voie, mais l'éducation reçue faisait en sorte que je ne pouvais voir le mal, même à l'état brut, étant donné je n'avais pas encore cinq ans. »



NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS ET LIVRAISON DU JOURNAL
abonnement@ledroit.com

www.ledroit.com/abonnement
613-562-0555

necrologie@cn2i.ca
613-562-7749

Publicité
publicite@ledroit.com
613-562-7747

Renseignements généraux :
613-562-0111

merci de recycler ce journal

TÉMOINS D'UN ÉVÉNEMENT

VOUS AVEZ DES NOUVELLES, DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?
nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Affaires 28
Arts M2
Auto 34-35
Détente M25
Devoir de mémoire 22
Histoire 22
Horoscope M26
Le p'tit Mag M18
Nécrologie 44
Opinions 24
Sports 52

Canada
L'Initiative de journalisme local est financée par le gouvernement du Canada

Sur le web
ledroit.com

Les derniers mois ont été le théâtre de drame dont l'indignation qu'ils ont suscitée et les enjeux qu'ils ont soulevés ont largement dépassé les frontières des régions où ils sont survenus. Et plusieurs de ces histoires criminelles connaîtront des développements importants en 2021. Coup d'œil dans le radar judiciaire de nos coops de l'information.

SUR LE RADAR JUDICIAIRE DE 2021



PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE STEVE JOLICOEUR

QUÉBEC

UN PROCÈS CETTE ANNÉE POUR L'ACCUSÉ DE LA TUERIE DU VIEUX-QUÉBEC ?

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

La tuerie du soir de l'Halloween dans le Vieux-Québec a profondément bouleversé les gens de Québec. Et elle continuera de générer son lot de souffrances en 2021, au fil du processus judiciaire.

En l'espace de quelques minutes, François Duchesne et Suzanne Clermont ont été assassinés et cinq autres piétons ont été grièvement blessés.

Un jeune homme de 24 ans originaire de Sainte-Thérèse au nord de Montréal, Carl Girouard, a été arrêté dans le Vieux-Port, après une chasse à l'homme, avec son sabre à côté de lui.

Girouard, sans antécédent judiciaire, a été accusé de deux meurtres au premier degré et de cinq tentatives de meurtre. Il a renoncé à sa remise en liberté provisoire durant les procédures.

À la demande de la défense, un psychiatre a reçu le mandat à la fin novembre de réaliser une expertise sur la responsabilité criminelle de Carl Girouard le soir du 31 octobre.

Cette expertise privée devrait être complétée en février. Selon la conclusion, l'avocat de la défense, Me Pierre Gagnon de Saguenay, pourra proposer une orientation à son client : subir un procès en invoquant une défense de non-responsabilité pour cause de troubles mentaux ou plaider coupable aux accusations.

Si la défense décide d'invoquer la non-responsabilité criminelle, la Couronne fera réaliser une contre-expertise psychiatrique pour répondre aux arguments de l'accusé.

La Couronne complétera au début de 2021 la divulgation de la preuve policière. Les éléments qui restent à transmettre à la défense, notamment des expertises du laboratoire médico-légal, ne changent toutefois rien au cœur du débat.

Comme elle l'a fait dans le dossier de la tuerie à la Grande Mosquée, la Couronne aura la possibilité de déposer un acte d'accusation privilégié. Le dossier Girouard serait alors aussitôt inscrit au rôle de la Cour supérieure, sans passer par l'étape de l'enquête préliminaire.

Si cet acte d'accusation direct est déposé, il est techniquement possible d'envisager la tenue d'un procès devant jury au printemps ou au début de l'été. L'automne apparaît toutefois comme un horizon plus vraisemblable.

LE MOT CACHÉ ANTIDOTE

Réordonnez les lettres pour trouver le mot qui correspond à la définition.

V B R E E
_ _ _ _ _ , *nom masculin*

Définition — [GRAMMAIRE] En grammaire, nom donné à une classe lexicale qui regroupe des mots exprimant une action, un état ou une relation, portant certaines marques grammaticales (temps, nombre, mode, etc.).



Antidote +
Corrigez sur **tous** vos écrans
www.antidote.info

TROIS-RIVIÈRES

FILLETTE DE GRANBY : PROCÈS TRÈS ATTENDUS

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'année judiciaire 2021 sera marquée à Trois-Rivières par les procès très attendus du père et de la belle-mère de la fillette martyre de Granby.

En vertu d'un changement de venue décrété par le tribunal, les procès devant jury se tiendront en effet à Trois-Rivières et non à Granby, où la petite avait été retrouvée ligotée et bâillonnée. Sa mort survenue le 30 avril 2019 avait bouleversé tout le Québec et avait suscité des réactions jusqu'au gouvernement provincial, qui avait ordonné une commission d'enquête sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse après cette affaire, surtout que la petite était suivie par la Direction de la protection de la jeunesse.

La requête visant à tenir le procès dans une autre ville que Granby avait été présentée par les avocats des accusés et accueillie favorablement par le juge Charles Ouellet.

Le premier procès sera celui de la belle-mère puisqu'elle est détenue contrairement au père de l'enfant. Il commencera le 13 septembre et devrait durer six semaines. Âgée de 36 ans, la femme doit répondre aux accusations de meurtre au deuxième degré, de séquestration et de voies de fait graves.

Quant au père de l'enfant, il devra pour sa part revenir devant le tribunal le 9 avril 2021 au prochain terme des assises. Des dates de procès pourraient alors être fixées. Il fait face à des accusations de négligence criminelle, de séquestration et d'abandon d'enfant avec omission de lui avoir fourni les choses nécessaires à la vie.

Leur identité, tout comme celle de la jeune victime, est aussi couverte par une ordonnance de non-publication afin de ne pas identifier les autres enfants du couple.

Dans le cadre des procédures judiciaires, ils ont renoncé à leur enquête préliminaire et demandé des procès séparés devant jury.

Plus de 10 témoins sont attendus pour la Couronne dans le cadre de chaque procès, représenté entre autres par Me Claude Robitaille.

Les défenses sont assurées par Me Martin Latour et Me Marylie Côté pour le père, et Me Michel Marchand pour la belle-mère.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST, JANICK MAROIS



PHOTO ARCHIVES LE DROIT, MARTIN ROY

OTTAWA

LE LONG PROCÈS DU GRAND DRAME DE 2019

LOUIS-DENIS ÉBACHER
ldebacher@ledroit.com

La table est mise pour l'affaire judiciaire la plus attendue de 2021 dans la capitale fédérale. Dès le 1er mars, le palais de justice d'Ottawa sera l'hôte du procès d'Aissatou Diallo, cette chauffeuse d'autobus d'Oc Transpo impliquée dans un accident tuant trois personnes et en blessant 23 autres, il y a deux ans.

Les autorités judiciaires devront coordonner l'accueil des nombreuses victimes et leurs proches, ainsi que les journalistes et membres du public qui voudront bien assister au procès.

Ce genre de procès attire les foules, surtout dans ses premières journées.

La pandémie pourrait en forcer plusieurs à assister aux audiences par vidéo si les présences physiques devaient être limitées. Les places disponibles seraient aussi réduites en raison des normes de distanciation recommandées par la santé publique.

Cette tragédie est survenue le 11 janvier 2019 à la station Westboro du Transitway. L'autobus à deux étages a percuté le haut de l'abri de la station vers 15 h 50, alors que des milliers de travailleurs, dont de nombreux fonctionnaires fédéraux, retournaient la maison pour le début du week-end.

Bruce Thomlinson, 56 ans, Judy Booth, 57 ans, et Anja Van Beek, 65 ans, ont perdu la vie dans l'accident lorsque l'autobus numéro 269 a percuté de plein fouet la structure métallique.

La conductrice a été accusée de trois chefs de conduite dangereuse ayant causé la mort et de 35 chefs de conduite dangereuse causant des lésions corporelles.

Outre les témoignages de victimes, on s'attend à voir défiler plusieurs experts qui décortiqueront l'état mécanique de l'autobus, la conduite de l'accusée, les conditions météorologiques, et la configuration des lieux.

Les audiences doivent durer huit semaines.

Ce procès criminel est parallèle aux nombreuses poursuites civiles des victimes et de leurs familles. En janvier 2020, la Ville d'Ottawa et ses assureurs ont officiellement reconnu leur responsabilité civile, alors que les familles multipliaient les poursuites totalisant plus de 50 millions $ contre la municipalité et la conductrice de l'autobus.

EN BREF

SHERBROOKE

Altercation au Wal-Mart : année déterminante pour l'accusé

Nacim Kouddar sera de retour devant le tribunal en février pour confirmer s'il maintient son intention d'être jugé par ses pairs dans le cadre d'un procès devant jury à Sherbrooke. Kouddar, 26 ans de Mascouche, a été impliqué dans une altercation avec un agent de sécurité dans le stationnement du Walmart des Galeries 4-Saisons à Sherbrooke. Cet événement s'est déroulé au début du confinement lié à la pandémie de la COVID-19 le 4 avril 2020. L'agent de sécurité Philippe Jean est décédé le 20 août après avoir passé plus de quatre mois dans le coma. Nacim Kouddar est accusé d'avoir causé la mort de Philippe Jean en conduisant un véhicule à moteur, causant ainsi un homicide involontaire coupable, de conduite dangereuse causant la mort ainsi que de délit de fuite causant des lésions corporelles puis entraînant la mort de l'agent de sécurité. **LA TRIBUNE**

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Un procès après avoir été jugé inapte à trois reprises

L'année judiciaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean devrait débuter avec la tenue du procès devant jury de Karl-Emmanuel Villeneuve, accusé du meurtre prémédité d'Alexandre Larouche. La victime a été tuée par une décharge de fusil à bout portant, le 29 juillet 2018, dans la résidence de ses parents, à Chicoutimi-Nord. Alexandre Larouche avait 22 ans. L'accusé, qui avait 20 ans à ce moment, avait été arrêté quelques jours plus tard, dans un appartement du centre-ville de Chicoutimi. Il a plaidé non coupable à l'accusation de meurtre au premier degré qui pèse contre lui. Il est incarcéré depuis, mais il a fait plus d'un séjour en psychiatrie, puisque des requêtes en inaptitude avaient été déposées puis accueillies par le tribunal. Villeneuve doit prendre une lourde médication, notamment des antipsychotiques, et son état se détériore lorsqu'il n'est pas suivi de façon très étroite. Il a sombré en psychose et a été jugé inapte à subir son procès à trois reprises depuis son incarcération. Le séjour de Karl-Emmanuel Villeneuve en prison a également entraîné le dépôt de nouvelles accusations au cours des derniers mois, notamment d'avoir commis des méfaits à l'intérieur des murs du centre de détention de Roberval. Il a été accusé d'avoir saccagé des portes et des vitres de cellules. **LE QUOTIDIEN**

ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN COUVRE-FEU AU QUÉBEC

LE GUIDE DU CONFINÉ

Un couvre-feu entre en vigueur ce samedi au Québec dans le cadre d'un «traitement choc» imposé dans l'espoir de freiner la transmission de la COVID-19 dans la province. Jusqu'au 8 février inclusivement, il est désormais «interdit à quiconque de se déplacer hors de son lieu de résidence» entre 20h et 5h, sauf pour certaines situations précises. Le Droit vous propose ce guide pour vous aider à savoir quelles mesures sont en vigueur pour le prochain mois.



JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

COUVRE-FEU

› En vigueur dès ce samedi 9 janvier, entre 20h et 5h. À l'heure actuelle, cette mesure est prévue jusqu'au 8 février inclusivement.

› Aucun document gouvernemental ne sera requis pour justifier le droit de sortir. Les citoyens qui le font devront toutefois pouvoir démontrer qu'ils répondent à l'une des exceptions prévues, par exemple avec une lettre de leur employeur ou un reçu de la pharmacie.

› Les exceptions: présence requise sur les lieux du travail; pour des raisons de santé ou pour aller chercher des médicaments; un étudiant devant assister physiquement à un cours du soir; un parent qui doit reconduire un enfant en garde partagée chez l'autre parent; pour retourner à sa résidence après un vol d'avion de nuit; pour qu'un chien puisse faire ses besoins (à moins d'un kilomètre de la résidence); pour reconduire un adolescent à son travail; pour se rendre au chevet d'un proche malade ou blessé.

› Interventions policières accrues. Les contrevenants peuvent recevoir des amendes variant entre 1000$ et 6000$. Les adolescents de 14 ans et plus peuvent recevoir une amende de 500$.

RASSEMBLEMENTS ET VISITES

› Il est interdit de recevoir des visiteurs provenant d'une autre adresse.

› Les personnes seules ne peuvent plus se greffer à une bulle familiale comme c'était permis pendant les Fêtes. Elles peuvent recevoir la visite d'une seule personne, idéalement toujours la même.

› La visite d'un proche aidant est permise.

› Les activités organisées dans des endroits publics sont interdites.

› Les lieux de culte sont fermés. Exception prévue pour les funérailles (maximum de 25 personnes).

› Il n'est pas recommandé que des personnes de plus de 65 ans gardent des enfants.

› Il est permis de recevoir à domicile une personne offrant un service (électricien ou plombier, par exemple), mais ces visites devraient se limiter aux urgences.

› Les services d'entretien ménager peuvent être maintenus, en respectant les consignes sanitaires.

ÉDUCATION

› Services de garde: ouverts à 100% de leur capacité; fréquentation facultative; une place ne peut pas être perdue si l'enfant est absent, mais les frais rester en vigueur. Les haltes-garderies demeurent fermées.

› Écoles primaires: réouverture le 11 janvier. Port du couvre-visage en tout temps pour les élèves dans les corridors, les aires communes et sur le terrain de l'école, sauf pour ceux du préscolaire (maternelle). Port du couvre-visage en classe obligatoire en 5e et 6e années. Port du masque de procédure obligatoire pour le personnel.

› Écoles secondaires : maintien de l'enseignement à distance jusqu'au 15 janvier. Retour en classe à partir du 18 janvier. Port d'un masque de procédure obligatoire en tout temps pour les élèves et le personnel, dans l'école et sur le terrain de l'école. Deux masques par jour leur seront distribués.

› Cégeps et universités : un maximum d'enseignement à distance; activités en classe autorisées si cela est nécessaire pour l'acquisition ou l'évaluation des connaissances.

LOISIRS ET DIVERTISSEMENT

› Les activités doivent s'effectuer en bulle familiale seulement.

› «Les activités telles que la marche et la pratique du ski alpin et du ski de fond seront tolérées, à condition que ce ne soit pas en groupe», précise le gouvernement.

› Les stations de ski alpin doivent fermer à 19h30 en raison du couvre-feu.

› Les activités sportives à l'intérieur sont interdites, sauf celles en contexte scolaire, de même que pour les athlètes identifiés et les sports professionnels ayant reçu une autorisation.

› Les sentiers de motoneige et les relais restent ouverts en dehors du couvre-feu. Les rassemblements y sont interdits.

› Les salles de spectacle, les cinémas, les théâtres et les musées sont fermés.

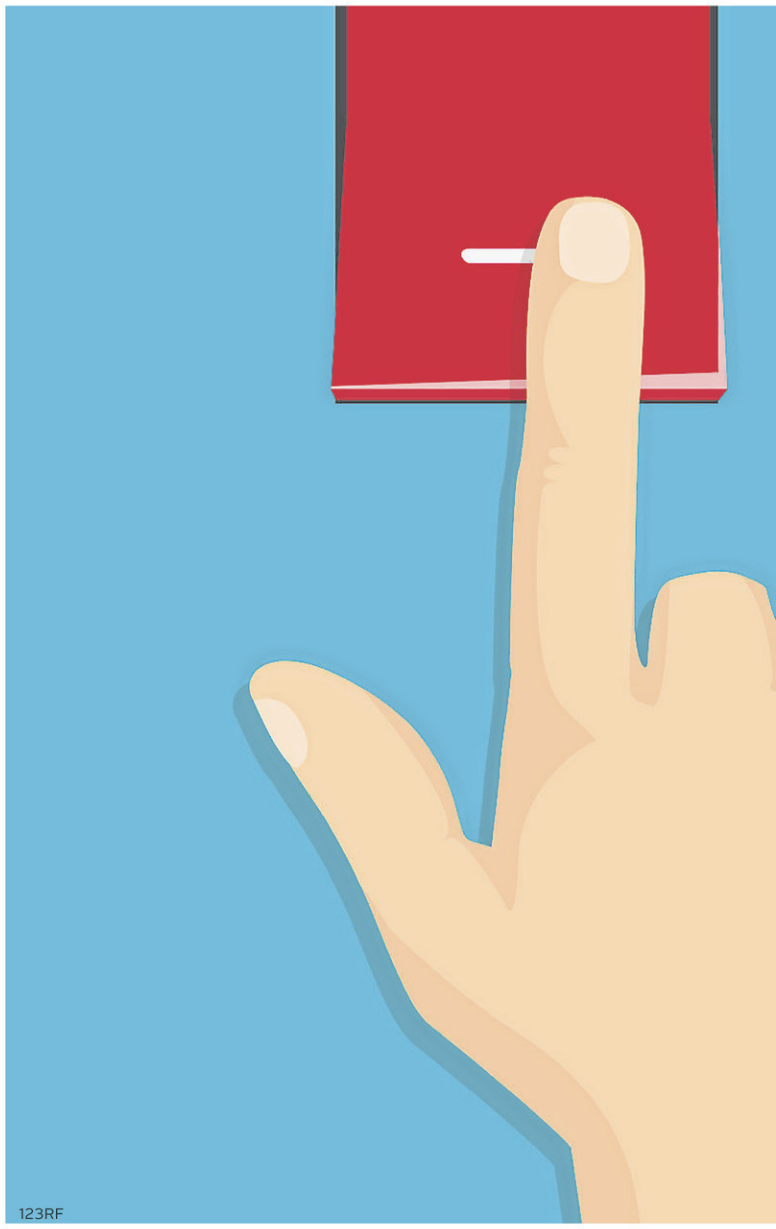
› Les bibliothèques sont ouvertes (comptoirs de prêts et espaces de travail seulement).

› Les tournages et la captation de spectacles restent autorisés.

CHSLD ET RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS

› Les visites à des fins humanitaires sont autorisées.

› Identification d'un maximum de deux proches aidants par résident pendant le confinement – visite d'un seul de ces proches aidants par jour.



123RF

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

› Les services sont maintenus.

BARS ET RESTAURANTS

› Les salles à manger restent fermées.

› Livraisons, repas à emporter et commandes à l'auto autorisés. Seule la livraison sera autorisée pendant le couvre-feu.

› Les bars, brasseries, tavernes et casinos restent fermés.

› Les microbrasseries et distilleries ne peuvent offrir la consommation (de nourriture ou de boisson) sur place.

COMMERCES

› La fermeture des commerces non essentiels est prolongée jusqu'au 8 février.

› La cueillette à la porte d'une commande de produits non essentiels faite par Internet ou par téléphone sera maintenant autorisée.

› La quasi-totalité des commerces devront fermer au plus tard à 19h30.

› Les pharmacies et les stations-service pourront garder leur horaire habituel. Pour les pharmacies : vente de médicaments et de produits essentiels seulement. Pour les stations-service: vente de nourriture, de carburant et de produits pour véhicules routiers seulement.

HÉBERGEMENT

› Les hôtels offrent des services jugés essentiels et peuvent rester ouverts. Pour les autres sortes d'hébergement touristique, le gouvernement invite les gens «à y aller seulement lorsque nécessaire, pour le travail par exemple».

MANUFACTURES ET INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

› Réduction «au maximum» des activités. Télétravail obligatoire lorsque possible. Interventions accrues de la CNESST.

TRAVAIL DE BUREAU

› Maintien du télétravail obligatoire, «à l'exception des travailleurs dont la présence est jugée nécessaire par l'employeur pour la poursuite des activités de l'organisation,



qu'elle soit publique ou privée».

SOINS PERSONNELS ET ESTHÉTIQUES

› Fermeture des services. Les saunas et les spas sont aussi fermés, sauf pour la massothérapie.

SERVICES PROFESSIONNELS ET DE SANTÉ

› Ouverture seulement pour les services qui requièrent la présence physique de la personne.

DÉPLACEMENTS

› Les déplacements entre les régions demeurent non recommandés, sauf s'ils sont essentiels (ex : travailleurs, garde partagée, raisons humanitaires, transport de marchandises, etc.).

› «Les citoyens doivent faire preuve de jugement et limiter leurs déplacements au maximum», demande le gouvernement.

› Aucun barrage policier n'est prévu aux ponts interprovinciaux.

› Le couvre-feu s'applique aussi pour les résidents de l'Ontario (ou d'ailleurs) qui se trouvent sur la rive québécoise.

Pas de nouvelles mesures avant la semaine prochaine en Ontario

TORONTO — Malgré la situation alarmante de la COVID-19 en Ontario, le premier ministre Doug Ford a fait savoir, en conférence de presse vendredi matin, qu'il n'annoncera pas de mesures sanitaires additionnelles avant la semaine prochaine.

«Pour être franche, les nombres d'aujourd'hui sont effrayants», a regretté la médecin hygiéniste adjointe de l'Ontario, la Dre Barbara Yaffe.

C'est un véritable cri du cœur qu'elle a lancé à la population, vendredi, en répondant aux questions des journalistes.

«Vous ne connaissez peut-être pas quelqu'un qui a contracté le virus, mais je vous promets que c'est réel», a-t-elle plaidé, en ajoutant que des mesures plus sérieuses sont nécessaires en Ontario.

Malgré tout, le premier ministre a fait savoir que de nouveaux modèles de prédiction de la COVID-19 seront rendus disponibles en début de semaine prochaine et que d'ici là, l'Ontario ne verra pas de nouvelles restrictions liées à la santé publique.

La conférence de presse de Doug Ford tenue vendredi matin visait principalement à demander au gouvernement fédéral de Justin Trudeau d'accélérer la cadence quant aux vaccins.

Selon le premier ministre Ford, l'Ontario a vacciné plus que partout ailleurs au pays, mais la province n'aura plus de doses du vaccin de Pfizer d'ici la fin de la semaine prochaine.

Doug Ford a supplié Ottawa d'approuver le vaccin du groupe pharmaceutique AstraZeneca.

Par ailleurs, au cours de la dernière semaine, M. Ford a appris qu'il songeait à la possibilité d'imposer un couvre-feu, comme l'a fait le Québec, mais sa décision officielle n'a pas encore été rendue publique.

Vendredi, la cheffe du NPD Andrea Horwath a affirmé que si la santé publique recommande un couvre-feu, elle l'appuiera. Selon elle, le confinement en place actuellement n'est pas assez sévère.

ÉMILIE PELLETIER, LE DROIT

*L'état de la situation entourant la pandémie évolue très rapidement. Il est possible que de nouvelles informations soient survenues à la suite de la publication de cet article. Pour être au courant des plus récents développements, visitez nos plateformes numériques.



L'idée d'un couvre-feu est difficile à accepter. Mais parfois, la fin justifie les moyens. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

C'est la guerre, après tout

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



Un couvre-feu ? Même moi, qui accusais le gouvernement Legault de mollesse envers les covidiots, j'ai trouvé qu'il y allait un peu fort.

Après tout, un couvre-feu est une mesure de temps de guerre. C'est Londres sous les bombes allemandes, la Loi sur les mesures de guerre, en 1970…

Et pourtant, nous en sommes là. À compter de ce soir, 20 h, à moins d'une excuse béton, il faut se barricader chez soi. Comme traitement-choc, difficile de trouver mieux ! Jamais je n'aurais pensé vivre un couvre-feu de mon vivant, dans mon paisible Gatineau.

Un ex-collègue m'a fait remarquer que cette pandémie fait ressortir les « oui mais moi ». « Oui, mais moi » j'ai une bonne raison de ne pas respecter les règles. « Oui mais moi » je dois aller voir ma femme au Mexique. « Oui mais moi » je fais très attention. « Oui mais moi » ma religion… Et très bientôt : « oui mais moi » je refuse le vaccin…

Ma première réaction à l'annonce du couvre-feu a été un « oui mais moi » égoïste. Oui mais moi je fais mon jogging le soir après 20 h. Est-ce que les policiers vont m'arrêter ? Je ne fais rien de mal, je fais du sport, je cultive ma santé mentale…

J'ai pensé à tous les gens de Gatineau et d'Ottawa qui se stationnent le soir, en bordure du parc de la Gatineau, pour aller faire du fat bike ou du ski de fond à la lampe frontale. À ces sportifs nocturnes, va-t-on aussi infliger des amendes salées de 1500 $?

Réponse du gouvernement : ce ne sont pas des activités essentielles. Alors oui.

Au début, j'ai pensé que le gouvernement Legault se trompait de cible. Que le couvre-feu était une injustice. On allait pénaliser les honnêtes citoyens au lieu de tomber sur la tomate des covidiots. C'était mon avis jusqu'au point de presse de Legault. Quand une question lui a été posée à propos des marcheurs du soir, le premier ministre a répondu sur le ton d'un père de famille qui sermonne un adolescent capricieux.

Ta marche du soir ? Tu iras la prendre sur l'heure du midi, ta marche du soir…

C'était le ton juste.

Peut-être qu'il nous faut ce couvre-feu pour réaliser que notre petite misère individuelle n'est rien à côté du système de santé qui craque. Mon jogging du soir ne compte pas à côté des infirmières qui tombent au combat, des morts qui s'empilent dans les CHSLD et les résidences pour personnes âgées.

Le couvre-feu est une mesure de temps de guerre ? C'est bien de cela qu'il s'agit : d'une guerre contre le virus. Comme toutes les guerres, elle force les sociétés à restreindre des libertés individuelles au nom du combat contre l'ennemi commun.

À ceux qui crient à la dictature sanitaire, il faut peut-être rappeler que le sacrifice de certaines libertés individuelles se fait pour préserver d'autres libertés encore plus vitales.

Le confinement, le couvre-feu, c'est pour préserver la liberté de soigner tout le monde dans nos hôpitaux. En Italie, à Los Angeles, le personnel débordé a dû choisir entre les patients qu'on branchait à un respirateur et ceux qu'on sacrifiait. Au Québec, personne ne veut avoir à faire ce genre de choix.

Je n'aime toujours pas l'idée d'un couvre-feu. Mais s'il est appliqué avec discernement, s'il peut aider à mettre la main au collet des covidiots en route vers un rassemblement privé, ce sera une consolation. L'heure est trop grave pour les « oui mais moi ».

LE COUVRE-FEU SELON UN EXPERT EN DROIT CONSTITUTIONNEL

Une mesure « rationnelle et proportionnée »

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

Mesure exceptionnelle qui ne s'étendra pas « indéfiniment », le couvre-feu imposé pour quatre semaines au Québec ne viole pas les droits et libertés des citoyens et passe sans trop de difficultés le test des tribunaux, estime un expert en droit constitutionnel. D'ici le 8 février, la raisonnabilité et le jugement à la fois de la part des citoyens que des policiers seront les mots clés, juge-t-il.

« Je considère qu'étant donné que le couvre-feu est temporaire et circonscrit entre 20 h et 5 h, c'est une limite raisonnable aux droits et libertés, c'est ma conclusion. C'est temporaire avec des exceptions possibles, je pense qu'en fin de compte, l'analyse faite que c'est une mesure rationnelle et proportionnée, pour atteindre l'objectif d'aplatir la courbe et réduire le nombre de décès », affirme le constitutionnaliste, avocat et doyen adjoint de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Pierre Thibault, qui rappelle qu'on est face à une crise grave.

Pour en arriver à ce constat, ce dernier a évalué deux aspects particuliers : les articles 6 et 7 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui font respectivement référence à la liberté de circulation ainsi qu'à la liberté de vie, liberté et sécurité.

« L'article 6 dit bien que tout citoyen canadien a le droit de se déplacer dans tout le pays, mais on dit aussi que ce droit est assujetti aux lois et usages d'application générale (dans une province donnée). On peut donc limiter le droit de circuler de façon raisonnable. Il y a un couvre-feu, mais on peut sortir pour certains motifs. Le critère principal à vérifier, c'est si la limitation est absolue. La réponse est non. Si c'était le cas, ce serait plus grave. Là, on n'empêche pas non plus les gens de circuler librement durant la journée », explique l'expert.



Pierre Thibault, avocat et doyen adjoint de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa — COURTOISIE

Le même raisonnement s'applique pour l'article 7 puisque, selon M. Thibault, autant le droit à la liberté que la limite en cause ne sont pas absolus.



ETIENNE RANGER, LE DROIT

Celui-ci fait d'ailleurs un parallèle avec la décision de la Cour suprême dans l'arrêt Ford, en 1988, au sujet de l'affichage unilingue francophone et l'interdiction « absolue » d'affichage en anglais.

« Ça n'avait pas passé le test des chartes, ni québécoise ni canadienne », précise-t-il.

Pour toutes ces raisons, l'avocat pense qu'une personne qui souhaiterait contester devant un juge la décision du gouvernement Legault risque de se buter à un mur.

« Ses chances de gagner sont difficiles à évaluer, mais dans les circonstances actuelles, elles sont minces. On ne peut les écarter, mais elles demeurent minces », soutient-il.

Oui, une telle situation est du jamais vu, surtout dans l'ère moderne, indique M. Thibault, mais il tient à rappeler que de telles restrictions sont aussi en vigueur de l'autre côté de l'océan Atlantique.

« Nous ne sommes pas isolés, il y a des pays européens qui ont imposé la même chose et là-bas aussi il y a des droits et libertés. Je pense que les gens font la part des choses. L'aspect à retenir, c'est d'être raisonnable, user de son jugement et de faire la part des choses. Nous ne sommes pas dans une dictature, c'est clair », déclare-t-il, avouant qu'avec un contexte frontalier comme à Gatineau-Ottawa, ça simplifierait les choses si l'Ontario prenait la même décision.

À la fois la population et les forces de l'ordre devront faire preuve d'un jugement approprié, croit le constitutionnaliste. D'un côté, les citoyens ne devront pas narguer les policiers, et d'un autre, ces derniers devront éviter de faire du zèle. L'objectif commun, rappelle-t-il, est de mettre fin à la pandémie.

« Si vous avez un chien qui doit aller faire ses besoins à 22 h, je pense que c'est un besoin impérieux. Si vous voulez aller marcher, faites-le avant 20 h ou le matin. L'idée est d'être le plus raisonnable possible. Si les gens font exprès pour marcher dehors en dehors des heures permises, ils auront une contravention s'ils n'ont pas de motifs, mais s'ils marchent pour aller à la pharmacie pour un besoin urgent ou encore pour aller cherchait du lait pour le bébé au dépanneur, c'est autre chose. Oui, les parents peuvent le prévoir, mais il se passe tellement de choses dans une journée que parfois, le temps file et ça nous échappe », lance Pierre Thibault.

HISTORIQUE DE COUVRE-FEUX DANS LA RÉGION

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

Plusieurs en ont peut-être un vague souvenir ou l'ignoraient, mais des couvre-feux ont déjà fait partie du quotidien dans les années 1950 et 1960 dans la région. C'était alors pour de tout autres raisons qu'en 2021. À Papineauville, l'alarme de la caserne de pompiers retentissait vers 19 h pour avertir les jeunes de rentrer à la maison. L'ex-ville de Hull, de son côté, a exigé pendant une certaine période que les enfants et ados soient de retour au bercail au plus tard à 21 h.

« C'était après la Seconde Guerre mondiale. À l'époque, c'était pour des raisons de moralité et de sécurité publique. Chaque municipalité gérait ça à sa façon. Le curé très conservateur (de Papineauville), Elzéar Racan, appuyait ces mesures-là à 100 %. À ce moment-là, j'étais enfant et j'habitais chez mes grands-parents, à Treadwell, dans l'Est ontarien, tout juste en face de Papineauville. Là-bas, il n'y en avait pas », lance le président de la Société d'histoire de l'Outaouais, Michel Prévost.

À 700 kilomètres d'ici, ce dernier précise qu'il fut aussi un temps où la ville minière de Chapais, dans le Nord-du-Québec, avait décrété un couvre-feu chaque soir pour tous les habitants afin d'éviter les désordres.

Plus de six décennies plus tard, M. Prévost est curieux de voir l'impact que ce couvre-feu décrété par le gouvernement du Québec d'un bout à l'autre de la province aura comme impact.

CONFINEMENT ET RELIGION

L'auteur et historien Raymond Ouimet se souvient d'une anecdote que lui a racontée une amie au sujet du couvre-feu qui était en vigueur à Hull dans les années 1950 et qui visait les jeunes de 16 ans et moins.

« À 21 h, ils devaient tous être rentrés à la maison. Un soir, dans le coin de la rue Eddy, son père appelle au restaurant de mets chinois pour une commande, mais il n'y avait pas de livraison, donc il a envoyé ses deux filles de 15 et 13 ans chercher le repas sur la rue Victoria. Les filles ont décidé de marcher sur la rue principale, car c'était plus éclairé, et quand elles sont arrivées devant le resto, un policier était là et leur a demandé leur âge. Il les a informées qu'elles n'avaient pas le droit d'être dehors et que leur père devait aller chercher lui-même son repas. Elles n'ont pas eu d'amende, mais elles sont revenues bredouilles. C'était une réglementation municipale », explique-t-il.

M. Ouimet indique également qu'il y a un siècle, lors de la pandémie de grippe espagnole, qui a coûté la vie à quelque 50 000 personnes au pays dont 250 sur l'île de Hull, il y avait certains types de confinement exigés par les villes et les bureaux de santé.

« Très tôt à Montréal, par exemple, on a recommandé la fermeture des églises, mais à Hull, ça va prendre énormément de temps avant que l'on demande au curé de le faire et qu'on dispense les fidèles d'assister à la messe. L'abbé Larocque ne se gênait pas pour dire que c'était (la grippe espagnole) un fléau envoyé par Dieu pour les punir. Il y avait une espèce de puissance de la religion, des curés, que l'on n'osait pas affronter. Mais le diocèse va finir par annuler tous les offices religieux par la suite. On est complètement ailleurs aujourd'hui. Par contre, on empêchait les gens d'être plus de cinq à la fois à l'épicerie. À un moment donné, on a aussi cessé les funérailles et on va interdire l'exposition des corps », raconte l'historien.

Aussi étonnant cela puisse paraître, celui-ci ajoute qu'à l'époque, même les médecins ne prenaient pas la situation très au sérieux, certains comme le Dr Aubry disant que la grippe espagnole « n'avait pas le caractère de gravité qu'on semblait lui donner », une déclaration qui avait été faite dans les pages du journal *Le Droit*.

« Il s'est dit des choses stupides. Dans ce temps-là, le médecin tardait souvent à répondre à un appel, tandis que le curé disait qu'il vous aiderait à combattre le mal. Le meilleur remède contre la grippe, c'était le prêtre qui l'apportait, avec la confession, l'eucharistie, etc. », ajoute M. Ouimet.

COUVRE-FEU ET ITINÉRANCE

Un périmètre de trêve demandé

LOUIS-DENIS ÉBACHER
ldebacher@ledroit.com

Les services sociaux de l'Outaouais doivent résoudre l'énigme de la quadrature du cercle en aidant les itinérants à respecter le couvre-feu de 20 h à 5 h.

Au centre-ville de Gatineau, le Gîte Ami et le Bureau régional d'action sida (BRAS) multiplient les « petites » solutions pour offrir un toit aux plus vulnérables. À cela s'ajoute la gestion d'un nouveau couvre-feu.

Les itinérants n'ayant pas accès à un lit du Gîte Ami peuvent encore rester quelques instants à la halte-chaleur du Centre Robert-Guertin, de l'autre côté de la rue Morin. Le même centre abrite aussi quelques lits de fortune gérés par la Soupe populaire.

Une partie de la clientèle n'ayant pas accès à un lit ne peut rester toute la nuit « sur un petit banc ou par terre » dans une halte-chaleur », explique Annie Castonguay, directrice adjointe du BRAS de l'Outaouais.

« On ne peut pas empêcher la clientèle de sortir, dit-elle. On la sensibilise à l'importance des règles sanitaires, et la plupart les comprennent bien. Les lits à Guertin et au Gîte, c'est plein. On a des listes d'attente. Certains ont des troubles de comportement, d'autres ont de la difficulté à rester au sein d'un groupe et veulent sortir. On travaille avec des gens aux prises avec des problèmes de santé mentale qui ont de la difficulté à rester en groupe. »



Les organismes d'aide aux itinérants demandent au Service de police de la Ville de Gatineau de respecter une certaine « zone de tolérance » entre le Gîte Ami et le Centre Robert-Guertin. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

TRÊVE

Les organismes d'aide aux itinérants demandent au Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) de respecter une certaine « zone de tolérance » entre le Gîte Ami et le Centre Robert-Guertin. « Si notre clientèle se trouve dans ce périmètre extérieur pendant le couvre-feu, elle devrait avoir une certaine marge de manœuvre », explique la directrice des services aux usagers du Gîte Ami, Roxanne Simard. « Le SPVG devrait tolérer cela », et ne pas imposer d'amende ou procéder à des arrestations pour non-respect du règlement.

Le SPVG attendait la publication du décret ministériel, vendredi. Il n'a pas commenté cette demande.

La ministre de la Sécurité Geneviève Guilbault a précisé jeudi que les services de police de la province ne devraient pas « inonder les itinérants » avec des contraventions qu'ils ne pourront pas payer, de toute façon.

Roxanne Simard et Annie Castonguay ont d'ailleurs répondu au premier ministre François Legault, qui disait plus tôt mercredi qu'il y avait « assez de place » pour permettre aux itinérants de respecter le couvre-feu nocturne. « Ce n'est pas vrai, dit Mme Castonguay. Une halte-chaleur, sur une chaise, ce n'est pas une place de confinement. Ce n'est pas une "place" adéquate pour passer la nuit. »

Le BRAS de l'Outaouais est aussi inquiet pour les travailleuses du sexe. « Ce sont des personnes qui sont actives surtout le soir et la nuit, dit Mme Castonguay. Leurs revenus ne sont pas déclarés. Certaines nous ont déjà demandé comment elles feraient pour se déplacer après 20 h. Ce sont aussi des personnes vulnérables qui risquent de devenir une cible facile. »

LE DISTRICT, PLUS QU'UN COMPLEXE D'APPARTEMENTS!



L'approche de la phase 3 du District pour les 50 ans et plus met l'accent sur un style de vie dynamique et des services qui permettent une plus grande liberté. Peu importe votre style de vie, profitez de vos loisirs préférés et d'une formule tout inclus sans souci. Saviez-vous que la phase 3 est la première phase du District non RPA?

le DISTRICT
819 557-0505
55, Impasse Lady-Colborne, Gatineau (Aylmer) J9H 0J8
ledistrictaylmer.com/janvier2021
info@ledistrictaylmer.com
SUBSIDIAIRE DE KATASA

SANTÉ MENTALE

Demande en hausse à Ottawa

« C'est normal de ne pas aller bien, nous vivons une période très inhabituelle », résume Manar El Malmi, infirmière à Santé publique Ottawa (SPO) dans l'équipe de santé mentale.

Près de 10 mois après le début de la crise sanitaire, la demande pour des services en santé mentale est en hausse, soutient Mme El Malmi. Même son de cloche chez Monique Chartrand, directrice générale de Tel-Aide Outaouais (TAO) — qui offre des services en français des deux côtés de la rivière des Outaouais.

Du 24 décembre au 2 janvier, TAO a reçu trois fois plus d'appels qu'à la même période l'an dernier, souligne par exemple Mme Chartrand. Manar El Malmi ajoute que les centres de crise rapportent une hausse du nombre d'appels, mais aussi du nombre de demandes provenant d'individus qui ont recours à ces services pour la première fois.

De son côté, la directrice des services de santé mentale Jeunes et Familles du Centre Le Cap, Tania Renaud Fournier, souligne que ce qui la préoccupe n'est pas tant l'augmentation des demandes de service, mais la gravité de l'état des personnes qui font appel à leurs services.

« Pré-COVID, on avait beaucoup plus, je dirais, de prévention ou d'intervention sous clinique, soutient la Dre Renaud Fournier. Les gens n'ont pas toutes leurs stratégies qui font en sorte qu'ils font leur propre prévention en matière de santé mentale, ne serait-ce que de faire des activités, de voir des amis. »

LES RESSOURCES S'ADAPTENT

L'infirmière de l'équipe de santé mentale de SPO accueille positivement les investissements en santé mentale du gouvernement provincial depuis le début de la pandémie, mais précise qu'il faudra en faire encore plus.

« La demande est en hausse continuellement. Ce l'était même avant la pandémie », rappelle Mme El Malmi.

Tania Renaud Fournier précise que pour le Centre Le Cap, l'enjeu n'est pas tellement financier. Elle souligne que l'adaptation aux consignes sanitaires est difficile puisque les professionnels de son équipe ne peuvent accompagner autant de patients qu'à l'habitude.

La Dre Renaud Fournier ajoute que la fatigue de compassion — développer des symptômes d'un trouble à force d'être exposé aux traumas de leurs patients — est un danger omniprésent pour les professionnels de la santé mentale dans le contexte actuel.

« Dans le cas de la COVID, ce qui arrive, c'est que ça peut venir amplifier, parce qu'on a des gens qui nous partagent des défis associés à la COVID. Ça s'ajoute aux défis qu'ils rencontrent eux-mêmes dans leur vie personnelle », prévient Tania Renaud Fournier. **JULIEN PAQUETTE, LE DROIT**

ENGORGEMENT DU SERVICE INFO-SOCIAL 811

« ON A ATTEINT UN SOMMET EXPLOSIF »

BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com Correspondant régional



Le volume d'appels reçus par le service Info-Social 811, en Outaouais, a littéralement doublé en décembre, en comparaison avec l'année précédente. Tout porte à croire que l'imposition d'un nouveau confinement strict avec couvre-feu n'abaissera en rien le niveau d'anxiété et de détresse psychologique au sein de la population.

En septembre, l'équipe d'intervenants de la ligne Info-Social 811 a dû répondre à 500 appels supplémentaires en comparaison avec l'année précédente, pour le même mois.

Selon Mirajeta Omerovic, cheffe des services de l'accueil intégrés du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, les données mensuelles, entre 2019 et 2020, étaient comparables jusqu'en mai, à la sortie du premier épisode de confinement.

Depuis le printemps, c'est une hausse graduelle du nombre d'appels entrants qui a été observée par le service jusqu'à l'atteinte d'un point culminant le mois dernier. Le service a enregistré environ 2500 appels en 31 jours, soit quelque 1300 coups de téléphone de plus qu'en décembre 2019.

« En décembre, on a atteint un sommet explosif qui était le double du nombre d'appels en comparaison avec 2019. On ressent la préoccupation des gens. Chaque fois qu'il y a un point de presse, les gens doivent s'adapter, les gens sont préoccupés », lance Mme Omerovic.

LA LOURDEUR DE LA PANDÉMIE SE FAIT RESSENTIR

Mme Omerovic précise que le volume des appels est un indicateur, mais l'« intensité » des demandes d'assistance est aussi un facteur à prendre en considération. Plus la pandémie perdure et s'étire dans le temps, plus les cas de détresse s'accumulent.

« Quand les gens appelaient au début de la crise, c'est parce qu'ils ne savaient pas où se diriger et ne connaissaient pas les ressources. Depuis les derniers mois, ce qu'on constate, c'est beaucoup de la détresse psychologique. Les gens se sentent vulnérables. Chaque nouvelle en onde ajoute une couche supplémentaire. Quand on lit les fiches d'appels de novembre et de décembre, c'est la détresse psychologique, l'isolement et la vulnérabilité qui ressortent. Et ce sont tous les rangs sociaux confondus et tous les groupes d'âge qui sont touchés », explique Mme Omerovic.

L'imposition d'un nouveau confinement avec couvre-feu qui entre en vigueur aujourd'hui à travers tout le Québec ne risque pas d'améliorer la situation, bien au contraire. L'équipe d'Info-Social 811, qui est passée de 40 à 45 intervenants dans les derniers mois, sera là pour répondre aux besoins des gens, assure Mme Omerovic.

« C'est trop tôt pour dire que c'est une évidence que le nombre de cas de détresse va augmenter, mais c'est sûr que quand on regarde le portrait des 10 derniers mois, il y a eu une progression des appels reçus auprès de notre service. [...] On va surveiller la situation au jour le jour au cours des prochaines semaines pour être sûrs de pouvoir s'adapter au volume d'appels et pour pouvoir répondre à la population », souligne-t-elle.

PLUS DE FINANCEMENT RÉCLAMÉ

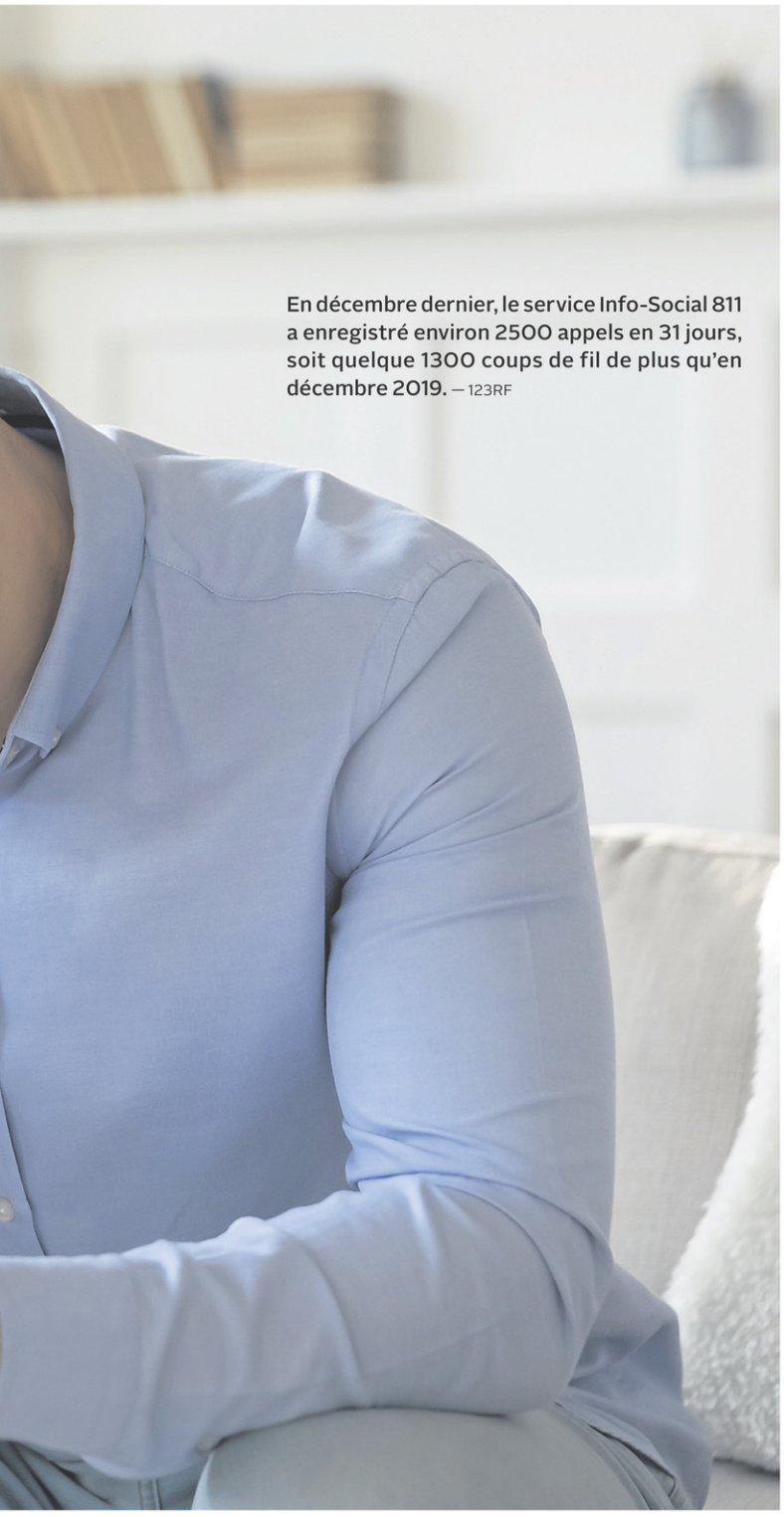
Au Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de l'Outaouais (ROCSMO), on redoute les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement Legault pour freiner la propagation de la COVID-19.

La directrice générale du ROCSMO, Mélanie Sarazin, rappelle qu'il y avait déjà un manque flagrant de ressources dédiées à la problématique de la santé mentale en Outaouais avant la pandémie. « Il y a un manque d'investissement en santé mentale depuis des années. C'est une chose qu'on dénonce depuis longtemps. Maintenant, il y a cette pandémie qui n'en finit plus de finir qui est arrivée et là on retourne dans un deuxième confinement. C'est sûr que ça crée une pression parce que ça accentue la demande de services chez nos organismes », souligne Mme Sarazin qui fait remarquer que les organisations doivent désormais négocier avec un « élargissement » de leur clientèle en raison du contexte particulier de la crise sanitaire.

Mme Sarazin salue les investissements qui ont été faits par Québec dans les derniers mois pour améliorer les services en santé mentale. Au final, l'Outaouais a touché 802 000 $ pour des « projets très ponctuels » qui doivent se terminer le 31 mars, note toutefois cette dernière.

Cette aide devra être bonifiée et prolongée de façon permanente, estime la directrice générale du ROCSMO, puisque les effets de la crise sanitaire se feront ressentir sur le long terme.

« Le premier ministre le dit régulièrement que la santé mentale est prioritaire. Si c'est prioritaire, il faut un réinvestissement majeur et permanent, au-delà de l'argent qui nous a été donné de façon ponctuelle dans les derniers mois » clame-t-elle.



En décembre dernier, le service Info-Social 811 a enregistré environ 2500 appels en 31 jours, soit quelque 1300 coups de fil de plus qu'en décembre 2019. — 123RF

VIOLENCE CONJUGALE EN TEMPS DE CONFINEMENT

« SOYEZ AUX AGUETS »

BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com



123RF

Comme ce fut le cas lors du premier confinement, les maisons d'hébergement pour femmes violentées de la région craignent de voir une baisse du nombre d'appels ces prochaines semaines, alors que les victimes seront isolées avec leur agresseur en quasi-permanence.

La directrice générale de la Maison d'hébergement pour Elles des Deux Vallées, Annick Brazeau, demande à la population d'être vigilante et rappelle aux victimes de violence conjugale que les ressources pour leur venir en aide demeurent toujours disponibles malgré les nouvelles mesures sanitaires et le couvre-feu qui entrent en vigueur aujourd'hui.

« Les femmes doivent utiliser tous les moyens possibles pour demander de l'aide. Les pharmacies et les épiceries vont demeurer ouvertes. Quand on fait livrer quelque chose, par exemple l'épicerie, on peut donner un mémo au livreur pour l'avertir d'appeler la police. On peut communiquer avec les maisons d'hébergement par Internet, sur Facebook, Messenger, il y a plein de moyens d'aller chercher de l'aide tout en le faisant à la cachette du conjoint. Même s'il y a un couvre-feu, on peut aller cogner chez le voisin. En situation de détresse, si c'est pour se protéger de la violence, la sécurité prime sur tout », lance Mme Brazeau.

Au printemps dernier, les lignes téléphoniques des maisons d'hébergement avaient pratiquement cessé de sonner lorsque le Québec avait été mis sur pause, rappelle Mme Brazeau. Ce n'est qu'à la sortie du confinement que les victimes avaient recommencé à appeler en grand nombre auprès des établissements.

Mme Brazeau ne souhaite pas que ce scénario se répète puisque les victimes vont toujours avoir besoin d'aide. Cette dernière invite les gens à rester en contact avec leur entourage le plus possible ces prochaines semaines même si le contexte rendra les échanges plus difficiles.

« Soyez aux aguets. Si vous pensez que quelqu'un a besoin d'aide, il ne faut pas hésiter à donner le petit coup de pouce pour l'aider à quitter la violence. Parfois, la victime voit ça comme étant trop gros et compliqué de partir, mais nous sommes-là pour les aider, malgré la COVID-19. Il y a moyen d'appeler une amie, une collègue, pour voir comment elle va, et de parler par paraboles, même si le conjoint violent est présent », indique la directrice générale de la maison d'hébergement.

La ministre de la Sécurité publique du Québec, Geneviève Guilbault, a d'ailleurs profité de son point de presse, jeudi, pour préciser que le couvre-feu imposé par le gouvernement ne devait pas représenter un frein pour les femmes à quitter un milieu de vie violent et à se tourner vers les ressources d'hébergement disponibles.

L'Outaouais compte sur son territoire sept maisons d'hébergement qui regroupent ensemble 69 places.



LUTTE CONTRE LA COVID-19

QUELLE PLACE POUR LE FACTEUR HUMAIN?



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com



AFP, ANDREAS SOLARO

« C'est incroyable de voir qu'on semble toujours faire les mêmes erreurs, encore et encore, alors que les décès s'accumulent. Le vaccin est sans doute notre seule porte de sortie [...] puisque les différents degrés de mesures sanitaires qui ont été essayés ne fonctionnent clairement pas bien chez nous. »

Non, ce n'est pas du Québec que l'auteur de cette citation parlait. Il s'agissait plutôt de Dr Julian Tang, virologiste à l'Université de Leicester, qui réagissait lundi (**bit.ly/35iJweO**) à l'annonce d'un nouveau confinement complet au Royaume-Uni. Et c'est avec le même genre de dépit qu'avaient été accueillis les nouveaux confinements en France et en Allemagne, il y a trois semaines — et que l'a été celui du Québec cette semaine.

Partout, décideurs et commentateurs se posent la même question. La solution à la pandémie n'a rien de compliqué : il suffit de limiter ses contacts sociaux autant que possible et de porter un masque dans les endroits publics. Alors pourquoi ça ne fonctionne pas mieux ? Pourquoi tant de gens ne le font pas, même s'ils connaissent la maladie et les gestes à poser ?

Mais Ariane Bélanger-Gravel, elle, n'est guère étonnée. Chercheuse à l'Université Laval, elle en connaît un bout sur les changements de comportement, elle qui travaille depuis des années sur la prévention de l'obésité. « Et en science du comportement, on observe souvent que oui, la connaissance de la solution est une condition essentielle au changement, mais ça ne suffit pas. C'est vraiment fondamental, et je le vois beaucoup dans les communications qui sont faites à la population au sujet de la COVID-19 : on répète les consignes, mais, ce qu'on voit, c'est que ce n'est pas nécessairement parce que les gens ne connaissent pas les consignes qu'ils ne les suivent pas. »

Et c'est loin, très loin d'être la première fois qu'on connaît des solutions évidentes, simples et faciles à des problèmes de santé publique, mais qu'on peine à les mettre en pratique à grande échelle. En principe, on sait très bien comment vaincre l'« épidémie » d'obésité, par exemple : il suffit de manger moins et mieux. De même, la clef pour contenir le VIH et les autres maladies transmises sexuellement (MTS) est tout aussi bien connue et facile : juste à mettre des préservatifs. Et pourtant, environ 25 % des Québécois sont obèses (contre 14 % en 1981 ; **bit.ly/2MyHKQb**) et l'on compte 2200 nouvelles infections au VIH chaque année au Canada, dont près de 800 au Québec (**bit.ly/3npwnH8**).

CONVAINCRE

Spécialiste des MTS de l'Université Laval, le Dr Michel Alary se souvient qu'« en prévention du VIH, avant qu'on ait des traitements efficaces [la trithérapie, qui ne guérit pas du VIH, mais qui permet de vivre avec], on pouvait dire au monde : "Si vous ne mettez pas le condom, c'est pas compliqué, vous allez mourir." Et ça marchait. Mais à partir du moment où le VIH a cessé d'être mortel, les gens sont devenus plus difficiles à convaincre. »

Le Dr Alary indique que de nos jours, les projets de prévention des MTS dépassent presque toujours l'aspect strictement biomédical pour inclure des approches comportementales et « structurelles », parce que le milieu sait très bien que la simple connaissance de la solution ne mène pas forcément à son adoption. À cet égard, observe-t-il, « jusqu'à maintenant, l'approche des gouvernements au sujet de la COVID-19 est presque uniquement biomédicale, on attend le vaccin », mais il admet du même souffle qu'il peut être difficile de faire autrement dans le contexte actuel.

« Si je regarde ce qui a marché dans mes projets, par exemple avec les travailleuses du sexe en Afrique, ça a été de les impliquer dans la démarche, indique le Dr Alary. Quand elles ont eu leur mot à dire dans les interventions qui étaient faites, ça a beaucoup aidé [notamment à répandre l'usage du condom]. Mais dans le cas de la COVID, ce n'est pas évident d'impliquer les gens les plus concernés, parce que c'est un peu tout le monde. [...] En plus, ceux qui transmettent le plus le coronavirus ne sont pas ceux qui risquent le plus d'avoir des problèmes de santé, ce sont plutôt ceux à qui ils le transmettent. Alors ils n'ont pas d'avantages à changer de comportement. »

TROUVER UNE GRATIFICATION

C'est d'ailleurs là un aspect particulièrement problématique de la lutte contre la COVID-19, renchérit Mme Bélanger-Gravel. « Quand on décide de changer nos habitudes de vie, dit-elle, souvent les gens vont se demander : est-ce que c'est avantageux pour moi ? Si la réponse est oui, ils vont souvent l'essayer et, dans nos modèles, on voit que les gens poursuivent le nouveau comportement s'ils ont des gratifications. Or dans le cas de la COVID-19 et des mesures sanitaires, l'avantage est de ne pas tomber malade, mais ce n'est pas une gratification, ça, c'est un non-événement. Et il demeure possible de ne pas tomber malade même sans respecter les règles, alors du point de vue de la gratification, c'est plus ambigu. C'est sûr que l'idée d'aider la collectivité peut être une gratification en elle-même, l'être humain est altruiste, mais il y a des limites à ça aussi. »

« On répète les consignes, mais, ce qu'on voit, c'est que ce n'est pas nécessairement parce que les gens ne connaissent pas les consignes qu'ils ne les suivent pas. »

— Ariane Bélanger-Gravel, chercheuse à l'Université Laval

Pas étonnant, dans ces circonstances, que des appels aient été lancés dans la littérature médicale — notamment dans le *British Medical Journal* cet été (**bit.ly/2Lyvyyh**) — afin de mieux intégrer les sciences humaines dans la lutte contre la COVID-19 et d'encourager la recherche en ce sens. Car pour l'instant, reconnaît Mme Bélanger-Gravel, il y a très peu d'études sur les manières d'infléchir les comportements en pleine crise. « Il y a eu un peu de recherche pendant la pandémie de grippe A (H1N1) et sur le SRAS, mais très peu sur l'adoption du port du masque, la distanciation, etc. Il n'y a pratiquement rien sur ce qui fait qu'une personne va respecter ces mesures-là ou non, sur les motivations, la dimension affective, etc. [...] On connaît des grands principes de base, mais on n'a rien qui s'appliquerait spécifiquement à un contexte de crise comme celui qu'on vit présentement », dit-elle.

RÉSULTATS ÉTONNANTS

Il y a heureusement des travaux qui sont en train de se faire — et il faut dire qu'ils donnent des résultats étonnants. L'étude internationale iCARE, à laquelle participent des équipes de Concordia et de l'UQAM, notamment, a commencé à sonder les motivations des gens qui respectent diverses consignes sanitaires comme le port du masque. Et alors qu'on serait spontanément portés à penser que la santé (de soi et des autres) est la principale motivation, cette étude a trouvé que ce n'était pas le cas : en comparant le niveau de préoccupation pour la santé, les chercheurs n'ont trouvé aucune différence entre ceux qui adhèrent « la plupart du temps » aux mesures préventives et ceux qui les respectent « jamais » ou « parfois » (**bit.ly/3pUdNZa**). Cependant, ils ont trouvé que les gens qui adhèrent le plus aux consignes sanitaires se soucient davantage de leurs finances personnelles, de l'économie de leur pays et d'un « retour à la normale ».

De quoi, peut-être, guider les interventions gouvernementales au cours d'une future pandémie...



Les jeux vidéo ont connu une hausse de popularité en 2020. Mais il s'agit d'une activité qui n'est pas sans risques pour la santé mentale. — 123RF

LA POPULARITÉ DES SPORTS ÉLECTRONIQUES EN HAUSSE



JULIEN CODERRE
jcoderre@ledroit.com

Si les sports professionnels ont été forcés de prendre une pause en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19, les sports électroniques, eux, ont plutôt réussi à gagner en popularité.

Au plus fort de la pandémie, la Ligue nationale de hockey a organisé des matchs virtuels opposant ses propres joueurs, notamment Alex Ovechkin à Wayne Gretzky. La Formule 1 a diffusé des courses virtuelles mettant en vedette certains de ses pilotes ainsi que d'autres personnalités publiques connues. La NASCAR a emboîté le pas. Pendant quelques semaines, l'attention des sportifs et des amateurs de sport s'était tournée vers le sport virtuel et le *sim racing*.

« C'est incroyable comment le monde du *sim racing* a changé et évolué rapidement depuis la crise de COVID-19 », confiait au *Droit* Marc-André Séguin, directeur chez Apex V2R, un centre de *sim racing* et de *coaching* établi à Ottawa où l'ancien gardien des Sénateurs d'Ottawa Craig Anderson s'entraîne.

Sur iRacing, par exemple, les cotes d'écoute ont bondi par milliers.

Pour une diffusion du mardi soir lors desquelles on allait chercher en moyenne 2000 spectateurs, on a réussi à surpasser le cap des 10 000, voire même des 15 000 internautes en une seule et unique diffusion.

La Fédération québécoise des sports électroniques confirme également avoir assisté à un développement considérable dans l'industrie des jeux vidéo au cours de la dernière année.

« Il y a eu définitivement un gros *boom* pour l'industrie, indique François Savard, membre de la Fédération. Les diffusions (*streams*) sur Twitch battent des records. »



Le gardien Craig Anderson et Marc-André Séguin — MARTIN ROY, ARCHIVES LE DROIT

Mais M. Savard fait tout de même preuve de prudence dans ses propos étant donné l'année particulière que la COVID-19 nous a servi.

« C'est un peu tôt pour voir comment les différentes ligues ont fait financièrement, mais on sait que la COVID a fait mal à plusieurs entreprises. Ce n'est certainement pas tout rose dans le milieu du *esport* non plus, note-t-il. Ça sera intéressant d'analyser ces données-là lorsqu'elles seront disponibles. »

PRÉVENIR L'IRRÉPARABLE

Alors que les communautés de *gamers* sont de plus en plus nombreuses, la Fondation des Gardiens virtuels, en collaboration avec l'Association québécoise de prévention du suicide, a par ailleurs décidé de rendre publique la deuxième version du guide « Contribuer à la prévention du suicide dans les communautés en ligne ».

« C'est vraiment un outil pour le monde, pour les éduquer et les sensibiliser d'une certaine façon à la prévention du suicide, explique François Savard, président de la Fondation. La première version était surtout axée sur le Québec, alors que celle-ci peut être plus facilement adaptée et utilisée internationalement. »

« Moi-même, quand je fais des interventions, il m'arrive de le sortir parce que c'est un très bon aide-mémoire », ajoute-t-il.

Il y a quelques mois, la Fondation des Gardiens virtuels a également mis en service un serveur Discord pour venir en aide aux *gamers* aux prises avec des démons intérieurs.

« On est vraiment une ressource de prévention, pas d'urgence. Si la vie de la personne est en danger, il faut composer le 9-1-1, nuance M. Savard. Ceci étant dit, on est là quand même pour offrir du soutien, du référencement et une certaine écoute. C'est ça le but d'une communauté d'entraide. »

Depuis le mois d'août, plus de 1000 interventions ont été menées par les bénévoles de la Fondation.

« Ce sont définitivement des chiffres qui m'alarment, laisse-t-il tomber. On va de consoler la personne qui vient de perdre son chat à celle qui est en détresse et qu'on doit coordonner avec des centres de prévention du suicide. On a droit aux deux extrêmes. »

« C'est important de ne pas faire le raccourci que la personne s'est suicidée parce qu'elle jouait à des jeux vidéo, poursuit M. Savard. Ce n'est pas ça. Le suicide est omniprésent dans toutes les strates de la société, donc *de facto*, il y en a aussi dans le *gaming*. »

En plus d'avoir des intervenants bénévoles sur leur serveur Discord, la Fondation des Gardiens virtuels compte aussi d'autres intervenants qui diffusent sur Twitch et qui assurent une certaine présence dans des groupes Facebook.

« On veut vraiment aller chercher le maximum de gens possible et offrir un service de haute qualité, affirme François Savard. Ce que je vise, c'est particulièrement la pérennité du projet. Il doit rester sur le long terme parce que chaque vie est importante et selon moi, les demandes vont continuer d'augmenter après la pandémie. »

« On n'aura jamais trop de ressources dans le milieu », conclut-il.

Vous ou vos proches avez besoin d'aide? N'hésitez pas à appeler au 1-866-APPELLE (277-3553).

COVID-19

Ottawa fracasse un record

JULIEN PAQUETTE
jpaquette@ledroit.com

La capitale fédérale fracasse son record pour le plus grand nombre de nouveaux cas confirmés de la COVID-19 dans la même journée vendredi.

Santé publique Ottawa (SPO) dit avoir répertorié 210 résultats positifs à un test de dépistage au cours des 24 dernières heures, soit 26 de plus que le précédent record établi dimanche dernier.

Ce record fait en sorte que le nombre de cas actifs connus du virus a effectué un bon important pour finir la semaine. Il y a maintenant 977 personnes diagnostiquées avec le virus qui ne sont toujours pas considérées comme guéries dans la capitale fédérale, soit 117 de plus que jeudi. De ce groupe d'individus, 24 sont actuellement hospitalisés, dont 7 qui se trouvent aux soins intensifs.

SPO a également inclus un nouveau décès lié à la COVID-19 dans son bilan quotidien sur la transmission du virus, un 395e à survenir à Ottawa depuis le début de la crise sanitaire.

Selon le bilan quotidien de SPO sur la transmission du virus, il y a maintenant 42 éclosions de la COVID-19 dans des établissements ou des milieux de travail d'Ottawa. Dans la liste, on retrouve notamment 14 foyers de soins de longue durée et une école. La liste complète des endroits aux prises avec une éclosion est disponible sur le site web de SPO (santepubliqueottawa.ca).



Selon le bilan quotidien de SPO sur la transmission du virus, il y a maintenant 42 éclosions de la COVID-19 dans des établissements ou des milieux de travail d'Ottawa. — LA PRESSE CANADIENNE

Plus de 4 000 cas en Ontario, vendredi

ÉMILIE PELLETIER
epelletier@ledroit.com
Initiative de journalisme local

QUEEN'S PARK

TORONTO — L'Ontario a fracassé son record établi la veille en rapportant, vendredi, 4 249 nouvelles infections de COVID-19.

Fait important à noter : un problème technique survenu à la santé publique de Toronto a fait en sorte que 450 cas de COVID-19 enregistrés mardi et mercredi ont été ajoutés au bilan de vendredi, a fait savoir le bureau de la ministre de la Santé, Christine Elliott, pour justifier cette hausse importante.

Un nombre record de 77 578 tests de dépistage ont été effectués au cours des 24 dernières heures.

En tout, 208 394 infections au coronavirus ont été répertoriées en Ontario depuis le 25 janvier 2020.

La province déplore également 26 nouvelles victimes du virus, portant le total à 4 882 décès depuis le début de la pandémie.

HOSPITALISATIONS

Jeudi, 1 446 Ontariens atteints de la COVID-19 étaient à l'hôpital, dont 369 aux soins intensifs. Parmi ceux-ci, 250 étaient suffisamment malades pour recourir à un respirateur pour demeurer en vie.

Par rapport à la veille, cela représente 26 patients en moins à l'hôpital, mais six de plus aux soins intensifs et huit sous respirateurs.

FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Dans les établissements de soins de longue durée (FSLD), 159 résidents ont reçu un diagnostic positif à la COVID-19 au cours de la dernière journée, portant le total à 11 915 infections depuis le début de la crise sanitaire.

Au cours de la journée de jeudi, 20 résidents ont perdu la vie en raison du virus. Près de 3 000 résidents de FSLD sont décédés aux mains de la COVID-19.

Chez le personnel, 51 employés ont contracté le virus au cours des dernières 24 heures. Plus de 4 600 membres du personnel en FSLD ont contracté la COVID-19 jusqu'à présent.

Un total de dix employés sont décédés après avoir reçu un diagnostic de COVID-19. La plupart ont perdu la vie lors de la première vague de la pandémie.

VACCINATION

Jeudi, pas moins de 14 932 doses du vaccin contre la COVID-19 ont été administrées, selon le plus récent bilan de la santé publique de l'Ontario.

Jusqu'à présent, 87 563 doses du vaccin ont été administrées en province. Au total, 4 053 Ontariens ont reçu toutes les doses nécessaires et sont donc maintenant complètement vaccinés contre le coronavirus.

Le 14 décembre 2020, l'Ontario a débuté le déploiement de son plan de vaccination en trois phases.

RENTRÉE SCOLAIRE

TUTORAT, PAS D'EXAMEN DU MINISTÈRE ET OUVERTURE DES FENÊTRES

MONTRÉAL — Examens du ministère annulés, tutorat pour les élèves en difficulté, pondération modifiée des bulletins. Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a annoncé vendredi un train de mesures pour faciliter la rentrée scolaire après le congé des Fêtes allongé à cause de la COVID-19.

Ainsi, les trois bulletins réguliers d'une année scolaire passent plutôt à deux, avec une pondération qui ne sera pas de valeur équivalente pour ces deux bulletins. Le second vaudra davantage -on ignore encore jusqu'à quel point — afin de donner plus de chance aux élèves de se reprendre s'ils ont des difficultés, a précisé le ministre Roberge en conférence de presse.

Le premier bulletin, qui devait être remis le 22 janvier, pourra n'être remis que le 5 février, afin d'enlever un peu de pression sur les enseignants, a affirmé le ministre de l'Éducation.

Aussi, les élèves n'auront plus à passer les fameuses épreuves du ministère, vu le contexte.

Quant au tutorat, il permettra de soutenir les élèves qui éprouvent des difficultés. Pour ce faire, Québec compte solliciter les bénévoles, les enseignants retraités ou les étudiants de cégep ou d'université concernés, en passant par le portail Répondez présent.

Pour ce qui est de la ventilation dans les écoles, Québec compte tester la présence de dioxyde de carbone dans l'ensemble des quelque 3300 écoles.

Pour le moment, la qualité de l'air dans 1369 classes a été testée, trois fois chacune, avec des résultats «assez encourageants», a-t-il souligné.

Le rapport tant attendu sur la ventilation et les aérosols recommande d'ailleurs de ne pas utiliser de purificateur d'air. Il recommande plutôt d'aérer, d'ouvrir les fenêtres et les portes, plusieurs fois par jour.

Le recours à des purificateurs d'air pourrait même nuire, en rebrassant des gouttelettes qui seraient en suspension dans l'air, a fait savoir le docteur Richard Massé, conseiller médical stratégique, aux côtés du ministre Roberge.

LA PRESSE CANADIENNE

COVID-19

Forte hausse de nouveaux cas en Outaouais

JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

Pour une deuxième fois en cinq jours, l'Outaouais a enregistré vendredi une hausse de 65 nouveaux cas de COVID-19. Il s'agit de l'une des plus fortes augmentations observées dans la région depuis le début de la pandémie.

L'apparition de 65 nouveaux cas de COVID-19 au bilan régional fait grimper à 5168 le nombre de personnes de l'Outaouais ayant reçu un tel diagnostic jusqu'à présent, soit l'équivalent d'une personne sur 78. Une autre augmentation de 65 cas avait été enregistrée lundi.

Il n'y a eu que deux bilans quotidiens où des hausses supérieures à 65 cas ont été observées en Outaouais jusqu'à présent — 66 cas le 6 octobre et 75 cas le 11 décembre.

La mise à jour de vendredi montre que 426 cas demeurent actifs en Outaouais, un nombre stable par rapport à jeudi. Les secteurs Hull, Aylmer et Gatineau comptent 245 résidents infectés (une hausse de 12 par rapport à jeudi), tandis qu'il y en a 98 dans Papineau (+3), 45 dans la Vallée-de-la-Gatineau (–10), 32 dans les Collines-de-l'Outaouais (–4) et six dans le Pontiac (–1). Parmi l'ensemble des cas actifs dans la région se trouvent 88 employés du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO).

Aucun nouveau décès associé à la COVID-19 n'a été déploré en Outaouais dans le bilan de vendredi. Le virus a fait 130 victimes dans la région jusqu'à présent, dont 97 depuis le début de la deuxième vague.



LA PRESSE CANADIENNE

Les données ministérielles publiées vendredi sur les éclosions en cours dans des milieux de soins et de vie de l'Outaouais font état d'un cas supplémentaire dans deux centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) – La Petite-Nation et Vallée-de-la-Lièvre. La situation au CHSLD Vallée-de-la-Lièvre (secteur Buckingham) est jugée « critique » par les autorités provinciales, puisque 29 % des usagers y sont présentement infectés par le virus.

BILAN PROVINCIAL

À l'échelle provinciale, le bilan de vendredi fait état de 2588 nouveaux cas, pour un total de 223 106 personnes infectées depuis le début de la crise sanitaire. Le Québec compte aussi 45 victimes supplémentaires, ce qui porte à 8606 le nombre de vies ayant été fauchées par le virus dans la province jusqu'à présent.

Le nombre d'hospitalisations de patients aux prises avec des complications de la COVID-19 aux quatre coins du Québec a grimpé de 23 dans le bilan de vendredi, pour atteindre 1403. De ce nombre, 207 se trouvent aux soins intensifs, une hausse de cinq par rapport à jeudi.

En Outaouais, la mise à jour du CISSSO de vendredi indique que 24 patients étaient alités au sein des unités COVID-19 de l'Hôpital de Hull, dont quatre aux soins intensifs.

VACCINATION

Un total de 13 971 doses du vaccin contre la COVID-19 ont été administrées au Québec jeudi, une hausse marquée par rapport aux 9960 doses injectées la veille. Le nombre cumulatif de doses ayant été administrées dans l'ensemble de la province atteint maintenant 62 602.

En Outaouais, les autorités indiquent que 2278 doses du vaccin ont été administrées jusqu'à présent, une augmentation de 541 par rapport à ce qui était rapporté jeudi.



AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

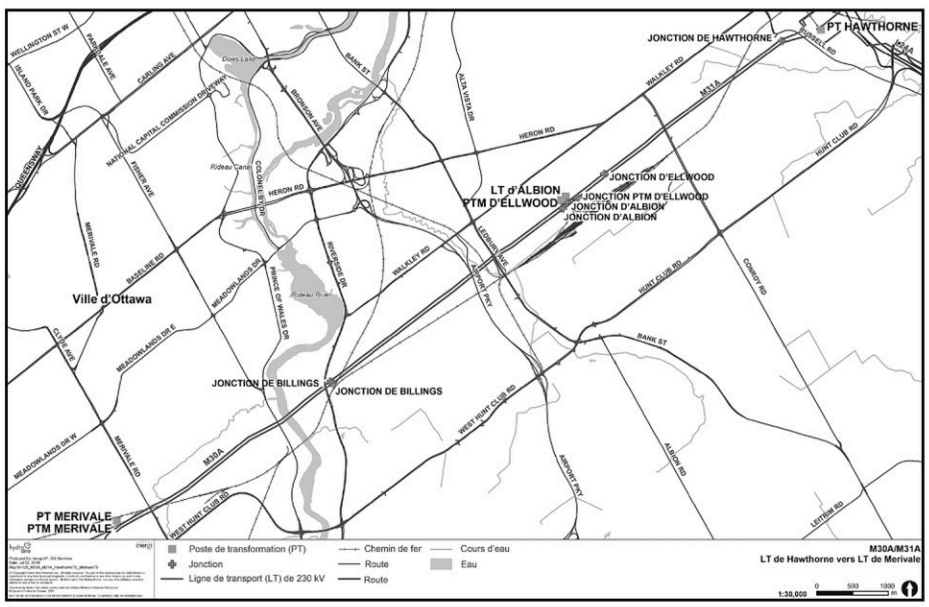
Hydro One Networks Inc. a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario en vue de remettre en service une ligne de transport de haute tension.

En savoir plus.

Hydro One Networks Inc. demande à la Commission de l'énergie de l'Ontario la permission de remettre en service environ 11,9 kilomètres de lignes de transport à circuit unique de 230 kilovolts (appelées circuits M30A et M31A) de la station de transmission Hawthorne à la station de transmission Merivale, dans la région d'Ottawa. Si la demande est approuvée telle que déposée, Hydro One Networks Inc. modifierait les circuits M30A et M31A pour obtenir une configuration de circuit à double faisceau (deux conducteurs par phase). Les circuits M30A et M31A sont actuellement constitués de 3 phases chacun et chaque phase est constituée d'un seul conducteur.

Hydro One demande également à la Commission de l'énergie de l'Ontario d'approuver la réalisation de travaux connexes dans les deux stations de transmission et la forme de l'entente qu'elle propose aux propriétaires fonciers afin d'utiliser leurs terres pour le tracé ou la construction des lignes proposées.

Un plan du tracé proposé pour les lignes de transport est fourni ci-dessous.



LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO (CEO) TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La CEO est une agence publique indépendante et impartiale. Elle tiendra une audience publique afin d'étudier les demandes d'Hydro One Networks Inc. Au cours de l'audience, qui pourrait être une audience écrite ou orale, la CEO examinera les preuves et les arguments de Hydro One Networks Inc. et des participants (particuliers, municipalités et autres dont les intérêts seraient en jeu) qui se sont inscrits pour participer à l'audience (appelés intervenants).

L'audience de la CEO portera sur des éléments précis déterminés par la loi. *La Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* précise les éléments que la CEO doit prendre en compte avant de rendre sa décision. Si vous souhaitez participer à l'audience de la CEO, il est important que vous compreniez quels sont ces éléments.

Conformément à la *Loi sur la Commission de l'énergie de l'Ontario,* la CEO prendra en compte les trois éléments suivants :

- Les intérêts des consommateurs en ce qui concerne les prix ainsi que la fiabilité et la qualité du service d'électricité;
- La promotion de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables conformément aux politiques du gouvernement de l'Ontario;
- La forme de l'entente que Hydro One Networks Inc. propose aux propriétaires fonciers concernés par le tracé ou l'emplacement de la ligne de transport proposée.

En plus de l'audience de la CEO, d'autres processus sont requis avant de pouvoir construire une ligne. Par exemple, la plupart des lignes de transport doivent être soumises au processus d'évaluation environnementale du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. L'examen de la CEO ne portera que sur les trois éléments susmentionnés et ne portera pas sur d'autres éléments comme les répercussions sur l'environnement, la santé, l'esthétique ou la valeur des propriétés.

RENSEIGNEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de la requête déposée par Hydro One Networks Inc. Vous pouvez consulter la demande d'Hydro One Networks Inc. sur le site Web de la CEO dès maintenant.

Si vous êtes concernés par la ligne de transport proposée, vous voudrez peut-être participer activement à l'audience de l'une des façons suivantes :

- Vous pouvez envoyer à la CEO une lettre de commentaires qui sera prise en compte au cours de l'audience;
- Vous pouvez demander à la CEO la permission de participer à l'audience à titre d'intervenant. En tant qu'intervenant, vous pouvez poser des questions sur la demande de Hydro One Networks Inc. et présenter des arguments pour déterminer si la CEO doit approuver la demande de Hydro One Networks Inc. Pour obtenir le statut d'intervenant, une partie doit être directement concernée par les éléments qui seront pris en compte par la CEO. Si vous souhaitez devenir intervenant, la CEO doit recevoir votre demande au plus tard le **19 janvier 2021.**

EN SAVOIR PLUS

Le numéro de référence pour ce dossier est **EB-2020-0265.** Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette audience, sur les démarches à suivre pour déposer une lettre contenant vos commentaires, participer en tant qu'intervenant ou pour consulter les documents relatifs à cette affaire, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2020-0265** dans la liste sur le site Web de la CEO : **https://www.oeb.ca/fr/participez/applications/requetes-tarifaires-en-cours.** Vous pouvez également téléphoner à Andrew Pietrewicz au 1 888 632-6273, poste 642.

AUDIENCES ORALES OU AUDIENCES ÉCRITES

Il existe deux types d'audiences à la CEO : les audiences orales et les audiences écrites. La CEO décidera ultérieurement de traiter l'affaire par voie d'audience orale ou écrite. Si vous estimez qu'avoir recours à une audience orale serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments d'ici le **19 janvier 2021.**

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre apparaîtront dans le dossier public et sur le site Web de la CEO. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse de domicile et votre adresse électronique ne seront pas rendus publics. Si vous représentez une entreprise, tous les renseignements de l'entreprise demeureront accessibles au public. Si vous participez à titre d'intervenant, tous vos renseignements personnels seront rendus publics.

La requête a été déposée conformément aux articles 92 et 97 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O. 1998, chap. 15 (annexe B).

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319, 27e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4
À l'attention de : Registraire
Dépôts : https://pes.ontarioenergyboard.ca/eservice
courriel : registrar@oeb.ca
téléc. : 416 440-7656

Ontario Energy Board | Commission de l'énergie de l'Ontario
Ontario

Le bonhomme Huit-Heures

MYLÈNE MOISAN
CHRONIQUE
mmoisan@lesoleil.com



C'était pratique dans le bon vieux temps, quand un enfant ne voulait pas se coucher, ou s'il tardait à s'endormir, on sortait de sa manche le bonhomme Sept-Heures. Demi-homme, demi-monstre, la créature était sans pitié, elle enlevait les enfants qui ne dormaient pas à 19h, et on ne les revoyait jamais.

Toutes les nuits, il rôdait.

Personne ne l'a jamais vu bien sûr, mais la simple menace de son éventuelle présence suffisait à terrifier les petits Québécois. Ailleurs, c'était le croquemitaine, le père Fouettard, le Boogeyman, l'idée était la même, convaincre les enfants d'aller au pieu à une heure raisonnable.

J'ai pensé à cette légende, mercredi, quand le premier ministre Legault nous a annoncé que nous allions avoir un couvre-feu jusqu'au 8 février, à partir de 20h.

Un bonhomme Huit-Heures.

Pas de risque d'être kidnappé, plutôt celui de recevoir une amende salée allant de 1000 $ à 6000 $ en cas de récidive. On se dit que les gens auront assez la chienne pour rester tranquilles à la maison, tout ça pour contenir — et ralentir — la propagation de ce foutu virus, pour aplatir la courbe.

Comme pour la légende, on frappe l'imaginaire.

C'est ça au fond, parce que dans les faits, ça fait déjà un bon bout qu'on n'a plus nulle part à aller après 20h. Depuis que les bars et les restaurants sont fermés, voulez-vous bien me dire ce qu'il y avait à faire le soir à part aller s'acheter un sac de chips au dépanneur ou aller prendre un bon bol d'air frais ?

Et est-ce ce qui essaimait le virus ?

Il y avait bien le ski en soirée où les patinoires de la ville qui étaient ouvertes jusqu'à 22h, suffira de rentrer quelques heures plus tôt, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Je vois mal encore en quoi cela aura un impact réel sur la transmission du virus. Si c'était des sources de transmission, il aurait fallu les tarir.

Le directeur de la Santé publique, Horacio Arruda, l'a admis, l'efficacité d'un couvre-feu n'est pas démontrée, il a dit compter sur l'addition des mesures.

Le problème, c'est qu'on n'ajoute aucune mesure.

Au début de la semaine, le quotidien *La Presse* nous révélait que le gouvernement nous préparait un traitement-choc, qu'il allait serrer la vis, prendre le virus à bras-le-corps pour que nous arrivions à le maîtriser le temps que les effets de la vaccination se fassent sentir. Le constat était celui-ci : les mesures ne suffisent pas, il faut faire plus.

Beaucoup plus.

J'ai beau chercher dans ce qui a été annoncé mercredi, je ne vois pas où on a fermé le robinet. Les chantiers restent ouverts, le secteur manufacturier aussi. C'est assez simple, ce qui était ouvert depuis le 25 décembre le reste, ce qui était fermé le reste aussi. Et encore, on permet la cueillette en magasin et l'accès aux bibliothèques, ce qui n'était pas permis.

À part le report d'une semaine du retour à l'école secondaire et le port du masque en tout temps pour les 5e et 6e années, je ne vois rien de nouveau.

Reste le couvre-feu.

Ce qu'il faut comprendre, donc, c'est que le gouvernement mise *all in* sur le bonhomme Huit-Heures pour convaincre ceux qui font fi de l'interdiction de se réunir autour de la table ou d'un feu, et qui le font en toute connaissance de cause. Pour le premier ministre François Legault, le problème est là. « Pourquoi, avec tous les efforts qu'on a faits, entre autres au cours des deux dernières semaines, avec les écoles et la plupart des entreprises fermées, il y a encore autant de cas ? La réponse est dure : il s'est passé beaucoup de choses dans les maisons », a-t-il tonné mercredi en conférence de presse.

« Le couvre-feu permet de diminuer les possibilités de contacts », a renchéri Horacio Arruda pour justifier la mesure.

Souhaitons-le, mais on ne peut pas s'empêcher de penser que des récalcitrants se donneront rendez-vous à 19h59 pour ne repartir que le lendemain matin lorsque le couvre-feu sera levé. Ils seront combien ? Difficile à estimer. Espérons que la majorité ne cherche pas à jouer au chat et à la souris.

Le gouvernement y met toutes ses billes.

Alors, pendant les quatre prochaines semaines, les policiers pourront interpeller les citoyens qui circulent après 20h pour s'assurer qu'ils ne vont pas prendre un verre chez le beau-frère, mais bien à la pharmacie acheter du Gastrolyte pour le petit dernier. La vice-première ministre Geneviève Guilbault a expliqué jeudi que « ce sera la responsabilité de la personne de faire la démonstration à un policier ».

Et au policier de juger.

N'essayez pas de jouer les fins finauds, a prévenu la ministre de la Sécurité publique. « Ce sera possible de sortir après 20h dans un rayon d'un kilomètre autour de sa résidence pour les besoins du chien. Évidemment, il faut être accompagné de son chien pour pouvoir se prévaloir de cette exception-là. »

On vous a à l'œil.

À l'époque, j'imagine que lorsqu'on était rendu à dire à son enfant, pour qu'il s'endorme, qu'il allait se faire enlever par un monstre et disparaître à tout jamais, c'est qu'on avait tout essayé et qu'on était à court d'idées. Qu'on ne savait plus trop quoi faire, à part frapper l'imaginaire.

J'ai l'impression qu'on en est là.

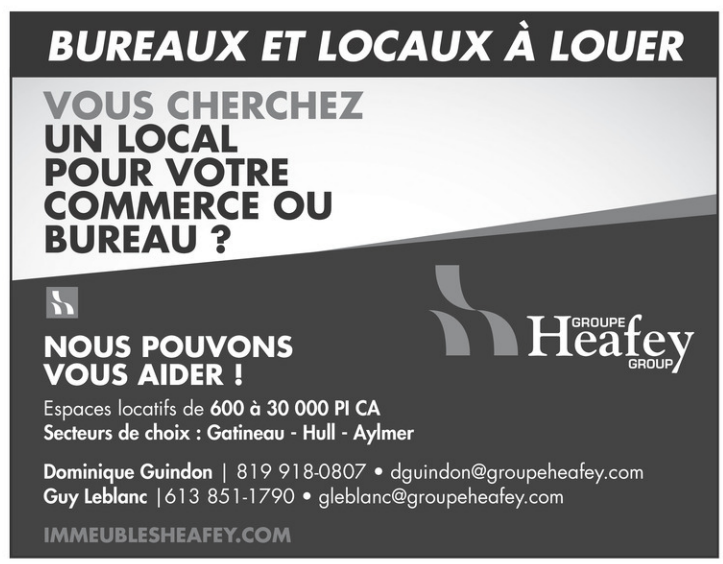


À la manière de la légende du bonhomme Sept-Heures, le premier ministre Legault frappe l'imaginaire en nous annonçant un couvre-feu jusqu'au 8 février, à partir de 20 h. — PHOTO 123RF/RA2STUDIO









Os de verre et moral d'acier

ISABELLE LÉGARÉ
CHRONIQUE
isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca



Jessyca Marchand casse à rien. Ses os, pas son moral. Il y a cependant des limites à ce qu'elle peut tolérer, même après plus de 300 fractures à sa douloureuse collection. Clouée dans son lit, la jeune femme de 27 ans en a plein le dos de ceux qui se plaignent sans arrêt d'être contraints de rester à la maison pour cause de pandémie.

«Avant de chialer que vous n'en pouvez plus du confinement, que vous voulez avoir des vacances payées dans le sud ou que vous êtes juste tannés, je tiens à vous dire quelque chose.

Ça fait maintenant trois semaines que je suis alitée, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, à cause d'une fracture du fémur. Et au cas où ce ne serait pas assez clair, je fais TOUT dans mon lit: me laver, aller au petit coin, m'habiller, manger, etc. JE NE SORS PAS DE MON LIT, alors chialer parce que vous ne pouvez pas sortir de chez vous ou ne pas aller magasiner, je suis désolée, mais ça me dépasse.

Je ne veux pas dire que je suis pire que vous, mais sérieusement, il y a des gens qui sont dans des situations bien pires que les nôtres (moi compris, je vous l'assure).»

Voilà, c'est dit.

Jessyca n'a pas l'habitude de se tourner vers les réseaux sociaux pour exprimer tout haut ce qu'elle pense tout bas, mais cette semaine, elle s'est permis de partager le précédent message à ses amis Facebook dont je fais partie.

Notre première rencontre remonte à 2008. Elle avait 14 ans et cumulait alors quelque 200 fractures...

«J'ai l'ossature d'un bébé naissant», m'avait confié l'adolescente atteinte d'ostéogenèse imparfaite de type 3, une maladie génétique rare qui empêche la formation d'os solides.

À bord de son fauteuil roulant, l'adolescente de petite taille m'avait décrit son parcours entrecoupé d'innombrables hospitalisations en raison d'interventions chirurgicales, de traitements et de périodes de réadaptation physique.

Rencontrée à son école secondaire, elle m'avait expliqué pourquoi il lui fallait éviter la cohue dans les corridors. Si le sac à dos d'un élève accrochait par mégarde son fauteuil roulant, elle risquait de faire un faux mouvement susceptible de provoquer une autre fracture. Même une petite tape d'encouragement sur son épaule n'était pas sans risque.

Je me souviens de l'avoir comparée à une poupée de porcelaine qui avait su se forger un moral d'acier.

Une douzaine d'années plus tard, cette image lui colle toujours autant à la peau.

«On a tous des moments où on aimerait que ça se termine afin qu'on puisse revoir la famille et nos amis. Mais plus on déroge aux règles, plus ce sera long avant que ça redevienne normal.»

— Jessyca Marchand

La fragilité osseuse de Jessyca est à ce point sévère qu'un simple éternuement peut lui briser une côte. Ça s'est déjà produit à l'université où la jeune femme de Trois-Rivières a récemment terminé une maîtrise en communication sociale. Plutôt que de hurler de douleur en pleine classe, l'étudiante a serré les dents jusqu'à la fin du cours.



Immobilisée dans son lit en raison d'une nouvelle fracture, Jessyca Marchand réussit à garder le moral.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Pas question d'attirer l'attention sur elle. L'apitoiement, ce n'est pas son truc. Contre-productif.

Aussi, c'est en direct de son lit que Jessyca a accepté de me donner de ses nouvelles.

Le haut du corps légèrement relevé et soutenu par des coussins, elle est apparue de bonne humeur dans l'écran de l'ordinateur même si son quotidien se résume à attendre que l'os de sa cuisse se ressoude.

Plus jeune, Jessyca pouvait subir de dix à quinze fractures annuellement. Ces dernières années, ses os se brisaient trois ou quatre fois par an. Belle amélioration.

«Mes fractures étaient moins sévères aussi. Le temps de récupération était moins long.

Depuis plusieurs mois, la jeune femme bénéficiait d'un répit appréciable lorsqu'est survenue, il y a cinq semaines, cette mauvaise torsion de la jambe gauche.

Jessyca s'est fracturé le fémur en se transférant du fauteuil roulant à la toilette. Aussi bête que ça.

La pandémie n'est pas étrangère à cette blessure.

Depuis la première vague du printemps dernier, Jessyca est moins sortie de chez elle par respect des consignes sanitaires. De plus en plus inactive, elle a pris un peu de poids et son corps s'est ankylosé. Ajoutez à cela l'annulation et le report de traitements pour renforcer ses os, des rendez-vous considérés non urgents dans la situation actuelle.

Jessyca a limité le plus possible ses mouvements et déplacements à la suite de sa fracture.

«Je m'assoyais dans mon fauteuil le temps que ma mère aille travailler, mais dès qu'elle revenait, je me couchais dans mon lit.»

Un autre craquement s'est fait entendre deux semaines après le premier. Cette fois, la brave Jessyca n'a pu retenir un cri.

«Habituellement, la douleur, je la contrôle très bien, il n'y a aucun problème, mais cette douleur-là a été l'une des plus violentes que j'ai eue ces dernières années. Le cœur t'arrête. Tu as beau vouloir retenir tes larmes, elles coulent toutes seules.»

Ça a été extrêmement difficile de la sortir de son fauteuil roulant pour la déposer dans son lit.

Dans un contexte autre que pandémique, Jessyca aurait sans doute appelé l'ambulance, mais le dernier endroit où elle souhaitait se retrouver, c'est à l'hôpital où on en a déjà plein les bras avec la COVID.

Une tante et une cousine qui habitent à proximité sont venues prêter main-forte à sa mère. Jessyca a guidé les trois femmes du mieux possible. Une mauvaise manipulation, aussi délicate soit-elle, aurait pu empirer son cas.

Depuis trois semaines, Jessyca n'a pas quitté son lit.

Après quelque 300 fractures, la jeune femme connaît son corps mieux que quiconque. Elle sait ce qu'elle a à faire. Rester immobile et attendre que les jours passent pour permettre à l'os cassé de guérir, de se solidifier.

Tout ce qu'elle voit à longueur de journée, ce sont les quatre murs de sa chambre. Jessyca ne va même pas dans le salon, la pièce d'à côté.

Personnellement, la prochaine fois que j'aurai envie de pester contre la pandémie et ses effets collatéraux sur mon quotidien, je vais sortir marcher, prendre un pas de recul et une grande bouffée d'air frais en ayant une pensée solidaire pour Jessyca dont l'endurance devrait nous servir d'exemple.

«Tout le monde est tanné, tout le monde n'en peut plus, ajoute-t-elle. On a tous des moments où on aimerait que ça se termine afin qu'on puisse revoir la famille et nos amis. Mais plus on déroge aux règles, plus ce sera long avant que ça redevienne normal.»

Prendre son mal en patience, ça vaut pour nous tous. Pas seulement pour elle.

En route vers la maternelle et le jardin d'enfants

Pour une transition en douceur vers l'école

WEBINAIRE 1

Une journée à la maternelle et au jardin d'enfants

Disponible en ligne

WEBINAIRE 2

L'apprentissage par le jeu

14 janvier 2021



Comptes et comptines pour les tout-petits

16 janvier 2021

WEBINAIRE 3

Une rentrée en toute quiétude

4 février 2021



Bricolage spécial pour les tout-petits

6 février 2021

WEBINAIRE 4

Conseils pour une transition réussie vers la maternelle

4 mars 2021



La relaxation par le jeu pour les tout-petits

6 mars 2021



Inscrivez-vous dès maintenant!

ecolecatholique.ca/enroute

Petite enfance

Écoles catholiques Centre-Est

HISTOIRE

DEVOIR DE MÉMOIRE

Où se trouvent ces édifices ?

GENEVIÈVE TURCOT
Directrice de l'information





Est-ce que ce bel édifice gatinois, sur la photo du haut, vous est familier? Ce monument patrimonial non identifié a été photographié en 1977 par Roger Poirier (P134, S6, SS1, D5, P4). Les archivistes de l'équipe gatinoise de BAnQ aimeraient bien pouvoir compléter sa fiche descriptive.

MYSTÈRE NON RÉSOLU !

Pour la première fois depuis la courte existence de notre série Devoir de mémoire, un cliché est demeuré sans réponse. Aucun lecteur n'a été en mesure d'identifier ce que l'on croyait être un presbytère du côté d'Ottawa (P174, S4, P137), présenté dans ces pages le 26 décembre et le 2 janvier. Il n'est d'ailleurs pas trop tard pour nous faire parvenir vos idées ou vos pistes de solution.

Avez-vous des informations au sujet de ces lieux ? Écrivez-nous vos réponses à nouvelles@ledroit.com.

«Cet hiver, on patine à la maison!»

Vous patinez dans votre cour?

Le samedi 16 janvier, *Le Droit* publiera dans sa section **SPORTS**, les photos des plus belles patinoires conçues à domicile dans la région et partout au Québec.

Faites-vite, vous avez jusqu'au 12 janvier pour participer!



ENVOYEZ-NOUS UNE PHOTO DE VOTRE PATINOIRE MAISON : sports@ledroit.com

leDroit NUMÉRIQUE

La disparition

RAYMOND OUIMET
Collaboration spéciale

CAPSULE DE NOTRE HISTOIRE

Pendant au moins un demi-siècle, toute ville qui se respectait avait son service de transport en commun assuré par des véhicules sur rail, les tramways. Puis, fin des années 1940, début des années 1950, ces machines ont presque toutes disparu. Pourquoi donc ? Retour sur une histoire au secret bien gardé.

Exploités par la Ottawa Electric Company, une entreprise privée, les tramways électriques apparaissent à Ottawa en 1891 (premier réseau au pays). En 1895, son réseau s'étend sur 50 kilomètres. Cependant, l'entreprise commence à éprouver des difficultés financières quand, après la Seconde Guerre mondiale, elle doit payer des taxes fédérales élevées. Bien que le nombre de passagers se maintienne, l'entreprise fait l'objet d'un nombre croissant de plaintes. La Ville d'Ottawa achète le système en difficulté en 1948, et donne naissance à la Ottawa Transportation Commission qui exploite dès lors 130 tramways. En 1959, tous les tramways sont remplacés par les autobus jugés plus rentables.

À Gatineau, le service des tramways électriques apparaît dans les secteurs Aylmer et Hull en 1896. Fondé par Théophile Viau, puis exploité pendant la plus grande partie de son existence par la Hull Electric Compagny, le service comprend quatre circuits et un peu plus d'une douzaine de tramways peints en vert. Les tramways sont remplacés par les autobus du Transport urbain de Hull en 1947 quand la Ville refuse de prolonger le contrat signé en 1938 avec la Hull Electric.

PLUSIEURS RAISONS

Plusieurs raisons président à la disparition des tramways au Canada dans les années 1950. L'une des principales raisons, tant à Hull, à Ottawa qu'à Montréal, est l'inaptitude des entreprises privées à offrir un service de qualité, et la cupidité des actionnaires des compagnies de tramways qui trop souvent ne respectent pas les ententes passées avec les villes.

Pendant la crise économique des années 1930, la Hull Electric Company, alors propriété de la célèbre et inassouvissable Canadian International Paper, avait demandé la permission d'augmenter ses tarifs à cause d'un déficit d'exploitation de son service de tramways. Or, une enquête démontrera que la Hull Electric n'avait jamais cessé de faire de profits bien que ceux-ci soient passés de 26,8 % à 15,1 % de 1927 à 1931 ! Devant cette cupidité, les villes de Montréal et d'Ottawa municipaliseront leur service de tramways.

Les années 1940 et 1950 ont vu s'établir la domination du transport par automobile. Dès 1930, le parc automobile du Québec était quatre fois plus élevé qu'en 1917. En 1960, il aura été multiplié par sept pour atteindre 1 161 599 véhicules automoteurs. L'individualisme s'exprimait de plus en plus à travers l'automobile qui est devenue la reine du transport. Aussi les villes développent-elles leur réseau routier, et ce, à des coûts faramineux. En 1945, la Compagnie de tramways de Montréal rendait publique une étude dans laquelle on relève que : «L'élargissement des rues est fréquemment avancé comme solution à la congestion

des tramways

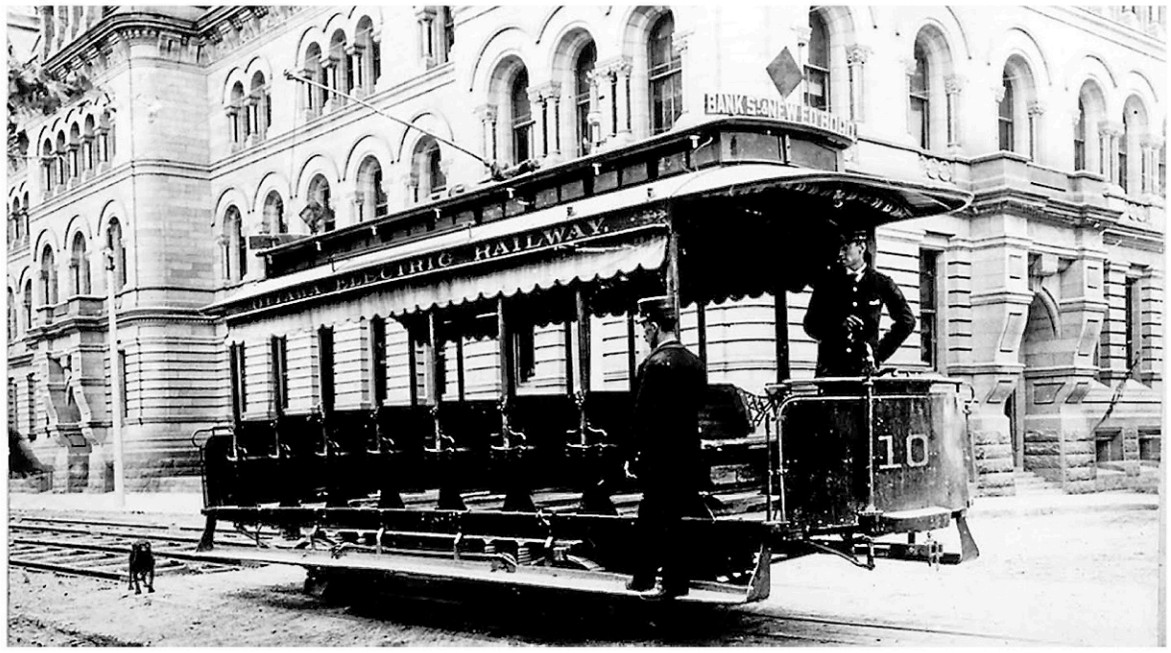
de la métropole. Bien qu'une telle mesure accroisse la capacité des rues, il a été démontré qu'elle n'améliore en rien les conditions de circulation en général.» Or, ce rapport a été confirmé par des études conduites par la Ville de Villeneuve-d'Ascq (France) dans les années 1980 et par celle de l'université Cornell (États-Unis) dans les années 2000. Ces études ont démontré qu'à chaque fois que l'ont doublait le nombre de voies de circulation automobile, on ne faisait que doubler le nombre d'automobiles dans les dix ans, et ce, sans pour autant résoudre les problèmes de congestion ! L'étude de 1945 montrait qu'une voie de circulation automobile permettait d'accommoder 1 400 personnes à l'heure, alors qu'une voie de métro pouvait alors transporter 40 000 personnes à l'heure.

Malgré ces études et la pollution engendrée par les moteurs à explosion, la liberté de l'autobus, dont le trajet n'est pas astreint à des rails, séduit ; le célèbre urbaniste Jacques Gréber estimait les tramways nuisibles. À Ottawa, le rapport d'un soi-disant spécialiste du transport a alors recommandé l'abandon du tramway à cause de ses coûts d'exploitation, comparés à ceux de l'autobus, et le vieillissement des équipements. Car ni l'ancienne entreprise privée ottavienne, ni la hulloise d'ailleurs, n'entretenait son matériel roulant qui avait vieilli. Toutefois, un rapport de la Ville de Montréal, rédigé dans les années 1930, avait démontré que pour chaque tranche de revenu de 100 dollars générés par les réseaux de transport en commun, il en coûtait 97 dollars pour les frais d'exploitation des autobus contre 73 dollars pour ceux des tramways.

UN PROGRÈS ?

On pourrait croire que c'est une certaine vision du progrès qui l'a emporté, mais ce n'est pas le cas. De fait, des pressions occultes d'entreprises privées… De 1969 à 1974, un comité sénatorial dirigé par Bradford C. Snell a mené une enquête approfondie sur l'industrie du transport aux États-Unis. Dans ses conclusions, le rapport Snell incrimine les trois grands de l'auto – GM, Ford, et Chrysler –, ainsi que la Standard Oil of California, la Phillips Petroleum, Mack Manufacturing, Firestone et plusieurs autres compagnies dans un vaste complot qui, au cours des années 1930 et 1940, avait pour dessein de supprimer tous les réseaux électriques de transport, et ce, afin de les convertir au diesel. Ainsi, les réseaux de tramways et de trolleybus ont été démantelés dans une centaine de villes américaines et remplacés par les autobus diesel de GM.

Ces faits, méconnus tant des Canadiens et des Étasuniens ont été si troublants que GM a demandé et obtenu du Sénat la mise à l'index du rapport Snell. À Montréal, toutes les études et les enquêtes qui démontraient le bien-fondé du remplacement des tramways par les autobus ont été… jetées au panier. Et cela, malgré que le coût de l'électricité au Québec soit un des plus bas au monde.



On pourrait croire que c'est une certaine vision du progrès qui a fait disparaître les tramways, comme celui-ci qui circule sur la rue Bank en 1900. Mais ce n'est pas le cas. — BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Sélection Retraite
Gatineau

OUVERTURE MARS 2021

Réservez maintenant, et bénéficiez d'un plus grand choix d'unités et d'un prix de lancement avantageux !









COMPLEXE POUR RETRAITÉS
245, boulevard du Plateau,
Gatineau, Qc

BUREAU DE LOCATION :
75, boul. du Plateau, local 107,
Gatineau, Qc *(Face au Super C)*

Venez rencontrer notre équipe chaleureuse pour une consultation personnalisée et sécuritaire.

Prenez rendez-vous !
1 844 982-0645 (sans frais)
selectionretraite.com

L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

opinions

ÉRIC BROUSSEAU
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ebrousseau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAULT
RÉDACTEUR EN CHEF
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION
gturcot@ledroit.com

L'insurrection américaine

GENEVIÈVE TELLIER
COLLABORATION SPÉCIALE
editorial@ledroit.com



Ce que nous avons vu aux États-Unis cette semaine est sans précédent. Des Américains, dont plusieurs étaient armés, ont pris d'assaut le Capitole, ont saccagé les lieux et ont fait fuir leurs représentants élus qui étaient en train de valider l'élection de Joe Biden et de Kamala Harris. C'est rien de moins qu'une tentative de coup d'État. L'expression n'est pas trop forte: lorsque l'on exige que soit porté au pouvoir un individu qui n'a pas été élu démocratiquement (en fait, qui a été défait démocratiquement), c'est bien d'un coup d'État dont il s'agit.

Une question est sur les lèvres de bien des gens. Comment un tel événement a-t-il pu se produire aux États-Unis en 2021 ? La réponse la plus facile est celle-ci: c'est la faute de Donald Trump. En martelant depuis des mois que l'élection est truquée, qu'il y a eu des fraudes massives, qu'il a gagné par une marge écrasante tant le vote populaire que celui des grands électeurs, que tous les médias sont contre lui, pour ensuite convier ses partisans à Washington dans le seul but de faire une démonstration de force, le jour même de la certification des résultats de l'élection, Donald Trump a directement et sciemment provoqué cet événement.

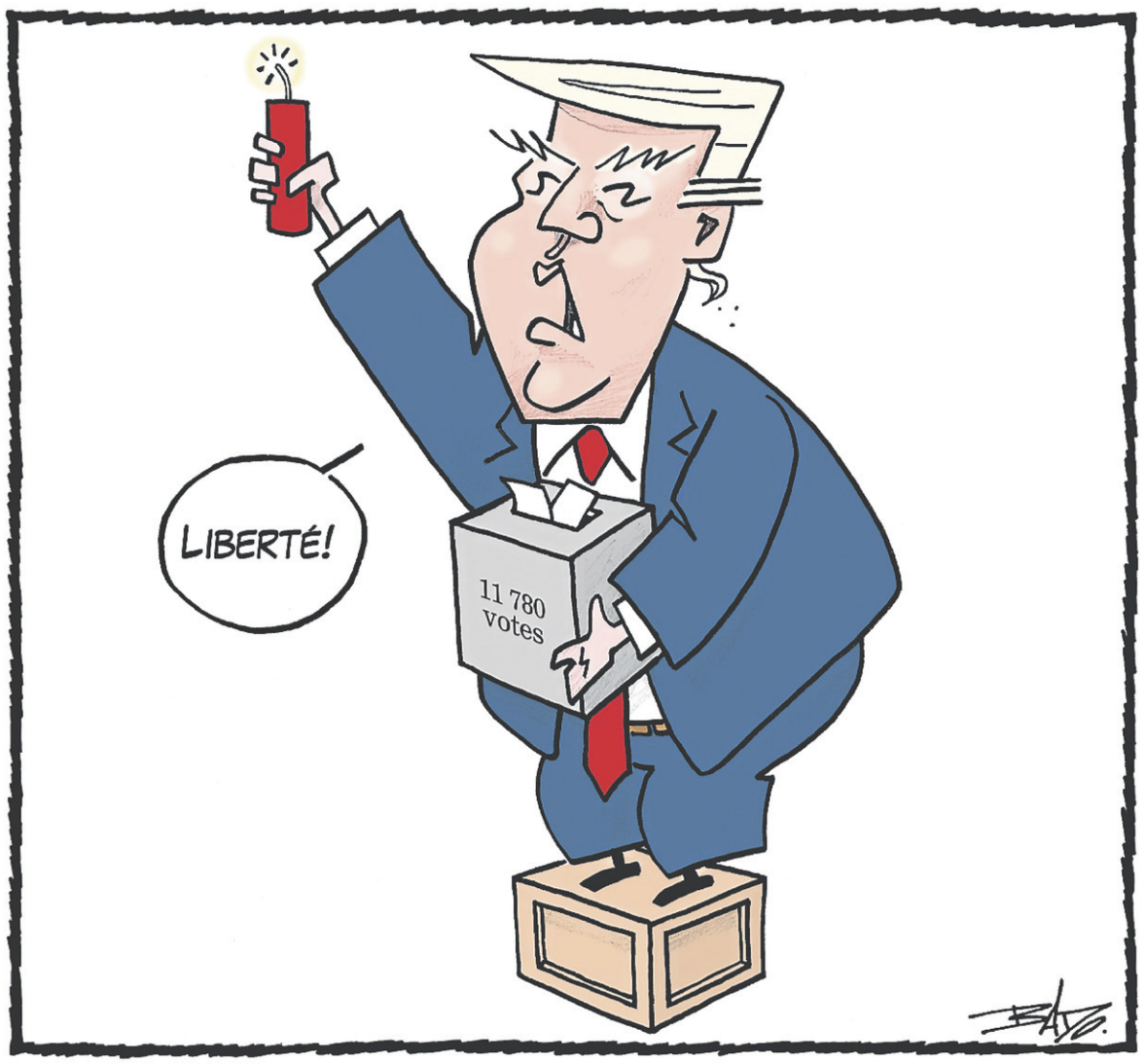
Si la responsabilité de Donald Trump ne fait aucun doute, il serait faux de croire qu'il est l'unique instigateur de cette insurrection. Il est davantage le symptôme que l'origine d'une grave crise que traversent actuellement les États-Unis. Une crise d'abord économique. Depuis 30 ans, l'intensification de la mondialisation a profondément transformé le marché du travail américain. Les emplois bien rémunérés du secteur manufacturier ont disparu au profit d'emplois précaires à faibles salaires. Les revenus de la classe moyenne n'ont pas augmenté autant que ceux des classes mieux nanties, ce qui a accentué les inégalités économiques et provoqué le mécontentement.

La crise est aussi politique. Depuis l'élection de Ronald Reagan en 1980, les élus républicains et démocrates ont mené une charge en règle contre la fiscalité. L'ennemi commun est devenu l'impôt, une idée très populaire pour obtenir facilement des votes. En effet, qui aime payer des taxes ? Cette idée est devenue si attrayante qu'elle a mené à la création du Tea Party lors de la crise financière de 2009. Au moment où la plupart des économistes et des dirigeants des milieux d'affaires réclamaient un engagement financier direct de l'État pour relancer l'économie, ce mouvement exigeait des baisses d'impôts et moins d'intervention gouvernementale. En répétant sans cesse que l'impôt est mauvais et en adoptant des mesures agressives de réduction de la fiscalité, les élus ont coupé les ailes de leur gouvernement et attaqué directement sa légitimité.

Enfin, il s'agit aussi d'une crise du système de l'éducation. Les sondages internationaux le confirment année après année: les élèves américains se classent derrière ceux des autres pays occidentaux en matière de réussite scolaire. Ce résultat n'est pas surprenant, lorsque l'on sait que l'enseignement de la théorie créationniste est exigé par la loi dans plusieurs États et que près d'un tiers des jeunes Américains croient que la Terre est plate. Il ne faut pas être surpris si une large part de la population reprend à son compte les arguments complètement absurdes de Donald Trump: fausses nouvelles, théories du complot, corruption des médias, etc.

Il faut espérer que l'insurrection survenue cette semaine va devenir l'élément déclencheur de la prise de conscience nécessaire pour sortir la société américaine de cette profonde crise. Et que le président Biden pourra commencer à mettre en place les réformes qui s'imposent.

L'auteure est professeure titulaire à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa.



À VOUS LA PAROLE

Non à la vente de l'église

La vente de l'église Notre-Dame-de-Lorette doit être stoppée. Non seulement est-il impensable que les intérêts privés du Groupe Marc Dubé s'accaparent le fruit du soutien financier des fidèles pendant des décennies, sans compter celui de la communauté de Val-Tétreault, mais il est indécent que le conseil de la Fabrique privilégie ces intérêts privés plutôt que le projet de coopérative d'habitation sur lequel travaillaient plusieurs leaders de la communauté de Val-Tétreault. Le conseil était d'ailleurs parfaitement au courant des démarches visant l'établissement de cette coopérative, mais l'argent a parlé plus fort. Il est grand temps de revoir la vente des édifices religieux, notamment les églises catholiques, pour que ces bâtiments demeurent au service des communautés qui les accueillent.

Olivier Desharnais-Roy, Gatineau

Non merci, monsieur Duggan

Le conseiller Mike Duggan souhaite se présenter dans le secteur de Pointe-Gatineau lors des prochaines élections municipales, et ce, en prétendant qu'il faut une candidature indépendante et forte. Wow! Quelle prétention! J'ai l'impression qu'il ne fait pas la même lecture que la majorité des électeurs du quartier. La candidature forte... elle est déjà en fonction. Myriam Nadeau fait de l'excellent travail et je vois mal la remplacer par un conseiller qui se cherche... Trouvez l'erreur!

Paul Peterson, Gatineau

6e pont: conversion bienvenue aux mathématiques

« La nécessité de construire un sixième pont dans l'est, c'est mathématique, plaide le député MacKinnon » (*Le Droit*, 26 décembre). La conversion de ce député aux mathématiques est une très bonne nouvelle. Depuis des années, il faisait une obsession de construire un pont par l'île Kettle. Or les ingénieurs de la CCN avaient eux-mêmes mis en évidence que le corridor Kettle était le plus mauvais des 12 corridors envisagés pour le total des critères environnementaux et sociaux. L'ingénieur Steve Taylor, responsable des études de la CCN, l'avait confirmé, en précisant que le corridor Kettle n'avait été recommandé que parce que le comité d'évaluation, influencé par certains politiciens, avait accordé beaucoup plus d'importance aux facteurs non environnementaux qu'aux facteurs environnementaux.

C'était contraire aux exigences des gouvernements, et ce fut donc rejeté. En 2009, l'idée d'un sixième pont était acceptée par tous. Si certains Gatinois importants ne s'étaient pas obstinés à vouloir absolument que le nouveau pont passe par l'Île Kettle, ce nouveau pont serait sans doute déjà construit, mais à un endroit respectueux des exigences des gouvernements provinciaux. Pour avancer dans ce dossier, il faut se fier aux chiffres et pas aux recommandations politiquement biaisées ! Steven MacKinnon l'aurait-il enfin compris ?

Roland Madou, Ottawa

J'achète local et je m'informe local

Depuis dix mois, la pandémie chamboule nos habitudes. L'achat local gagne de plus en plus d'adeptes, mais cette prise de conscience ne doit pas s'arrêter à nos commerces et à nos producteurs : nos médias aussi ont besoin de l'appui de leur collectivité.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec, section Outaouais, représente plus de 100 journalistes qui travaillent pour un média francophone à Ottawa et en Outaouais. En solidarité pour nos collègues du quotidien *Le Droit*, nous vous rappelons que l'achat local, c'est aussi s'abonner à son journal local!

Depuis novembre, ce média centenaire vous demande de débourser de l'argent pour avoir accès à son contenu. Vous hésitez à le faire? Rappelez-vous que dans un monde pas si lointain, il fallait payer pour lire son journal papier déposé par le camelot aux aurores. Il s'agit finalement de reprendre nos bonnes vieilles habitudes.

Pour paraphraser *La Presse* +, l'information de qualité a un prix. Vérifier des faits aussi! Le modèle de l'information gratuite a démontré ses limites.

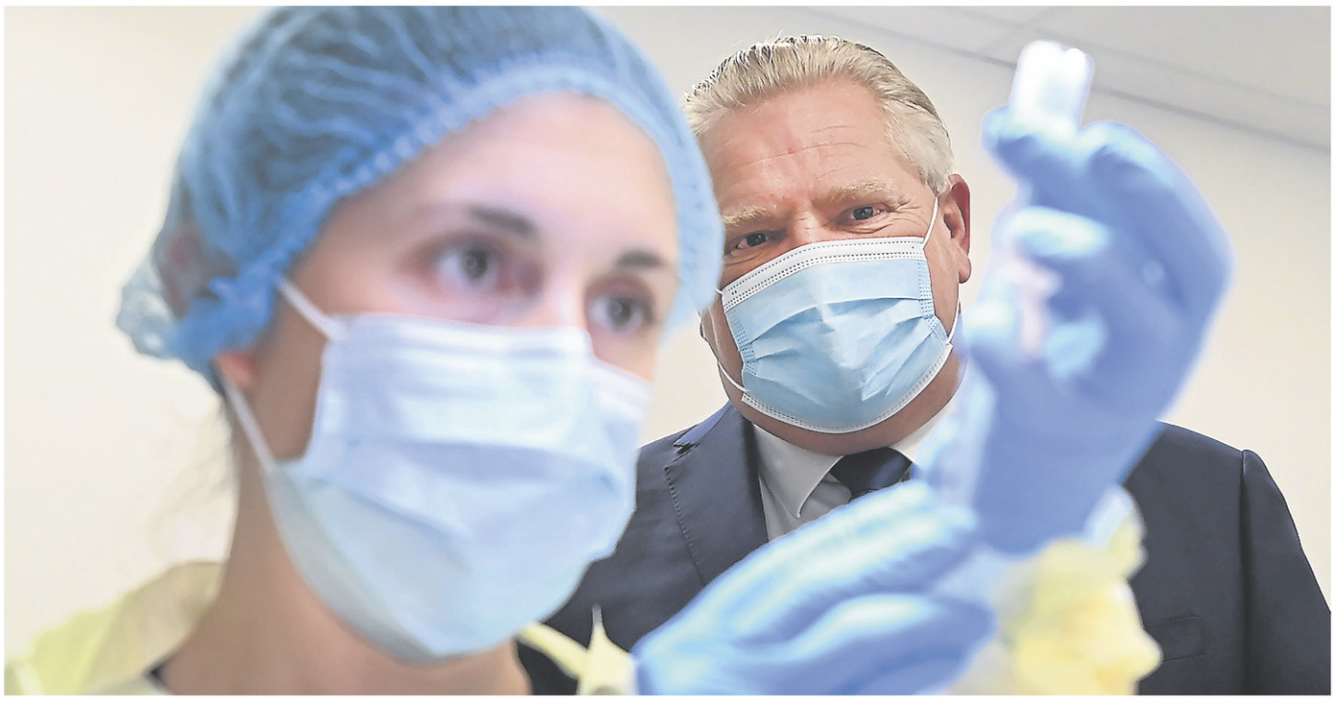
En cette ère de fausses nouvelles, la population a besoin du travail des journalistes, plus que jamais. Ils passent de longues journées à poser des questions difficiles, mais nécessaires; à séparer le vrai du faux; à rapporter et à illustrer les événements qui nous touchent. Ils ont le devoir et le privilège d'être les garde-fous de notre démocratie. Et ils continueront, tant qu'on le leur permettra.

Votre appui est tout aussi indispensable pour les radios communautaires du Pontiac et de Maniwaki, pour le *Bulletin d'Aylmer*, *L'Info de la Lièvre*, *L'Info Petite-Nation*, et pour tous les autres médias d'information de notre belle région.

Supportons nos médias locaux, permettons-leur de continuer à nous faire comprendre et à rapporter l'impact qu'ont les décisions de nos élus locaux, des instances de santé et celles des autorités scolaires. Sans leur travail acharné, comment savoir réellement ce qui se passe dans nos hôpitaux ? Comment les fonds publics sont-ils dépensés? Et qui pourrait souligner les exploits de nos talents dans les MRC de l'Outaouais et dans l'Est ontarien en sports et en arts ?

Nous devons tous recommencer à payer pour nous informer! C'est notre résolution pour 2021! La survie de l'écosystème médiatique et la vitalité de notre démocratie dépendent du bien essentiel qu'est l'information locale.

Alexandra Angers, *présidente,* ***Elizabeth Seguin,*** *vice-présidente,* ***Catherine Morasse,*** *trésorière,* ***Jean-François Poudrier*** *secrétaire,* ***Félix-Antoine Parent****, administrateur,* ***Sophy-Anne Brière*** *membre étudiante, Fédération professionnelle des journalistes du Québec - Section Outaouais*



Vendredi, Santé publique Ontario enregistrait 4 229 nouveaux cas de COVID-19 dans la province. —LA PRESSE CANADIENNE

COVID-19 : ça passe ou ça casse pour l'Ontario

SÉBASTIEN PIERROZ
CHRONIQUE
Collaboration spéciale



TORONTO

Les chiffres inquiètent en Ontario. La formule utilisée, certes de manière redondante depuis le début de la crise sanitaire, s'accorde plus que jamais avec la réalité. Et l'incapacité à limiter la propagation de l'épidémie n'a pas de quoi rassurer.

Le 15 décembre, l'Ontario franchissait la barre des 2 000 nouveaux cas quotidiens, le 30 décembre, celle des 3 000 nouvelles contaminations. Ce vendredi, Santé publique Ontario enregistrait 4 229 nouveaux cas de COVID-19 dans la province. Les 89 décès observés ce jeudi ont été le comptage des morts le plus élevé depuis… le 30 avril. Quant au taux de positivité aux tests, lequel avoisine maintenant avec les 10 %, il constitue une autre donnée alarmante.

Bien sûr, au cours des dernières semaines, le froid et les rassemblements familiaux inhérents au temps des Fêtes ont favorisé une hausse des cas en Europe et dans toute l'Amérique du Nord. Mais alors que le Manitoba et l'Alberta ont stabilisé sensiblement leur courbe épidémique, que le Québec semble donner les premiers signes dans ce sens, l'Ontario piétine…

Le gouvernement a toutefois pris la pleine mesure de l'urgence en annonçant de nouvelles restrictions. Dans le Sud de la province (incluant aussi Ottawa) – comprendre là où résident la grande majorité des Ontariens -, toutes les écoles seront fermées au moins jusqu'au 25 janvier.

L'argument du médecin-hygiéniste en chef de l'Ontario, le Dr David Williams, semble implacable : les élèves de moins de 13 ans enregistrent un taux de positivité 20 %, soit deux fois la « normale ».

En écartant l'option d'un couvre-feu généralisé comme décidé par le gouvernement du Québec, le premier ministre, Doug Ford, et son médecin-hygiéniste font l'analyse que les écoles sont au centre de la transmission communautaire.

Mais le choix du gouvernement ontarien de sacrifier provisoirement les écoles n'est pas sans risque. Il oblige des milliers d'enfants à poursuivre l'apprentissage à distance, en dépit des lacunes de ce type d'éducation pour les élèves avec des besoins spéciaux. Par ailleurs, beaucoup de parents doivent concilier le télétravail avec la surveillance des enfants, au risque d'affecter leur productivité.

Dans le même temps, il semble que la province mise beaucoup sur le vaccin dans les foyers de soins de longue durée. L'Ontario veut vacciner tous les résidents et les travailleurs le désirant dans ces centres, d'ici le 21 janvier.

Avec plus de 60 % des décès constatés depuis mars, ces centres pour ainés restent le point névralgique de la pandémie en Ontario. Le gouvernement n'a pas le droit à l'erreur dans sa compagne de vaccination, d'autant que les éclosions se sont multipliées dans les derniers jours.

Il faudra plusieurs semaines pour analyser les effets combinés des restrictions et de la vaccination.

Face à la COVID-19, il n'y a en tout cas pas de consensus politique ni scientifique sur la solution idéale. Confrontés à la méconnaissance de l'épidémie, à la difficulté du traçage, et aux mutations inattendues du virus, les gouvernements «bons élèves» d'un jour peuvent devenir les «cancres» du lendemain. C'est par exemple le cas de l'Allemagne.

En revanche, beaucoup de gouvernements jouent leur réélection, voire leur survie, avec la gestion de cette crise sanitaire hors-norme. En 2021, Doug Ford sera jugé en grande partie sur sa capacité à limiter la propagation du virus. Le défi est immense. L'erreur serait impardonnable.

Sébastien Pierroz est rédacteur en chef et journaliste pour la production ONFR+ du Groupe Média TFO.

NOTRE SANTÉ MENTALE

CONFINEMENT, PRISE DEUX

Georgia Vrakas
Psychologue et professeure au Département de psychoéducation, UQTR, campus de Québec



Ce nouveau confinement risque d'avoir des effets délétères sur la santé mentale des gens qui sont déjà fragilisés par la pandémie ou qui risquent de le devenir.
— PHOTO 123RF, HUGO FELIX

Le gouvernement a annoncé mercredi de nouvelles mesures de confinement pour aider à diminuer la propagation du coronavirus dans la population. Ces mesures sont nécessaires pour freiner la COVID-19, vu l'augmentation importante des cas au cours des dernières semaines.

Cependant, ce nouveau confinement risque d'avoir des effets délétères sur la santé mentale des gens qui sont déjà fragilisés par la pandémie ou qui risquent de le devenir.

Les mesures concernant les personnes seules pourront contribuer à les isoler davantage. Elles n'ont désormais plus accès à une bulle familiale comme c'était le cas pendant les Fêtes, mais à une seule et même personne. De plus, les activités extérieures avec les ami.e.s sont interdites. Ces règles peuvent désavantager psychologiquement les gens qui vivent seuls et qui n'ont pas de bulle familiale à proximité.

Il est donc d'autant plus important d'être solidaires les uns envers les autres actuellement et de s'entraider, même si ce n'est que virtuellement. Cela signifie être proactifs et aller vers les gens que nous savons plus vulnérables, en utilisant les outils à notre disposition (ex. : téléphone, message texte, etc.). Oui, la vaccination a commencé et se poursuit, mais les prochaines semaines vont être difficiles pour plusieurs d'entre nous. Comment garder espoir et maintenir notre santé mentale ? Ici, je vais m'attarder aux personnes seules qui n'ont pas de bulle familiale. Je sais que cette période s'annonce plus lourde. Il est donc encore plus important de prendre soin de nous. Étant seule moi-même, cette situation me touche particulièrement et je conviens que ce ne sera pas facile.

La bonne nouvelle est qu'il y a de l'espoir. La recherche démontre qu'il y a des facteurs qui contribuent à une santé mentale positive durant la COVID-19 : la connexion à notre réseau social et à notre réseau familial, le soutien social, axer sur les aspects positifs de notre vie, reconnaître les ressources que nous avons en nous et autour de nous ainsi que nos propres forces. D'autres facteurs qui aident à renforcer notre santé mentale sont de pratiquer régulièrement de l'exercice physique et un loisir.

Je reconnais que ce confinement plus restrictif peut rendre moins accessibles certaines activités. Cependant, il y a des choses qu'on peut faire pour passer à travers cette période et préserver notre santé mentale. Même si nous vivons seul.e.s, nous pouvons :

› nous assurer de maintenir un contact régulier avec nos proches par téléphone, par message texte ou en ligne ;

› être présent.e.s pour une autre personne seule ;

› prendre soin de notre santé physique en allant marcher dehors avant le couvre-feu, en pratiquant une activité physique à la maison, ou faire d'autres activités sportives extérieures encore permises (ex. : ski alpin, ski de fond).

› continuer à pratiquer un loisir que nous aimons ; s'il n'est pas possible de le faire comme avant, soyons créatifs et adaptons-le à notre nouvelle réalité, ou bien trouvons un autre loisir qui peut se pratiquer en respectant les nouvelles mesures et qui nous fera du bien ;

› être dans le moment présent, car nous ne pouvons malheureusement pas anticiper les suites concernant la pandémie.

En ce qui concerne nos ressources internes et nos forces, je vous ai parlé dans une chronique précédente de prendre le temps d'identifier ce qui vous fait du bien, et ce qui vous a déjà aidé surmonter des difficultés. Il est temps de faire cet exercice et de continuer à faire ce qui nous fait du bien et de remettre en pratique ce qui nous a déjà été bénéfique par le passé. Même quand nous n'allons pas bien, nous avons chacun et chacune des forces en nous. Il s'agit de les identifier, de les reconnaître et de les utiliser. Facile n'est-ce pas ? Malheureusement, pas toujours et pas pour tout le monde, d'où l'importance de chercher de l'aide lorsque nécessaire. La santé mentale faire partie de notre santé globale. Il faut y penser comme faisant partie intégrante de notre bien-être.

Si je me casse une jambe, je vais aller à l'hôpital me faire soigner par un médecin. Si je souffre psychologiquement, je vais chercher de l'aide auprès d'intervenants en santé mentale. Le principe est le même. Il est tout à fait normal de vivre de l'anxiété et de la détresse psychologique en ce moment. Il est tout aussi normal de demander de l'aide pour passer à travers.

En terminant, j'aimerais réitérer que distanciation physique ne signifie pas distanciation sociale. Il est important de prendre soin les uns des autres présentement, même à distance. Nous avons les outils pour le faire. Il faut prendre le temps de le faire. Notre santé mentale collective en a grandement besoin.

Source : Bérubé, K. (n. d.). Revue de littérature : santé mentale positive en contexte de pandémie.

OUTILS

Si vous ou un de vos proches est suicidaire : 1 866 APPELLE

Association québécoise de prévention du suicide (2020). Détresse en période de COVID. AQPS.

Collège des médecins (2020). Ressources pour préserver sa santé psychologique pendant la pandémie. Collège des médecins.

Lavoie, B. (2020). Mieux vivre avec la distanciation physique. Lavoie Solutions.

Lavoie, B. (2020). Portfolio des émotions agréables. Lavoie Solutions.

Info-social : 8-1-1

Espace Mieux-Être Canada : pour du counseling en santé mentale en français ou en anglais 24h/7j, veuillez appeler le 1-866-585-0445 (adultes) ou le 1-888-668-6810 (jeunes).

Amis de la santé mentale (pour les proches de personnes vivant un trouble mental) : 514-636-6885.

AQPAMM (pour familles et l'entourage d'une personne vivant avec un trouble de santé mentale) : 514-524-7131.

Réseau Avant de craquer (anciennement La Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale) : 1-855-CRAQUER.

SERVICES AU PRIVÉ

Pour trouver un(e) psychologue ou psychothérapeute : 1-800-561-1223.

Pour trouver un psychoéducateur ou une psychoéducatrice : 1-877-913-6601.

Pour trouver un travailleur social ou une travailleuse sociale, ou un.e thérapeute conjugale : 1-888-731-9420.

EN ONTARIO

Pour la ligne d'aide ConnexOntario : 1-866-531-2600.

Pour être aiguillé vers des services communautaires, gouvernementaux, sociaux et de santé, incluant les services en santé mentale : 2-1-1.

Pour le programme Retrouver son entrain, qui offre des mesures dirigées d'auto-assistance en santé mentale à l'intention des adultes et des jeunes de 15 ans et plus : 1-866-345-0224.



Le 9 décembre, en commission parlementaire, le Dr Horacio Arruda avait déclaré que «l'après-pandémie nous exposera à des enjeux importants de maladies chroniques, de dépendance et de santé mentale». — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, PAUL CHIASSON

Le couvre-feu, une péripétie de plus

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jmsalvet@lesoleil.com



Le gouvernement Legault a promu le couvre-feu en parlant simplement d'un gros bon sens à adopter face à la situation épidémique. Ce couvre-feu est certainement susceptible de mettre fin à des rassemblements familiaux et autres en soirée.

Même s'il frappe l'imagination, il ne sera cependant qu'un élément de plus dans la panoplie des moyens mis en œuvre pour lutter contre le coronavirus. Dans l'après-pandémie, il apparaîtra presque comme anecdotique par rapport à d'autres mesures de confinement.

Ce qui marquera plus profondément ce long et pénible épisode épidémique, ce seront les conséquences du virus. Les nombreux décès qu'il aura causés, bien évidemment, mais aussi les vies blessées.

Pensons seulement à la démotivation ou au décrochage dans les cégeps et à l'université. Ou à l'augmentation des troubles dépressifs en général.

Le 9 décembre, en commission parlementaire, après avoir répété que «la COVID a des impacts immenses et immédiats sur le système de soin, sur ceux qui souffrent de la maladie, du décès d'un de leurs proches, et sur ceux qui n'auront pas leur chirurgie, leur traitement ou un diagnostic précoce», Horacio Arruda avait déclaré que «l'après-pandémie nous exposera à des enjeux importants de maladies chroniques, de dépendance et de santé mentale».

Qu'un couvre-feu soit aux antipodes de nos mœurs n'en fera pas moins une péripétie d'ici quelque temps. Ce qui ne sera pas de l'ordre de l'anecdote, ce sont les faits soulignés par Horacio Arruda le mois dernier.

L'État ne peut pas tout, mais les politiques publiques devront en tenir compte longtemps.

Lors de la conférence de presse annonçant ce couvre-feu, François Legault a été cinglant à l'endroit de Justin Trudeau au sujet de la vaccination. Il a assuré que le Québec est en mesure de vacciner largement et qu'il attend des doses supplémentaires.

Il y avait une volonté de diversion dans cette algarade, car il y a eu du mou dans la vaccination, même si l'opération s'accélère et s'accélérera. Ce mou était en partie dû à la deuxième dose qui était conservée, ce qui n'est plus le cas.

M. Legault ne manque pas de mordre le fédéral chaque fois qu'il a de mauvaises nouvelles à présenter. Ce n'est pas coûteux. Il sait que la majeure partie de l'opinion publique au Québec sera derrière lui.

Le premier ministre Justin Trudeau prêterait cependant beaucoup moins flanc à de telles piques s'il se mêlait davantage de ses affaires. Il manque souvent d'habileté lorsqu'il répond aux questions des journalistes. Il a souvent l'air de faire la leçon aux provinces. C'est ce qui s'est produit avec les vaccins, mais pas seulement.

Au-delà de son manque d'habileté, le problème fondamental de M. Trudeau est sa vision du partage des responsabilités. Sa volonté qu'Ottawa édicte des normes pour les CHSLD le démontre malheureusement trop bien.

M. Trudeau n'est pas à sa place au fédéral s'il s'intéresse tant aux compétences des provinces.

NOS DÉMOCRATIES FRAGILES

Alors que les terribles événements de Washington étaient en cours ou encore tout chauds, Justin Trudeau et François Legault ont rapidement affirmé, comme tant d'autres, que la démocratie américaine allait triompher. De fait, les institutions américaines sont solides.

Chauffée à blanc depuis longtemps par le narcissique Donald Trump, la foule d'endoctrinés n'a pu investir le Capitole qu'en raison de la défaillance de la sécurité. Tout cela est vrai.

Mais il n'en demeure pas moins que plus d'un tiers des Américains croient que l'élection a été volée et que Joe Biden sera un président illégitime. Tout cela ne présage rien de bon.

On aurait tort de croire que des phénomènes insurrectionnels du genre ne peuvent se produire qu'aux États-Unis. Les modalités de ce qui s'est déroulé à Washington sont proprement américaines, mais pas la logique derrière.

La paix sociale est partout plus fragile qu'on ne le croit. De plus en plus de gens se nourrissent d'«infox». Partout, un populisme malsain a progressé depuis plus d'une génération.

La démocratie et la paix ne sont pas acquises pour toujours. Chez nous, et même si ce fait demeure marginal, l'accroissement du nombre de menaces reçues par nos responsables politiques l'an dernier témoigne d'une mauvaise tangente.

LAC-SIMON

UN CENTRE DE VILLÉGIATURE ÉCOTOURISTIQUE DANS LES CARTONS



«Je suis confiant qu'on va débuter les travaux d'aménagement des sentiers au printemps et qu'on sera en mesure d'ouvrir au moins cinq premiers refuges dès le mois de juillet», affirme un des promoteurs, Normand Turcotte. — COURTOISIE



BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com
Correspondant régional

La municipalité de Lac-Simon, dont la réputation de «paradis du vacancier» n'est plus à faire, pourrait bien accueillir une nouvelle attraction d'envergure sur son territoire dès l'été prochain, alors que des investisseurs privés projettent de développer un centre de villégiature en pleine forêt, aux abords de la rivière de la Petite-Nation, à un jet de pierre des chutes Lockbow, a appris *Le Droit*.

Le projet de «parc écotouristique des chutes Oxbow» – il s'agit du nom alternatif donné aux chutes Lockbow – est mené par Normand Turcotte et Marie Morin.

André Piché, directeur général du Parc des chutes Coulonge, ce centre d'interprétation de la drave et parc d'aventures aériennes situé dans le Pontiac, est aussi partenaire du projet dont le montage financier est estimé à 2,7 M$.

M. Piché a également travaillé durant 11 ans pour l'entreprise Prisme Canada qui est notamment réputée pour avoir développé les circuits via ferrata du Mont-Tremblant, du Fjord du Saguenay et de la chute Montmorency.

M. Turcotte et M^me^ Morin sont propriétaires depuis 2001 d'une immense propriété de 130 acres située entre la route 315 et la rivière Petite-Nation. Ce n'est qu'à l'automne dernier, après quelques tentatives de mises sur le marché infructueuses, que l'idée de transformer leur vaste terrain longeant l'affluent sur une distance de 1,8 kilomètre en futur parc écotouristique a pris naissance.

«Au départ, c'était un projet de retraite. J'ai fait un chemin qui se rend jusqu'aux chutes Oxbow et j'ai tiré la ligne électrique. Les plans de garage et de chalet ont été faits, mais en vieillissant, j'ai abandonné l'idée du chalet», lance M. Turcotte, en entrevue avec *Le Droit*.

DES REFUGES INSOLITES ET DES TYROLIENNES

Le futur centre de villégiature prévu à Lac-Simon prévoit l'aménagement d'au moins six kilomètres de sentiers pédestres et la construction d'une vingtaine de refuges rustiques et de yourtes à travers les bois. Des refuges seraient notamment aménagés à proximité des chutes Oxbow, sur les rebords de la montagne, précise M. Turcotte.

Des tyroliennes, des sentiers dans les arbres, des sites de tentes sans service, de même qu'une infrastructure d'accueil et un pont surplombant les chutes sont aussi dans les plans des promoteurs qui aimeraient exploiter le potentiel de la rivière en offrant éventuellement la location de canots, de kayaks et de planches à pagaie.

«On veut bâtir des refuges insolites sur des parois rocheuses. On veut des refuges qui ont de la gueule, avec du confort, et qui vont être autosuffisants en énergie, avec des toilettes au compost. Le site est exceptionnel. En 1932, la Gatineau Power Compagny voulait faire un barrage avec les chutes. On rêve de faire aboutir une tyrolienne qui partirait du haut de la montagne et qui finirait du côté de Chénéville», souligne le septuagénaire qui confirme qu'une ouverture dès l'été prochain est possible, à condition que les bailleurs de fonds soient au rendez-vous.

Des demandes de financement ont été logées à Développement économique Canada et Tourisme Outaouais, mais la majorité du financement proviendrait du privé, indique M. Turcotte. Les subventions demandées permettraient uniquement de financer l'aménagement des sentiers en forêt pour accueillir le public.

«Nous sommes allés chercher un partenaire qui a une expertise dans ce domaine, André Piché, nous avons commandé une étude de marché auprès de la SADC, la question de l'urbanisme est réglée, nos demandes de financement ont été envoyées, le montage financier est fait et je suis confiant qu'on va débuter les travaux d'aménagement des sentiers au printemps et qu'on sera en mesure d'ouvrir au moins cinq premiers refuges dès le mois de juillet», lance M. Turcotte.

UNE FORÊT ÉDUCATIVE

Par ailleurs, les promoteurs aimeraient aussi utiliser les 130 acres de propriété privée pour en faire une forêt éducative destinée aux groupes scolaires, notamment.

En plus d'aborder les différents aspects de la nature, le site permettrait aux visiteurs d'en apprendre davantage sur les différentes sources d'énergie renouvelable comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et l'hydroélectricité, grâce à des tableaux explicatifs.

«On va mettre des pancartes pour que nos jeunes puissent apprendre. J'ai approché les Clubs 4-H du Québec et Hydro-Québec qui offre des subventions pour la mise en valeur des milieux naturels. J'ai 70 ans, j'ai six petits-enfants et je veux que les jeunes puissent profiter de la nature. En même temps, en ayant des sentiers balisés, les gens vont être obligés de demeurer dans les sentiers et ça va permettre une protection du site.»



COURTOISIE

PLUS DE PANDÉMIE... ET DEUX FOIS MOINS DE FAILLITES!



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Loin d'être en déficit de situations incohérentes depuis le début, voilà que la pandémie cache une autre contradiction alors que le nombre total de dossiers d'insolvabilité a diminué de moitié en un an, et ce, malgré un bouleversement économique hors du commun qui laissait présager le contraire.

Par exemple, au Québec, le nombre de dossiers d'insolvabilité est passé de 11 146 à 5910 entre le troisième trimestre de 2019 et 2020.

En Mauricie, les cas de faillites de consommateurs ont chuté de 51,6 % sur une base annuelle, pour un total de 118. Au Centre-du-Québec, le recul est de 46,8 %, pour se situer à 84.

Seulement au chapitre des propositions pour régler une dette personnelle, leur nombre est passé de 381 à 173 en Outaouais, pour une baisse de 54,6 %.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le nombre de dossiers d'insolvabilité des particuliers a diminué de 44,7 %, de 45,2 % dans la Capitale-Nationale et de 38,9 % en Estrie.

En ce qui concerne les dossiers d'insolvabilité déposés par des entreprises, on note une baisse de 40 % en Mauricie, 30,8 %, au Centre-du-Québec, 23,1 % en Outaouais et au Saguenay-Lac-Saint-Jean et 9,1 % en Estrie. Parmi les régions couvertes par les Coops de l'information, seule la Capitale-Nationale affiche une augmentation, soit de 8,8 %.

Parmi les régions métropolitaines de recensement couvertes par les Coops de l'information, le recul varie de 43, 4 % à 49,2 % pour les dossiers d'insolvabilité déposés par des consommateurs. Par contre, l'agglomération trifluvienne se distingue du côté des entreprises, avec une chute de 80 % des cas en un an, soit seulement deux dossiers au troisième trimestre de 2020 contre dix pour la période correspondante l'an dernier.

Si la RMR de Saguenay affiche une diminution de 58,3 % et celle d'Ottawa-Gatineau de 38,9 %, Québec fait exception avec une faible hausse de 2,4 % du nombre de dossiers d'insolvabilité déposés par des entreprises.

«Si on compare 2019 et 2020, essentiellement, c'est 50 % moins de dossiers d'insolvabilité à travers le pays, propositions, faillites, commerciales et individuelles, tout confondues», confirme Éric Pronovost, syndic autorisé en insolvabilité chez Roy Métivier Roberge.

Selon lui, deux raisons expliquent principalement ce phénomène: les programmes gouvernementaux qui ont soutenu l'économie et l'absence de mesures de recouvrement de la part des créanciers.



Parmi les mesures d'allégements financiers destinées aux entreprises, il y aura eu ces moratoires sur les remboursements d'emprunts et le report de certains paiements à faire au gouvernement. Parallèlement, la fermeture des tribunaux et l'implantation du télétravail auront contribué à freiner les procédures de recouvrement. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

«Des mesures ont été mises en place par les différents paliers de gouvernement pour aider les entreprises et les individus et en même temps, il y a eu une suspension des procédures à travers le pays. Il y a eu une espèce de mot d'ordre de suspendre toute mesure de recouvrement, de faire abstraction même des versements courants qui pouvaient être faits ou ne pas être faits», explique-t-il.

Parmi les mesures d'allégements financiers destinées aux entreprises, il y aura eu ces moratoires sur les remboursements d'emprunts et le report de certains paiements à faire au gouvernement. Parallèlement, la fermeture des tribunaux et l'implantation du télétravail auront contribué à freiner les procédures de recouvrement.

«Donc, on s'est retrouvé avec du monde qui était endetté, mais plus aucune pression de la part de leurs créanciers pour faire des remises, ou payer, ou faire face à une saisie de salaire, à une saisie sur les stocks. Les gens ont été soulagés de l'urgence de poser un geste avant d'être saisis. Tout ça a fait en sorte que du mois de mars jusqu'au début septembre, il y avait une absence de recours», précise M. Pronovost.

Et alors que pointait à l'horizon la deuxième vague, «les gens n'étaient pas nécessairement plus pressés». «Parce qu'au niveau des entreprises, il y a eu des prêts et des subventions d'urgence, des subventions de la main-d'œuvre et des loyers, la PCU pour les particuliers. Autant de sources de revenus et d'apports financiers qui arrivaient et qui permettaient de soulager et de survivre dans le processus», a-t-il indiqué.

En novembre et décembre, M. Pronovost «sentait venir une augmentation du nombre de dossiers puisque les mesures de recouvrement avaient recommencé». «Avec tout ce qui était pour arriver pour Noël, on a ressenti un déclin à nouveau», rapporte celui qui s'attend à une reprise des faillites et des propositions au cours de l'été.

«Au lieu d'attendre en mai, il y en a qui vont accrocher leurs patins et fermer leurs commerces en janvier. La réalité va nous rattraper malheureusement. Il va y avoir un grand ménage dans certains types d'entreprises», prédit-il.

Vente d'une propriété scolaire/communautaire à Kingston

Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) et le Centre culturel Frontenac (CCF) sont copropriétaires de la propriété sise au **711, avenue Dalton à Kingston**. Le CECCE gère le processus de vente pour les deux entités. Le terrain de 18,18 acres contient un bâtiment d'environ 63 962 pieds carrés, qui abrite l'école secondaire catholique Marie-Rivier, un centre communautaire et une salle de spectacle. Le CECCE et le CCF préparent une invitation à des offres pour l'achat de la propriété pleine et entière. Seulement les offres d'achat pour la propriété toute entière seront considérées.

Toute personne intéressée à l'achat de la propriété communique son intérêt à l'adresse courriel suivante : **planification@ecolecatholique.ca** et une trousse de vente lui sera acheminée.

Écoles catholiques Centre-Est

PROXIMITÉ PME

«UNE NUIT D'ENFER»

Menthes Rito renaît de ses cendres dans une usine ultra-moderne



PIERRE THÉROUX
Collaboration spéciale
p.theroux@videotron.ca



«On a vécu une nuit d'enfer!» Peter Nassif et Stéphane Leclerc, les propriétaires de Menthes Rito, ont encore en mémoire cette nuit du 4 octobre 2018 quand un incendie majeur a complètement détruit les installations de leur usine de Trois-Rivières, vieille de plus de 60 ans.

Moins d'un an plus tard, le fabricant des fameuses *paparmanes* roses et blanches renaissait de ses cendres, plus moderne que jamais, avec la volonté même d'explorer de nouveaux marchés. Son président, Peter Nassif, âgé de 61 ans au moment de cette catastrophe, aurait pu lancer la serviette et se contenter de prendre une retraite bien méritée.

«Il y a eu des moments de découragement, mais il n'était pas question de renoncer à une entreprise que j'avais contribué à bâtir pendant 35 ans», souligne avec fermeté celui qui s'est joint en 1983 à l'entreprise familiale créée par son père et son oncle en 1957, l'année même de sa naissance. Il en a pris la direction générale en 1989, puis la propriété en 2008. De plus, «on ne voulait pas laisser tomber les employés qui avaient fait la force de Menthes Rito pendant toutes ces années», ajoute Stéphane Leclerc, qui assume le rôle de chef des opérations.

COURSE CONTRE LA MONTRE

Dès le lendemain de l'incendie, les deux dirigeants ont amorcé leur course contre la montre pour rebâtir une usine et s'assurer que les bonbons à la menthe soient disponibles le plus vite possible, afin de garder leur place de leader sur le marché nord-américain.

«Les habitudes des consommateurs changent très rapidement. En étant absent trop longtemps sur les tablettes, on risquait de les voir nous remplacer par d'autres sortes de bonbons», explique Stéphane Leclerc, en ajoutant que Menthes Rito accapare 90 % des parts du marché nord-américain des bonbons à la menthe.

L'entreprise a rapidement fait l'acquisition du bâtiment de 25 000 pieds carrés d'une ancienne quincaillerie BMR, situé dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, ainsi que de terrains adjacents qui leur ont permis d'ajouter 50 000 pieds carrés à leur nouvelle usine. «On voulait absolument rester à Trois-Rivières, la ville qui a vu naître l'entreprise», souligne Peter Nassif.

UN MAL POUR UN BIEN

La construction de la nouvelle usine, qui a nécessité des investissements de 22 millions $, dont une contribution financière de 10,2 millions $ du gouvernement du Québec, a été l'occasion pour la PME d'ajouter des chaînes de production et des équipements automatisés de pointe qui lui permettent de tripler sa production et d'augmenter grandement sa productivité.

L'objectif était aussi de «répondre au problème de pénurie de main-d'œuvre qui, à l'époque et encore aujourd'hui, mais dans une moindre mesure, était un enjeu majeur pour le développement de l'entreprise», indique Stéphane Leclerc.

Une crise amène toujours son lot de promesses, constate Christophe Roux-Dufort, professeur titulaire à la faculté des Sciences de l'administration de l'Université Laval à Québec. «C'est souvent l'occasion d'un renouveau. Elle nous oblige à dépasser les limites à l'intérieur desquelles on arrivait à fonctionner auparavant», précise celui qui enseigne et conduit des recherches sur la gestion des situations de crise.





«Il y a eu des moments de découragement, mais il n'était pas question de renoncer à une entreprise que j'avais contribué à bâtir pendant 35 ans.»

— Peter Nassi, copropriétaire et président de Menthes Rito

Stéphane Leclerc et Peter Nassif, les propriétaires de Menthes Rito
— PHOTO LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

La modernisation de l'usine, et sa réouverture en août 2019, permet aujourd'hui à Menthes Rito de se tourner vers les marchés européens. L'entreprise participait depuis plusieurs années déjà à des foires alimentaires qui lui ont permis de constater le potentiel de ce marché.

D'autant que «les deux principaux fabricants sont des entreprises centenaires qui n'ont pas renouvelé leur procédé de fabrication», précise Peter Nassif. Autre atout : l'Accord économique et commercial global (AECG) conclu entre le Canada et l'Union européenne (UE) lui permet d'épargner des frais de douane variant de 12 à 18 %. La pandémie a toutefois mis ce projet sur la glace, mais ce n'est que partie remise, assurent les deux dirigeants.

En collaboration avec l'École d'Entrepreneurship de Beauce et le Groupement des chefs d'entreprise

COMMENT AFFRONTER LES CRISES ET MIEUX REBONDIR

1) Mieux apprivoiser. Aucune entreprise n'est vraiment en mesure de prévoir ou planifier une réponse à une crise causée par une pandémie, voire un incendie, mais, tôt ou tard, «elle devra affronter des situations de crise. Il faut donc anticiper des grands scénarios qui permettent d'orienter certaines actions en fonction d'événements qui pourraient nous faire dérailler», conseille Christophe Roux-Dufort.

2) Éviter le *statu quo*. «Il ne faut pas voir une crise comme un événement exceptionnel qui ne se reproduira plus et souhaiter simplement un retour à la normale le plus rapidement possible. Les entreprises doivent plutôt en profiter pour aller de l'avant en se réinventant», souligne M. Roux-Dufort.

3) Se remettre en question. Une entreprise ne doit pas changer uniquement ses façons de faire, mais aussi sa façon d'être. «Les dirigeants qui sont capables de retourner une crise à leur avantage sont ceux qui non seulement perçoivent les changements qu'ils doivent effectuer au sein de l'entreprise, mais qui réussissent aussi à changer eux-mêmes leur façon de gérer», affirme Christophe Roux-Dufort.

Les capsules de la semaine en bref

Proximité PME présente des contenus qui mettent en valeur des approches et pratiques, d'ici et d'ailleurs, à la fois innovantes et inspirantes. Consultez l'intégralité de ces capsules dans la section Proximité PME sur notre site Web et sur notre application mobile.

Les technologies à surveiller en 2021

L'année 2020 aura bien évidemment laissé une marque inattendue et amené un grand nombre d'entreprises à s'ajuster rapidement et faire preuve de créativité et de détermination pour affronter cette période de turbulence sans précédent qui, malheureusement, n'est pas encore derrière nous. Des entreprises ont notamment adopté de nouvelles façons de continuer à vendre leurs produits, grâce principalement au commerce en ligne, ou encore de poursuivre leurs activités en misant sur le travail à distance. Or, l'adoption et la mise en place de technologies à un rythme record se poursuivront à nouveau en 2021, prévoit Dominik Wee, responsable des activités mondiales de Google Cloud, dans un article du magazine *Industry Week* dans lequel il recense cinq tendances à surveiller.

Ces erreurs de gestion qui font fuir les employés

Le départ volontaire d'employés peut causer bien des maux de tête aux entreprises, particulièrement en situation de pénurie de main-d'oeuvre. Leur démission est d'autant plus problématique s'il s'agit d'employés performants. Or, ils quittent généralement non pas à cause de l'entreprise, mais plutôt de leur patron, souligne le magazine *Dynamique Entrepreneuriale* qui a recensé dix erreurs à éviter afin d'éviter la perte d'employés.

S'attaquer aux problèmes de santé mentale

La dépression est devenue la première cause d'incapacité dans le monde, indiquait en début d'année l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Et nul doute que l'émergence de la COVID-19 n'a malheureusement fait qu'aggraver les problèmes de santé mentale qui entraînent dans son sillage des coûts astronomiques : la perte de productivité due à la dépression et à l'anxiété, deux des troubles mentaux les plus courants, coûte à l'économie mondiale 1000 milliards de dollars par an, affirme l'OMS. Les troubles mentaux sont bien réels, généralisés et coûtent beaucoup d'argent aux entreprises, indique la firme de consultants McKinsey.

Comment améliorer le bonheur au travail

La plupart des entreprises souhaitent que leurs employés puissent s'épanouir et être heureux dans leur travail. Mais c'est plus difficile qu'il n'y paraît et l'actuelle pandémie a évidemment accentué les risques psychosociaux et les problèmes de santé mentale au sein des entreprises. Or, certaines interventions visant à améliorer le bien-être des employés fonctionnent mieux que d'autres, indique un article du magazine *Forbes* qui rend compte d'une étude universitaire ayant analysé l'efficacité de différentes approches mises de l'avant ces 20 dernières années. Ce sont les interventions de nature psychologique qui s'avèrent les plus efficaces pour accroître le bonheur des employés, révèle l'étude.

Devenir une meilleure entreprise citoyenne grâce au bénévolat

La responsabilité sociale des entreprises occupe une place de plus en plus importante dans les pratiques de gestion des organisations qui veulent avoir un impact plus positif sur l'environnement et divers autres enjeux de la société. Le bénévolat, bien que souvent négligé par les entreprises, est aussi une occasion privilégiée de s'engager à devenir de meilleures entreprises citoyennes, indique le *Harvard Business Review*.

S'isoler, c'est sérieux !

Nous vous demandons de suivre les consignes d'isolement pour éviter de transmettre la COVID-19 à d'autres personnes.



S'isoler, c'est rester à la maison ou dans son appartement



- ✓ N'allez pas à l'école, au travail, au CPE, à la garderie ni dans aucun endroit public (ex. : magasin, épicerie, pharmacie).
- ✓ Si vous demeurez dans une résidence privée pour aînés, ne vous déplacez pas dans la résidence ; demeurez dans votre unité locative. Nous vous recommandons de faire monter vos repas à votre chambre pour éviter les déplacements au maximum dans la résidence.
- ✓ Ne sortez pas faire une marche.
- ✓ N'empruntez pas les transports publics.
- ✓ Si vous n'avez pas d'aide pour votre épicerie ou vos médicaments, vous pouvez utiliser les services de livraison à domicile de l'épicerie ou de la pharmacie. Évitez tout contact à moins de deux mètres avec le livreur.
- ✓ N'accueillez pas de visiteurs à la maison.
- ✓ Si vous habitez avec d'autres personnes qui n'ont pas la COVID-19 :
  - Demeurez seul dans une pièce de la maison le plus souvent possible.
  - Évitez d'être en contact avec les autres occupants de la maison. Gardez une distance d'au moins deux mètres avec eux. Couvrez votre nez et votre bouche si vous devez vous approcher à moins de deux mètres.
  - Si possible, mangez et dormez seul dans une pièce de la maison.
  - Si possible, utilisez une salle de bain qui vous est réservée. Sinon, désinfectez-la après chaque utilisation.
  - Aérez souvent la maison et votre chambre en ouvrant une fenêtre (si la météo le permet).
- ✓ Vous pouvez sortir sur votre balcon ou dans votre cour privée en vous assurant d'être à deux mètres de toute autre personne.
- ✓ Si vous devez quitter la maison pour des raisons médicales, utilisez un masque ou un couvre-visage.

Les personnes qui vivent avec vous peuvent poursuivre leurs activités habituelles (travail, école, garderie, etc.) si elles ne sont pas elles-mêmes visées par une consigne d'isolement (ex. : en attente de résultat de test, contact de cas confirmé, retour de voyage, etc.).

Votre gouvernement

Quand faut-il s'isoler ?



Vous avez obtenu un résultat de test positif

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler **pendant les 10 jours suivant votre test de dépistage**.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies :

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes en attente d'un test ou d'un résultat

Vous devez vous isoler en attendant votre résultat de test si :

- Vous présentez des symptômes de la COVID-19, ou en avez présenté dans les 10 derniers jours;
- Vous avez été identifié par la santé publique comme un contact d'un cas de COVID-19;
- Vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger.

Si vous ne répondez à aucun de ces critères, vous n'avez pas à vous isoler. Nous vous recommandons de respecter les mesures sanitaires générales jusqu'à l'obtention de votre résultat. Si votre résultat de test est positif, vous recevrez des consignes de la direction de santé publique.



Vous présentez des symptômes

Si vous présentez des symptômes tels que la fièvre, l'apparition ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte subite de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, vous devez vous isoler et aller passer un test de dépistage. L'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 vous permettra d'obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition. Rendez-vous sur **Québec.ca/decisioncovid19** pour faire l'évaluation de vos symptômes.



Vous avez été en contact avec un cas confirmé

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler **14 jours après votre dernier contact** avec le cas confirmé de COVID-19, même si vous avez subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies :

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes de retour de voyage

Tous les voyageurs qui entrent au Canada doivent s'isoler obligatoirement pendant une période de 14 jours, même s'ils ont subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Pour prendre les meilleures décisions possibles pour votre santé et celle de vos proches durant la pandémie de la COVID-19, consultez les Guides autosoins. Ils permettent de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la COVID-19, de prendre soin de soi, de donner les soins de base à son entourage et de savoir où et quand consulter si on a besoin de soins ou de services.

Québec.ca/isolement

1 877 644-4545

Québec



Plus carré et un peu plus long, le VUS intermédiaire Sorento de Kia de quatrième génération a quelque peu des airs de Ford Explorer. — PHOTO FOURNIE PAR KIA

KIA SORENTO 2021

EXIT LE MOTEUR V6

Le constructeur coréen Kia a entièrement redessiné son VUS intermédiaire Sorento pour l'année-modèle 2021. Une transformation qui passe, notamment, par l'élimination du moteur V6 de son catalogue d'options.



PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

AU VOLANT

Le véhicule le plus connu et le plus vendu de la marque coréenne a été prêté aux membres de la presse spécialisée durant tout le temps des Fêtes, période durant laquelle il a été possible de le conduire.

Tel que mentionné au départ, Kia propose maintenant deux nouveaux moteurs quatre-cylindres, soit un de 2,5 litres atmosphérique, qui produit 191 chevaux et 181 livres-pieds de couple, et un autre de la même cylindrée, mais turbocompressé. Ce dernier délivre 281 chevaux et 311 livres-pieds de couple. Cependant, ces changements de motorisation entraînent une baisse dans la capacité de remorquage, surtout dans les versions qui étaient autrefois dotées du moteur V6.

Alors qu'il était possible de tirer jusqu'à 5000 livres (2267 kilogrammes), les Sorento équipés du moteur turbo ont maintenant une capacité maximale de remorquage de 3500 livres (1587 kg). Toutefois, les versions de base dotées du quatre-cylindres atmosphérique peuvent remorquer plus qu'auparavant, soit jusqu'à 2800 livres (1270 kg).

Mais dorénavant, toutes les livrées du Sorento sont dotées de la traction intégrale.

Sur la route, le moteur turbocompressé du Sorento — on a essayé la version la plus équipée, soit la SX — s'est montré nerveux et agile. Il répondait très bien aux sollicitations. L'ensemble s'est révélé très bien insonorisé.

DES AIRS D'EXPLORER

Plus carré et un peu plus long, le VUS intermédiaire Sorento de Kia de quatrième génération a quelque peu des airs de Ford Explorer. Il a été construit sur la nouvelle plateforme N3 — la même que la berline K5, récemment mise en marché — lui procurant plus de rigidité et d'espace.

Avec son empattement augmenté de 35 millimètres, le nouveau Sorento offre plus d'espace pour ses occupants. La deuxième rangée de sièges ajustables propose beaucoup de dégagement pour les jambes des passagers qui y prennent place.

Chose tout de même assez rare dans de tels VUS, l'accès aux places arrière dans la troisième rangée se fait bien, sans trop de contorsions. De plus, l'espace dans ces sièges dans la troisième rangée est correct. On a déjà vu pire. Des adultes moyennement constitués peuvent y avoir un confort minimal.

Une fois derrière le volant, on remarque l'audace dans le design du tableau de bord. Notamment les buses d'aération au centre qui forment un «H». L'aménagement intérieur se veut très bien exécuté, comme les surpiqûres en diamant sur les banquettes. Kia a bien choisi ses matériaux à ce chapitre.

Par contre, certains plastiques ici et là peuvent sonner faux. Surtout quand on choisit une version plus équipée dont le prix frôle les 50 000 $. Par ailleurs, si on opte pour ces versions tout équipées, vous aurez droit à toute une série d'aides à la conduite et de dispositifs de sécurité active. Ceux-ci interviennent souvent. Ce qui peut être parfois lassant et distrayant.

DES HYBRIDES?

Le constructeur ne le crie pas sur les toits en ce moment, mais des versions hybride et hybride rechargeable sont dans les cartons. De tels véhicules seront les bienvenus. À suivre...

Plus d'information et de données techniques seront publiées dans notre site Web et notre application dès lundi.

LE CONSTRUCTEUR KIA SE DOTE D'UNE NOUVELLE IMAGE

Il y a présentement un courant de transformation de logos chez les constructeurs automobiles. Après les changements discrets des signatures de Volkswagen et de Nissan, voilà que Kia modifie le sien de façon plus significative.

Le constructeur coréen en a fait l'annonce officielle mercredi matin en diffusant en ligne une spectaculaire vidéo montrant le nouveau logo reproduit dans le ciel de Incheon, en Corée du Sud, à l'aide de 303 drones équipés de pièces pyrotechniques. Le tout entouré d'une pluie de feux d'artifice.

Cette prouesse pyrotechnique a établi le nouveau record du monde Guinness du «Plus grand nombre de véhicules aériens sans pilote lançant des feux d'artifice simultanément». On peut visionner cette présentation sur YouTube à **youtu.be/s61_IsjqLzc**. «Kia scelle sa promesse de marque en développant un nouveau logo qui ressemble à une signature manuscrite», dit le constructeur dans son communiqué.

Parallèlement à ce dévoilement, le constructeur a levé le voile sur son nouveau slogan mondial *Movement that inspires*. La version francophone devrait être révélée sous peu, selon Kia Canada.

Par ailleurs, le constructeur coréen annoncera les détails de sa nouvelle stratégie de marque — objectifs, philosophie et intégration à la future gamme de ses véhicules — dans une présentation numérique.

Celle-ci se tiendra le vendredi 15 janvier, à 9h (heure normale de la Corée) ou le soir du jeudi 14 janvier, dans notre fuseau horaire. **PAUL-ROBERT RAYMOND**



PHOTO FOURNIE PAR KIA

Choisir un abrasif, moteur au ralenti et neige dans le connecteur

LES CONSEILS DE LA SEMAINE

Collaboration spéciale



La litière non agglomérante et le sable fonctionnent bien pour vaincre les plaques de glace et la neige qui peuvent gêner les déplacements de la voiture. — PHOTO 123RF, ANNA GRIGORJEVA

Q Quel type d'abrasif suggérez-vous de garder dans le coffre de la voiture?

R La litière non agglomérante et le sable fonctionnent bien pour vaincre les plaques de glace et la neige qui peuvent gêner les déplacements de la voiture. Facile à trouver, le sable à mortier est également efficace, et il ne coûte pas cher; son grain grossier aidera à l'adhérence. Évitez cependant le sel de déglaçage : en conserver un sac dans le coffre de votre voiture pourrait provoquer de la rouille. De plus, il devient inefficace pour faire fondre la glace au-dessous de - 10 °C.

En tout temps, les bonnes vieilles plaques antidérapantes (*traction aids*) sont une autre solution très efficace, tandis qu'une bonne pelle et la patience sont des alliées essentielles si votre voiture s'enlise.

Q L'hiver, combien de temps devrais-je faire tourner le moteur au ralenti avant de prendre la route?

R Peu importe la saison, on devrait éviter de faire tourner un moteur au ralenti. En hiver, en temps normal, 30 secondes suffisent pour «réveiller» le moteur. Le véhicule se réchauffera beaucoup plus vite en roulant doucement. Dans le même ordre d'idées, ne laissez pas tourner votre moteur au ralenti inutilement : après 10 secondes, il aura consommé plus de carburant que ce qui serait nécessaire pour le faire redémarrer. Au ralenti, un moteur peut consommer entre 1,1 et 4,0 litres à l'heure.

CAA-Québec ne recommande donc pas l'utilisation d'un démarreur à distance, puisque le confort obtenu a un coût financier et environnemental : consommation de carburant plus élevée, risque d'usure prématurée du moteur et production évitable d'oxydes de carbone.

Q À mon arrivée à une borne de recharge, j'ai constaté que le câble n'avait pas été roulé et que le connecteur était resté dans la neige. Je n'ai pas osé y toucher de peur de subir une décharge électrique. Avais-je raison de m'inquiéter?

R Il n'y a pas de danger si le câble n'est pas sectionné, dégainé ou carrément arraché. Quant au connecteur, le seul ennui possible serait que de la glace ou de la neige durcie se retrouvent au fond, ce qui pourrait vous empêcher de le brancher correctement. Un truc : si vous n'entendez pas le fameux petit clic, la recharge ne fonctionnera pas. Heureusement, la plupart des électromobilistes ont la courtoisie de bien rouler le câble et de ranger adéquatement le connecteur. Ces derniers ne risquent donc pas de se faire endommager par une voiture ou, pire, une déneigeuse.

Si vous voyez qu'une borne semble abîmée, n'hésitez pas à le signaler en composant le numéro de téléphone que vous trouvez sur la borne. Non seulement les mesures seront prises pour la réparer rapidement, mais les utilisateurs seront aussi informés qu'elle est hors fonction jusqu'à ce que tout rentre dans l'ordre.

Les services-conseils automobiles offerts par CAA-Québec sont exclusifs à ses membres. Ceux-ci peuvent communiquer autant de fois qu'ils le désirent par Internet **mbr.caaquebec.com/fr** ou par téléphone au 1 888 471-2424.

ÉCRIVEZ-NOUS

Des questions sur votre auto? Besoin de conseils? Transmettez-nous vos questions à *auto@gcmedias.ca*. Elles pourraient être publiées dans cette rubrique.



PHOTO 123RF, DMYTRO KOBEZA

MOTO, QUAD ET Cie

Vos questions

Q Je magasine ma première motoneige. Pour ce qui est de la police d'assurance, puis-je prendre une couverture similaire à celle que j'ai pour ma moto?

R Un conseil, surtout si c'est votre première motoneige : parlez directement à un agent plutôt que de faire votre demande en ligne. C'est important de bien comprendre les couvertures et les protections offertes en fonction de vos besoins réels. Si vous pratiquez plusieurs loisirs motorisés, vous pourriez économiser en combinant vos protections chez le même assureur. Mais dans tous les cas, faites faire des soumissions auprès d'au moins trois compagnies et comparez! **CAA-QUÉBEC (COLLABORATION SPÉCIALE)**

Besoin d'un conseil en lien avec votre VTT ou votre quad? Le scooter de votre fils? Une motoneige ou un cyclomoteur convoité? Contactez les services-conseils automobiles, un service exclusif aux membres CAA-Québec.

autrement dit

lesoleil.com

JEAN-SIMON GAGNÉ *jsgagne@lesoleil.com*



L'AUBAINE

43$

Prix d'une bouteille contenant 500 ml «d'air frais du Royaume-Uni», commercialisée par la compagnie My Baggage. À ce prix-là, le client peut choisir un contenant vide provenant d'Angleterre, d'Écosse, du Pays de Galles ou d'Irlande du Nord. Notez que chaque bouteille est fermée avec un bouchon de liège permettant de prendre une bouffée d'air et de tout refermer rapidement pour se réserver d'autres voyages «olfactifs». Selon le cas, My Baggage prétend que vous pourrez humer le parfum de l'herbe fraîchement coupé ou l'odeur caractéristique des centres-villes britanniques. Snif. «L'art de faire de l'argent avec rien», conclut *The Guardian*.

SOURCES: COURRIER INTERNATIONAL ET MYBAGGAGE.COM



PHOTO AFP, DASRIL ROSZANDI

PETITE ANNONCE

À vendre, 173 éléphants d'Afrique pour cause de sécheresse prolongée et de cohabitation difficile avec les humains. Prix à discuter. Braconniers et chasseurs de trophée s'abstenir. Les acheteurs devront fournir la preuve qu'ils sont en mesure d'assurer la sécurité des animaux. À qui la chance? Contactez le gouvernement de la Namibie.

SOURCE : *THE INDEPENDENT*



PHOTO 123RF, SWAVO

CHIFFRES EN VRAC

194%

d'augmentation des ventes de lumière de Noël, en Amérique du Nord, par rapport à 2019;

94%

des entreprises américaines affirment que le travail à distance ne fait pas diminuer la productivité de leurs employés;

73%

des adultes français se trouvent drôles [«marrants»];

54%

des automobiles neuves vendues en Norvège l'an dernier fonctionnent entièrement à l'électricité;

24%

des adolescents américains affirment que la pandémie de coronavirus les conduit à envisager une carrière dans le milieu de la santé;

0,57%

des citoyens du Québec ont été vaccinés contre la COVID-19, en date du 7 janvier; à ce rythme, il faudrait environ... 16 ans pour immuniser toute la population.

SOURCES : YOUGOV, **1010DATA.COM**, MERCER (NEW YORK)

LA COMPARAISON

935 000

Nombre d'immigrants expulsés des États-Unis durant les quatre années de la présidence de Donald Trump (2017-2020);

1,6 MILLION

Nombre d'immigrants expulsés durant les quatre années du premier mandat du président Barack Obama (2009-2012).

SOURCE : *THE WASHINGTON POST*

LA TENDANCE

UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR CRIER SA COLÈRE

Après le bip sonore, vous disposez d'une minute complète pour vous défouler. Allez-y. Ne soyez pas timide. Vous pouvez tout dire. Très fort. La COVID. Le confinement. L'isolement. L'hiver. La pluie. La neige. Le couvre-feu. Les enfants qui braillent. Donald Trump. Votre patron qui parle tout seul. Le dentiste qui gonfle ses factures. Vos maux doivent sortir, mais vous avez le choix des mots. Ça dépend de vous. Personne ne juge, même si tout est enregistré. À la fin, vous pouvez laisser votre nom, même si ce n'est pas nécessaire. L'équipe du «cri primal» s'engage à préserver votre anonymat. Sachez seulement que certains témoignages seront diffusés périodiquement, pour illustrer notre état d'esprit collectif. Ça promet.

SOURCE : THE PRIMAL SCREAM LINE, *NEW YORK TIMES* (212) 556-3800.



Le président brésilien Jair Bolsonaro — PHOTO ARCHIVES AFP, EVARISTO SA

LE MOT DIT

«Si vous vous transformez en crocodile, cela devient votre problème [...] Si vous êtes une femme et qu'il vous pousse une barbe, ou encore si vous êtes un homme et que vous parlez soudainement avec une voix efféminée, [les fabricants de vaccin] ne seront pas responsables.»

— Le président du Brésil, Jair Bolsonaro, qui reproche aux fabricants de vaccin de ne pas assumer la responsabilité des effets secondaires de leur produit. M. Bolsonaro compare la COVID-19 à une «petite grippe». Monsieur n'a pas l'intention de se faire vacciner. En attendant, les Brésiliens ont d'autres soucis. Plongé dans une crise économique majeure, le pays n'arrive plus à maintenir l'aide d'urgence dont bénéficiaient 68 millions de personnes, depuis le début de la pandémie. «Le pays est en faillite, je ne peux rien faire», explique le président.

SOURCES : CTVNEWS ET *LE MONDE*



PHOTO ARCHIVES AP, MATT ROURKE

QUESTION ÉCLAIR

Le 16 octobre 2020, un pirate informatique a réussi à s'introduire sur le compte du Twitter du président Donald Trump, en devinant le mot de passe. Quel était ce dernier?

a) maga2020;

b) 123456;

c) password [mot de passe];

d) abcdef;

e) trump2020.

Réponse: a) MAGA constitue l'acronyme de «Make America Great Again».

SOURCE : *THE WASHINGTON POST*

QUESTION ÉCLAIR

Au Danemark, une nouvelle émission de la chaîne de télévision publique pour enfants *Ramasjang* suscite une vive polémique. Que raconte la série, qui s'adresse à un public âgé de 4 à 8 ans?

a) La vie quotidienne d'un gentil petit coronavirus, victime d'intimidation;

b) Les exploits d'un minuscule hareng anarchiste, qui se fait un devoir d'enfreindre les règles établies par les maîtres des océans;

c) L'histoire d'une guerre atomique entre le père Noël, le lapin de Pâques et la fée des dents;

d) Les aventures d'un héros possédant un pénis démesuré et incontrôlable;

e) La croisade d'un groupe d'enfants «vegan» qui menacent tous les «mangeurs de viande», notamment en commettant des attentats à la bombe.

Réponse: d)

SOURCE: AGENCE FRANCE PRESSE



Profitez du temps passé en famille pour prendre soin de vous.

C'est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Pratiquer régulièrement des activités physiques que vous aimez, particulièrement en plein air, peut vous aider à aller mieux.

Québec.ca/allermieux

Info-Social 811

Votre gouvernement

Québec

L'AVENIR DE VOS MÉDIAS LOCAUX EST EN JEU

C'est le combat de David contre DEUX Goliaths



Google et Facebook, deux des plus importantes entreprises au monde, se servent de leur pouvoir monopolistique pour accaparer 80%* des revenus publicitaires en ligne.

Ces Goliaths des temps modernes profitent des contenus d'actualité produits par des journalistes et éditeurs de presse canadiens.

Produire de vraies nouvelles coûte de l'argent. Les médias locaux ont droit à leur juste part.

Les gouvernements d'autres pays se tiennent debout face aux géants du web.

Il est temps pour le Canada de niveler les règles du jeu en matière de numérique pour les médias locaux.

Renseignez-vous à :
nivelerlesreglesdujeu.ca

News Media Canada
Médias d'Info Canada

* Projet de recherche sur la concentration des médias canadiens, 2020

Ugo Fredette condamné à 25 ans minimum

STÉPHANIE MARIN
La Presse Canadienne

SAINT-JÉRÔME — Ugo Fredette passera un minimum de 25 ans en prison pour les deux meurtres qu'il a commis - et non 50 ans.

L'homme de 45 ans avait été reconnu coupable par un jury du meurtre au premier degré de son ex-conjointe Véronique Barbe et de celui d'Yvon Lacasse, tous deux commis le 14 septembre 2017.

La décision sur sa peine a été rendue vendredi par la juge Myriam Lachance de la Cour supérieure, au palais de justice de Saint-Jérôme. Elle a imposé une peine de prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. La longueur de cette peine n'a surpris personne.

Depuis la décision de la Cour d'appel dans le procès criminel d'Alexandre Bissonnette, l'auteur de la tuerie de la mosquée de Québec, il n'est plus possible de cumuler les périodes de 25 ans d'inadmissibilité à la libération conditionnelle.

Les proches des deux victimes ont tout de même encaissé le coup vendredi matin au palais de justice de Saint-Jérôme.

«On aurait aimé plus», a soufflé Claudette Biard, la mère de Véronique Barbe.

Quant à la fille d'Yvon Lacasse, Jennifer, elle trouve que cette peine envoie un bien mauvais message, qui dit que tuer une personne, ou deux, ou même trois, cela ne change rien: les conséquences ne seront pas plus lourdes pour le meurtrier.

«Moi ce que je retiens de tout cela, c'est que Véronique a eu 25 ans (la peine imposée pour son meurtre), mais mon père n'a rien eu. Y'a eu zéro», a-t-elle dit.

«Il est mort pour rien.»

En 2017, Ugo Fredette a tué Véronique Barbe de 17 coups de couteau, chez elle, à Saint-Eustache.

Il a ensuite pris la fuite avec un enfant ce jour-là, déclenchant une longue alerte Amber. Il a alors croisé dans une halte routière Yvon Lacasse, un automobiliste de 71 ans, l'a battu à mort, et a volé son véhicule pour poursuivre sa cavale sans être repéré. Il a été condamné en octobre 2019.

LE PROCESSUS DE LA PEINE

Le meurtre au premier degré entraîne automatiquement une peine de prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.


COURTOISIE

Dès que le verdict de culpabilité est tombé, Fredette savait donc qu'il allait passer au moins 25 ans en prison.

Mais comme il a commis deux meurtres, la Couronne avait demandé qu'il passe un minimum de 50 ans derrière les barreaux, soit 25 ans par meurtre. Sinon, cela signifierait qu'il n'y a aucune conséquence à commettre un second meurtre - pas même une heure d'incarcération de plus, avait plaidé cet été le procureur de la Couronne, Me Steve Baribeau.

Cette possibilité de cumuler les périodes d'inadmissibilité à la libération conditionnelle dans le cas de meurtres multiples a été ajoutée il y a quelques années au Code criminel avec l'article 745.51.

Refusant de passer autant de temps en prison, Ugo Fredette a contesté la constitutionnalité de cette disposition, soutenant qu'un minimum de 50 ans signifierait qu'il allait mourir en prison, sans aucune chance de réhabilitation.

La Cour d'appel avait déjà été saisie d'un dossier dans lequel elle devait déterminer si cet article du Code criminel était valide ou non: celui d'Alexandre Bissonnette.

La juge Lachance devait donc attendre le jugement du plus haut tribunal québécois, qui est tombé en novembre dernier: il a tranché que l'article 745.51 est inconstitutionnel, et il ne peut y avoir de cumul de périodes de 25 ans.

Bref, la juge Lachance n'avait pas le choix, étant liée par cette décision.

Cela ne signifie toutefois pas que Fredette sortira du pénitencier après 25 ans: la Commission des libérations conditionnelles peut lui refuser chaque demande.

CE N'EST PAS FINI

Ce dossier criminel n'est d'ailleurs pas terminé.

D'abord, Fredette a déjà porté en appel ses verdicts de culpabilité et réclame un second procès.

Et puis, il y a la possibilité que le dossier d'Alexandre Bissonnette - et l'invalidité de l'article 745.51- se retrouve en Cour suprême, ce qui peut changer l'état du droit.

APPEL D'OFFRES

SERVICES PROFESSIONNELS – SYSTÈME DE SURVEILLANCE

Le soussigné, directeur de l'approvisionnement de la Société de transport de l'Outaouais, recevra à son bureau situé au 111, rue Jean-Proulx, Gatineau, province de Québec, les soumissions concernant les **Services professionnels – Système de surveillance** jusqu'au **jeudi, 28 janvier 2021 à 14 h.**

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumissions en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca en inscrivant le numéro de référence (SÉAO) ***1438347***. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Conformément à l'approche de la simple enveloppe, la soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée adressée à la Société de transport de l'Outaouais portant la mention suivante :

Nom et adresse du soumissionnaire

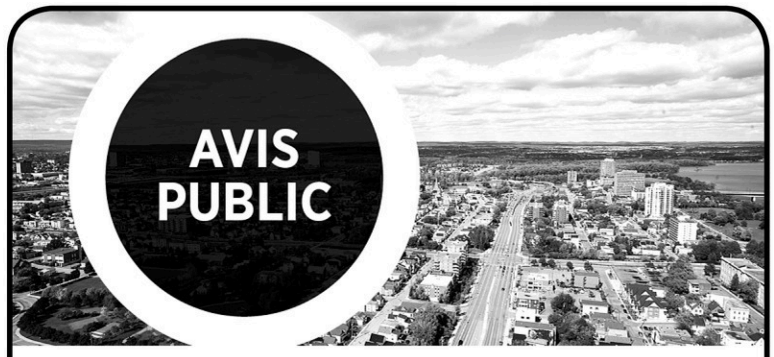
Soumission : DS2021-004-03
SERVICES PROFESSIONNELS – SYSTÈME DE SURVEILLANCE

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé, pour leur présentation aux bureaux de la **Société au 111, rue Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1T4** et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture de soumissions.

La Société de transport de l'Outaouais n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

Steve Chapdelaine
Directeur de l'approvisionnement

STO Société de transport de l'Outaouais



ERRATUM
Dépôt du rôle de perception 2021

Prendre note qu'une première publication de cet avis a paru le samedi 19 décembre dernier. Afin de se conformer aux exigences de la Loi sur les cités et villes, cet avis devait paraître dans l'édition du 2 janvier 2021. Puisque le rôle de perception ne peut être complété avant le 1er janvier 2021, une seconde publication du présent avis doit avoir lieu.

AVIS PUBLIC est donné que, conformément aux dispositions de l'article 503 de la Loi sur les cités et villes, le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'exercice financier 2021 a été déposé au bureau du trésorier le lundi 4 janvier 2021, situé au 25, rue Laurier, Gatineau et que les comptes de taxes seront expédiés dans le délai imparti.

Ce rôle général de perception comprend les taxes foncières générales et spéciales imposées et à prélever pour l'année 2021, incluant les taxes spéciales d'améliorations locales imposées sous l'autorité de divers règlements d'emprunt, la compensation pour les matières résiduelles, la compensation pour l'eau au compteur, la compensation pour les piscines, la compensation pour le contrôle biologique des moustiques ainsi que les dégrèvements pour l'harmonisation de la Loi 170.

Nous tenons à vous rappeler que, conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale, les personnes tenues au paiement de sommes inférieures à 300 $ doivent acquitter leur compte de taxes municipales avant ou au plus tard le 3 février 2021. Lorsque le compte de taxes municipales est égal ou supérieur à 300 $, le contribuable a le choix d'acquitter son compte soit en un ou deux versements égaux. L'unique versement ou le premier versement est exigible le 3 février 2021 et le deuxième, le 30 juin 2021.

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes municipales par Internet ou par téléphone via votre établissement financier ainsi que dans toutes les banques ou caisses populaires.

La Ville de Gatineau offre également le service de prélèvement automatique. Les formulaires d'adhésion sont disponibles dans tous les centres de services ou dans le site Web de la Ville de Gatineau.

Vous pouvez aussi acquitter votre compte, soit par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de la Ville de Gatineau en postant l'enveloppe-réponse à : Ville de Gatineau, C.P. 757, Gatineau, Québec, J8P 6J3 ou en vous présentant au comptoir des centres de services, selon les heures d'ouverture prédéterminées de chacun, et qui sont situés aux endroits suivants :

- 115, rue Principale, secteur d'Aylmer
- 775, boulevard de la Carrière, secteur de Hull
- 144, boulevard de l'Hôpital, secteur de Gatineau
- 57, chemin de Montréal Est, secteur de Masson-Angers
- 515, rue Charles, secteur de Buckingham

Tout paiement doit être accompagné des coupons de remise attachés à votre compte de taxes municipales.

Vous pourriez recevoir et consulter vos prochains comptes de taxes de la Ville de Gatineau en ligne, en vous inscrivant à postel.ca.

Si vous n'avez pas reçu votre compte le 15 janvier 2021, nous vous invitons à communiquer avec le Service des finances au 819 243-2400.

Veuillez noter que tous les avis du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse gatineau.ca/avispublics.

Gatineau, ce 9 janvier 2021

L'assistante-greffière,
Camille Doucet-Côté

Ville de Gatineau

L'Union européenne attend Biden avec impatience

La Presse Canadienne

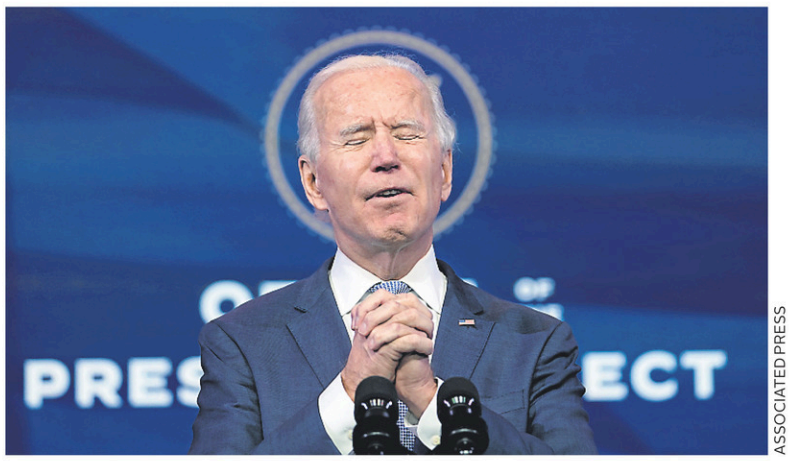
BRUXELLES — Aux yeux des nations de l'Union européenne, l'assermentation de Joe Biden comme prochain président des États-Unis, le 20 janvier, n'arrivera jamais assez vite.

Dans la foulée de l'assaut lancé contre le Capitole américain par les partisans de Donald Trump, la plupart des gouvernements européens ne se gênent plus pour condamner vertement l'administration sortante. Plusieurs tendent la main à son successeur pour reconstruire un partenariat transatlantique mis à mal depuis quatre ans.

« Le président Trump est déjà l'histoire ancienne », a ainsi assuré jeudi le premier ministre portugais Antonio Costa, qui occupe la présidence tournante de l'UE.

« Je n'aime pas beaucoup la provocation, mais pour moi, cette page est tournée », a dit Charles Michel, le président du Conseil de l'Union européenne.

Tous les yeux se tournent maintenant vers l'avenir et vers M. Biden. « Plus que tout, j'attends le nouveau président américain », a déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. C'est un sentiment partagé à travers les 27 pays du bloc.



ASSOCIATED PRESS

Le premier ministre italien Giuseppe Conte a dit que son pays « a vraiment hâte de travailler avec le président Biden ».

On se demande toutefois quelle énergie M. Biden sera en mesure de consacrer aux relations étrangères des États-Unis, compte tenu des profondes divisions intérieures mises en lumière par les événements de mercredi.

Il pourrait toutefois prendre deux décisions très simples qui feraient grandement plaisir à l'Union européenne : réintégrer l'Accord de Paris sur les changements climatiques et rejoindre les rangs de l'Organisation mondiale de la Santé.

M. Biden a promis de faire les deux.

« Une des premières décisions de Biden sera d'inclure les États-Unis dans l'accord de Paris, ce qui nous permettra d'affronter la réalité des changements climatiques », a dit M. Costa.

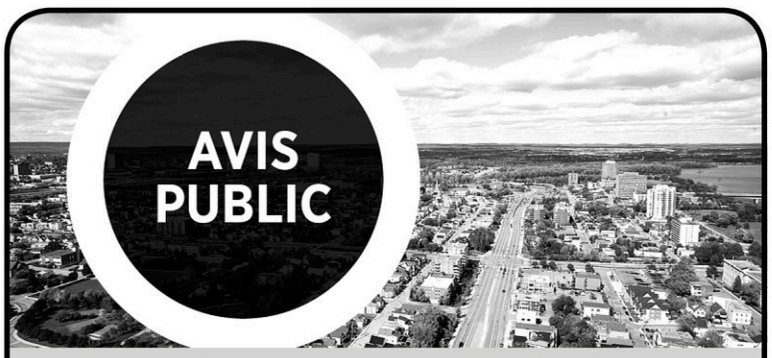
Le président Trump a souvent reproché aux nations européennes de se réfugier derrière la puissance militaire des États-Unis tout en exigeant des avantages commerciaux. Cela ne lui a pas valu plusieurs admirateurs en Europe.

« La vérité est que les échanges de haut niveau entre l'administration Trump et l'UE étaient très limités, et pas seulement depuis quelques semaines, a déclaré M. Michel au diffuseur belge RTBF. La coopération dans plusieurs dossiers était très difficile. »

Mais l'arrivée d'une nouvelle administration ne signifie pas que tous les dossiers épineux, comme les subventions accordées au géant de l'aéronautique Airbus, se régleront instantanément.

« Il y a les intérêts américains et il y a les intérêts européens, et ils doivent être défendus, a dit M. Costa. Toutefois, nos échanges doivent demeurer cordiaux, entre alliés, et nous espérons pouvoir surmonter ces difficultés. »

AVEC RAF CASERT, ASSOCIATED PRESS



Projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 31.3.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2), pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

L'intervention principale du projet à l'étude consiste en un élargissement à 4 voies du boulevard La Vérendrye, et ce, sur un tronçon de 2,21 km évaluée selon les deux scénarios suivants :

- **Scénario 1 –** Élargissement sans mesure préférentielle (deux voies par direction);
- **Scénario 2 –** Élargissement avec mesure préférentielle (voie réservée aux transport en commun et aux véhicules multi-occupants).

Dans le cadre du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement, la Ville de Gatineau souhaite :

- favoriser le déplacement des personnes sur le territoire de la ville de Gatineau, en plus de soutenir l'atteinte des objectifs fixés quant aux cibles de parts modales et de taux d'occupation véhiculaire;
- favoriser l'utilisation du transport en commun par l'augmentation du nombre de personnes utilisant le service de Rapibus;
- favoriser le covoiturage et une augmentation du taux d'occupation véhiculaire;
- fournir un axe principal continu et parallèle à l'autoroute, avec une bonne fluidité et aux accès limités. Cet axe demeure la desserte privilégiée pour l'hôpital de Gatineau.

Ce projet prendra place dans un cadre urbain résidentiel et commercial qui inclut le Centre hospitalier de Gatineau, le parc Ernest-Gaboury et l'École secondaire du Versant.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet, de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet, sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse suivante : ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-05-471.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et **au plus tard le 7 février 2021**, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet cihaut mentionnée.

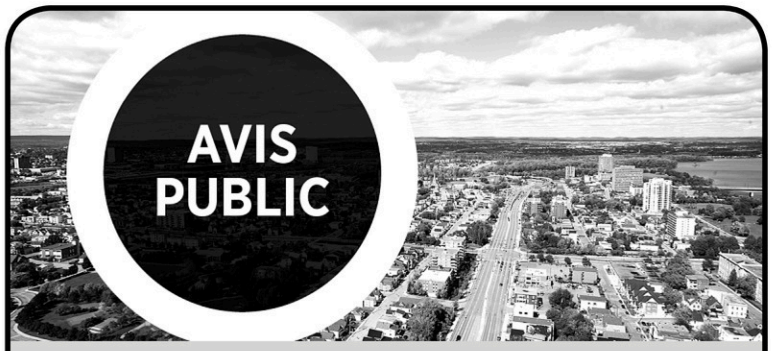
Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 1 800 561-1616 (renseignements généraux) et sur le site Internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques environnement.gouv.qc.ca/.

Les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau au gatineau.ca/avispublics.

GATINEAU, 9 janvier 2021

Me Camille Doucet-Côté
Assistante-greffière

Ville de Gatineau



Retrait de dossiers
Demande de dérogations mineures et d'usage conditionnel

Secteur de Hull
95 et 105, boulevard des Allumettières

Secteur de Gatineau
93 et 95, boulevard Lorrain
Projet de développement résidentiel « Presqu'île du Parc »

Secteur de Masson-Angers
341, chemin du Fer-à-Cheval

AVIS PUBLIC est donné que les demandes de dérogations mineures et d'usage conditionnel concernant les adresses mentionnées ci-dessus, parues dans le journal Le Droit le 26 décembre dernier, seront retirées de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de la Ville de Gatineau du 19 janvier 2021.

Veuillez noter que tous les avis publics du Service du greffe sont publiés sur le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse : gatineau.ca/avispublics.

GATINEAU, ce 9 janvier 2021

Me Camille Doucet-Côté
Assistante-greffière

Ville de Gatineau

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **30** jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **45** jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Bluebarn Coffee Roasters Ltd 137 Chemin Faubert La Pêche (Québec) J0X 3G0	Un restaurant pour vendre incluant la terrasse.	CAFÉ BLUEBARN 20 Chemin de la Vallée-de Wakefield La Pêche (Québec) J0X 3G0 Dossier : 10040725

Québec

BOEING ABATTU EN IRAN L'AN DERNIER

Les pays des victimes demandent justice

Agence France-Presse

Le Canada et les pays dont des ressortissants sont morts dans le crash d'un Boeing ukrainien abattu par l'Iran il y a un an, ont appelé vendredi Téhéran à faire toute la lumière sur ce drame et à « rendre justice aux familles des victimes ».

« Nous demandons instamment à l'Iran de fournir une explication complète et approfondie des événements et des décisions qui ont conduit à cet effroyable écrasement d'avion », affirme dans un communiqué commun le « groupe de coordination » composé du Canada, du Royaume-Uni, de l'Ukraine, de la Suède et de l'Afghanistan.

Tous « demanderont à l'Iran de rendre justice aux familles des victimes et aux pays touchés et de faire en sorte qu'ils obtiennent réparation complète », indiquent-ils un an jour pour jour après le drame.

Fin décembre, l'Iran a annoncé son intention de verser « 150 000 dollars ou l'équivalent en euros » à chacune des familles des victimes du vol PS 752 d'Ukraine International Airlines à destination de Kiev, qui s'était écrasé le 8 janvier 2020, tuant les 176 personnes à bord, dont 85 citoyens ou résidents permanents canadiens.

Après trois jours de démentis, les forces armées iraniennes avaient reconnu avoir abattu l'avion par « erreur », en pleine montée des tensions entre Washington et l'Iran.

Dans un communiqué distinct, le premier ministre canadien Justin Trudeau a une nouvelle fois exigé de l'Iran une enquête « approfondie, transparente et crédible ».

« Nous veillerons à ce que l'Iran rende des comptes, notamment à ce que le pays procure une réparation complète aux victimes du vol PS 752 et aux familles endeuillées », a-t-il ajouté. « Nous nous assurerons également que les responsables soient traduits en justice ».

COVID-19

L'Iran interdit les vaccins américains et britanniques

TÉHÉRAN — Le guide suprême iranien Ali Khamenei a interdit vendredi l'importation de vaccins anti-coronavirus fabriqués aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, estimant que ceux-ci pourraient servir à «contaminer» son pays.

«Il est interdit d'importer des vaccins faits aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni. On ne peut absolument pas leur faire confiance. Il n'est pas impossible qu'ils veuillent contaminer d'autres nations», indique un message de l'ayatollah Khamenei sur son compte Twitter en anglais. Sont donc bannis en Iran les vaccins Pfizer/BioNTech, Moderna et AstraZeneca/Oxford qui ont été lancés ou sont sur le point de l'être en Europe et aux Etats-Unis.

«Vu notre expérience avec le sang français contaminé au VIH, les vaccins français ne sont pas dignes de confiance non plus», ajoute le message du numéro un iranien.

L'Iran est le pays du Proche et du Moyen-Orient le plus touché par la pandémie de nouveau coronavirus.

L'affaire du sang contaminé est un grave scandale sanitaire ayant touché la France dans les années 1980-1990.

Plusieurs centaines de personnes en Iran ont été contaminées par le virus du sida dans la décennie 1980 avec des lots de transfusion sanguine français.

AGENCE FRANCE-PRESSE

APPEL D'OFFRES

RELEVÉ D'ARPENTAGE ET MISE EN PLAN

Le soussigné, directeur de l'approvisionnement de la Société de transport de l'Outaouais, recevra à son bureau situé au 111, rue Jean-Proulx, Gatineau, province de Québec, les soumissions concernant **le relevé d'arpentage et mise en plan** jusqu'au **lundi, 8 février 2021 à 14 h.**

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca en inscrivant le numéro de référence (SÉAO) ***1437926***. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Conformément à l'approche de double enveloppe, chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée adressée à la Société de transport de l'Outaouais portant la mention suivante :

Nom et adresse du soumissionnaire

Soumission : **N° DS2020-159-03**
RELEVÉ D'ARPENTAGE ET MISE EN PLAN

Cette enveloppe doit contenir **deux (2) enveloppes cachetées,** soit une avec **la soumission qualitative (quatre (4) exemplaires)** et une deuxième enveloppe cachetée comportant **la soumission financière.**

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, aux bureaux de la **Société au 111, rue Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1T4** et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture de soumissions.

La Société de transport de l'Outaouais n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

Steve Chapdelaine
Directeur de l'approvisionnement

STO Société de transport de l'Outaouais

Appels d'offres

Ville de Gatineau

2020 SP 069 - Aménagement d'une aire de jeux d'eau et de parcours santé – Parcs du 8-Octobre-1906 et des Cèdres

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O www.seao.ca
 # de référence 1437616 le jeudi 14 janvier 2021.

Dépôt des soumissions : Au plus tard **mardi 2 février 2021 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

2020 SP 237 - Fourniture de tuyaux pour combat incendie

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O www.seao.ca
 # de référence 1437233 le lundi 11 janvier 2021.

Dépôt des soumissions : Au plus tard **jeudi 28 janvier 2021 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

2020 SP 288 - Réaménagement, CVAC et toiture - Centre communautaire Yvon-A.-Grégoire (H507)

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O www.seao.ca
 # de référence 1437518 le vendredi 15 janvier 2021.

Dépôt des soumissions : Au plus tard **mardi 2 février 2021 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

2020 SP 326 - Services professionnels d'ingénieurs-conseils – Stabilisation de la berge côté ouest du ruisseau Wabassee, derrière la rue de Capaux-Meules

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O www.seao.ca
 # de référence 1437887 le jeudi 14 janvier 2021.

Dépôt des soumissions : Au plus tard **jeudi 4 février 2021 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

2020 SP 330 - Services professionnels d'ingénieurs-conseils - Services municipaux, réaménagement urbain et enfouissement des lignes de distribution du boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard Alexandre-Taché et la rue Montcalm

La présente demande pourrait-être assujettie aux dispositions de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics. Le soumissionnaire (firme ou regroupement de firmes) qui déposera une demande devra détenir l'autorisation de l'Autorité des marchés publics pour pouvoir conclure un contrat ou une sous-traitance publics. À défaut de détenir ladite autorisation au moment du dépôt de la présente demande, cette dernière sera automatiquement rejetée.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O www.seao.ca
 # de référence 1437805 le lundi 11 janvier 2021.

Dépôt des soumissions : Au plus tard **jeudi 11 février 2021 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

2020 SP 334 - Fourniture et installation d'équipements d'entraînement et de panneaux d'information pour les parcs de la Spartan, du 8 Octobre-1906 et des Cèdres

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O www.seao.ca
 # de référence 1435638 le jeudi 14 janvier 2021.

Dépôt des soumissions : Au plus tard **lundi 1er février 2021 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

2021 SP 008 - Services professionnels – Étude de caractérisation préliminaire, phase I – Mandat 2021

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O www.seao.ca
 # de référence 1437838
le lundi 11 janvier 2021.

Dépôt des soumissions : Au plus tard **lundi 8 février 2021 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

Gatineau, ce samedi 9 janvier 2021

L'assistante-greffière,
Me Camille Doucet-Côté

INSCRIVEZ-VOUS AU PORTAIL DES FOURNISSEURS



Division de l'approvisionnement
476, boulevard Saint-René Est

Tél. : 819 243-2315
Téléc. : 819 243-2071

gatineau.ca

Adresse postale
C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec)
J8X 3Y9

RETOUR SUR L'ASSAUT DU CAPITOLE

Associated Press

La prise d'assaut du Capitole américain par les partisans du président Donald Trump s'est déroulée en direct à la télévision de façon spectaculaire mercredi, avec des images de militants armés dans la Chambre des représentants et des combats au corps à corps avec la police.

Les scènes de chaos et de peur au coeur de la démocratie américaine ont éclaté rapidement.

«Il est difficile de croire que ça se produit», a déclaré Wolf Blitzer de CNN. «C'est sans précédent, c'est dangereux et c'est tellement embarrassant pour les États-Unis d'Amérique.» Retour sur ces images aussi déplorables qu'inédites.



1 Des policiers utilisent une clôture de sécurité pour porter un émeutier blessé.

2 Un émeutier muni d'un masque à gaz avait aussi apporté un buste de Donald Trump.

3 Jake Angeli, complotiste à la coiffe de bison, se présente comme un «soldat numérique de QAnon», la mouvance complotiste dont Donald Trump est le héros et qui a vu l'intrusion de mercredi comme un triomphe.

4 Richard Barnett, militant proarmes venu de l'Arkansas, s'est invité dans le bureau de Nancy Pelosi, chef des démocrates à la Chambre des représentants.

5 Des employés du Congrès ont dû se barricader dans un bureau.

PHOTOS AGENCE FRANCE-PRESSE





Appel d'offres

Société québécoise des infrastructures

VENTE D'UN IMMEUBLE À LA PÊCHE

Projet nº D39314

Désignation de l'immeuble : un immeuble appartenant au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, connu et désigné comme étant le lot 5 918 690, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac et situé au 1, chemin Lionel-Beausoleil, à La Pêche. Le terrain est d'une superficie de 3 221,6 mètres carrés sur lequel est construit un bâtiment (ancienne école condamnée depuis le 22 février 2019, notamment en raison de l'effondrement d'une section de la toiture) de deux étages.

Conditions de vente : toute soumission doit être conforme aux conditions décrites dans la documentation de cet appel d'offres.

Renseignements et documentations : les personnes intéressées peuvent se procurer les documents d'appel d'offres par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SEAO (www.seao.ca) ou au 514 856-6600 pour les résidents de la région de Montréal ou au numéro sans frais 1 866 669-7326 pour les résidents de l'extérieur.

Pour tous renseignements additionnels, veuillez communiquer avec M. Pol Reny au numéro de téléphone 418 998-8687 ou à l'adresse suivante : preny@sqi.gouv.qc.ca.

Visite des lieux : considérant l'interdiction par les services d'incendie de la municipalité, aucune visite de l'intérieur de la bâtisse ne pourra être effectuée.

Date et heure limites de réception des soumissions : les soumissions devront être reçues dans une enveloppe scellée sur laquelle devra être apposée l'étiquette prescrite, ou sa reproduction exacte, **au plus tard à 15 h, le mercredi le 13 janvier 2021**, et être accompagnées d'une garantie de soumission et de signature du contrat de vente au montant de DEUX mille dollars (2 000 $), au comptoir de réception des soumissions de la Société québécoise des infrastructures (Société) situé au 1075, rue de l'Amérique Française, Québec (Québec) G1R 5P8.

Ouverture des soumissions : la seule possibilité pour toute personne d'assister à cette ouverture est de visionner celle-ci en direct sur Internet à l'adresse suivante : www.sqi.gouv.qc.ca/faireaffaire/Pages/Immeubles-a-vendre.aspx. Aucune présence physique sur les lieux d'ouverture n'est dorénavant permise et aucun visionnement ultérieur de la captation vidéo de l'ouverture n'est possible, ni enregistrement ni diffusion de celle-ci. Cette nouvelle règle est mise en place comme mesure additionnelle pour lutter contre la propagation de la COVID-19.

La Société utilise l'outil Teams pour diffuser l'ouverture des soumissions en direct. Les personnes souhaitant assister à l'ouverture en direct n'ont pas besoin d'être inscrites à Teams pour visionner cette ouverture. Les soumissionnaires peuvent consulter le document « Instructions pour le visionnement de l'ouverture des soumissions » afin de connaître les différentes étapes pour effectuer le visionnement.

Validité des soumissions : les soumissions seront valides pour cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date de clôture. La Société n'est tenue d'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Québec

www.sqi.gouv.qc.ca

Ottawa

ottawa.ca 3-1-1
TTY/ATS 613-580-2401

RÉUNIONS PUBLIQUES

Sauf avis contraire, toutes les réunions publiques se tiendront à l'hôtel de ville d'Ottawa, 110, avenue Laurier Ouest. Pour obtenir un ordre du jour complet et les mises à jour, inscrivez-vous aux alertes par courriel ou consultez ottawa.ca/ordresdujour, ou appelez le 3-1-1.

Le jeudi 14 janvier
Comité de l'urbanisme
9 h 30, participation par voie électronique

Le jeudi 14 janvier
Commission des services policiers – Comité des politiques et de la gouvernance
13 h, participation par voie électronique

Saviez-vous que vous pouvez recevoir des avis par courriel concernant les réunions ? Inscrivez-vous dès aujourd'hui à ottawa.ca/cyberabonnement.







4



5

APPEL D'OFFRES

ÉTUDES DE MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR BUS - TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE ET STATION MONTCALM

Le soussigné, directeur de l'approvisionnement de la Société de transport de l'Outaouais, recevra à son bureau situé au 111, rue Jean-Proulx, Gatineau, province de Québec, les soumissions concernant **l'étude de mesures préférentielles pour bus – Terrasses de la Chaudière et station Montcalm** jusqu'au **vendredi, 29 janvier 2021 à 14 h.**

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web *www.seao.ca* en inscrivant le numéro de référence (SÉAO) ***1437650***. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Conformément à l'approche de la simple enveloppe, la soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée adressée à la **Société de transport de l'Outaouais** portant la mention suivante :

Nom et adresse du soumissionnaire

Soumission : **N° DS2020-170-03**
ÉTUDES DE MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR BUS - TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE ET STATION MONTCALM

Cette enveloppe doit contenir **deux (2) enveloppes cachetées**, soit une avec **la soumission qualitative (quatre (4) exemplaires)** et une deuxième enveloppe cachetée comportant **la soumission financière**.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, aux bureaux de la **Société au 111, rue Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1T4** et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture de soumissions.

La Société de transport de l'Outaouais n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

Steve Chapdelaine
Directeur de l'approvisionnement

STO Société de transport de l'Outaouais

AVIS PUBLIC

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES ACTIVITÉS FORESTIÈRES EN OUTAOUAIS

Du 6 janvier au 30 janvier 2021, la population est invitée à participer à la consultation publique portant sur de nouveaux secteurs d'intervention potentiels et une infrastructure sur le territoire public dans le cadre des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) 2018-2023 de l'Outaouais.

Des interventions forestières non commerciales pourraient être réalisées dès avril 2021. Ce type de travaux peut, entre autres, comprendre la préparation de terrain, le reboisement, le dégagement de la régénération, l'éclaircie précommerciale et le nettoiement. Des travaux d'éclaircie commerciale sont également prévus dans certains secteurs.

Les personnes intéressées peuvent consulter les documents et émettre leurs commentaires en ligne jusqu'au 30 janvier 2021 à 23 h 59, à l'adresse mffp.gouv.qc.ca/consultation-plans-damenagement-forestier-integre/.

SÉANCES D'INFORMATION VIRTUELLES

En collaboration avec la municipalité régionale de comté de Pontiac, le Ministère tiendra deux séances d'information virtuelles où seront précisées la façon d'émettre des commentaires en ligne ainsi que les suites données aux préoccupations émises en consultation publique. Une période de questions des participants complètera l'activité.

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire de participation au www.trgirto.ca.

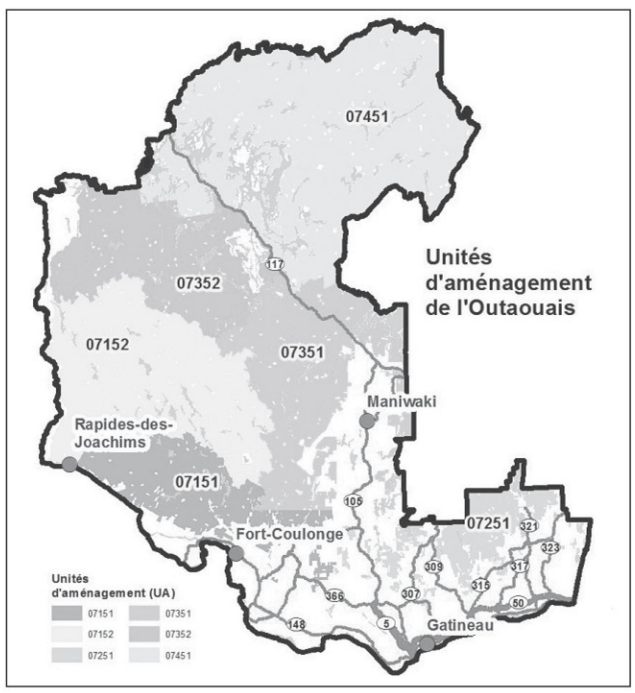
Un lien Internet et des instructions leur seront ensuite transmis par courriel.

- **Mercredi 13 janvier, de 13 h à 14 h – Inscription à www.trgirto.ca avant le 12 janvier à midi**
- **Jeudi 21 janvier, de 12 h à 13 h – Inscription à www.trgirto.ca avant le 20 janvier à midi**

INFORMATIONS PAR TÉLÉPHONE ET COURRIEL

Les bureaux du Ministère demeurent fermés à la clientèle en raison de la pandémie de COVID-19. Les personnes qui n'ont pas accès à un service Internet ou qui désirent obtenir plus d'informations doivent communiquer par courriel à Consultationpafi-Outaouais@mffp.gouv.qc.ca ou laisser un message vocal au 819 246-4827, poste 375. Une représentante du Ministère répondra aux messages vocaux et courriels dans un délai de deux jours ouvrables.

Rappel : La présente consultation a pour but de recueillir les préoccupations concernant la planification forestière proposée. Elle ne permet pas de réviser l'affectation du territoire public ni les droits qui y sont consentis.



Québec



C'EST AVEC TRISTESSE QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Gisèle Arseneault

décédée le 31 décembre 2020, à l'âge de 79 ans. Elle était la fille de feu Alfred Arseneault et de feu Flora Bergeron. Outre sa fille Anni (André-Marc Dallaire), elle laisse dans le deuil ses petits-enfants : Étienne, Myriam et Vincent. Elle laisse également son frère Laurent (Lucille Blais); ses soeurs : Françoise (feu Lionel Lemire) et Céline (Jean-Pierre Bourgeois) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s.

Elle fut précédée par ses frères : Renald (Béatrice Vincent), Jacques (Hélène Précourt) et Gratien ainsi que par ses soeurs : Fernande (Jules Girard) et Pauline (Marcel Breault).

Compte tenu des circonstances actuelles, seules les personnes ayant été invitées pourront être présentes à la cérémonie.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de l'Outaouais québécois.

La famille désire remercier le personnel du 1er et 3e étage du CHSLD Lionel-Émond pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés au : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC TRISTESSE
QUE NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

M. Gilbert Boisvenue

Décédé le 22 décembre 2020, à l'âge de 84 ans. Il était l'époux de Cécile Gauthier et le fils de feu Alfred Boisvenue et de feu Edna Beaulieu. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Linda), Michèle (Luc), Julie (Alain); ses petits-enfants : Thierry (Geneviève), Francis (Marlène), Vanessa (Cédrik), Myriam (William); ses arrière-petits-enfants : Raphaël et Laurie. Il laisse également son frère Jacques (Cécile) et sa soeur Nicole ainsi que des beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s. Il fut précédé par ses frères et soeurs : Jean-Marie (Denise), l'abbé Yvon ptre, frère Réal fec, Marcel (Gisèle), Marie-Claire (Marcel), soeur Denise sgo et Gilberte.

Il a oeuvré pendant 32 ans dans le domaine de l'éducation en occupant différents postes dont celui de directeur général à la CSCV.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles. Les autres personnes qui désirent y assister pourront le faire virtuellement lors de la webdiffusion en direct de la cérémonie le lundi 11 janvier à 14 h. Il vous sera possible de visionner la cérémonie en direct ou en reprise via le lien suivant : https://commemora.tv/fr/diffusions/22025.

La famille aimerait remercier le personnel du CHSLD Champlain pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC UNE PROFONDE TRISTESSE QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Rose-Marie Aubé née Rondeau

survenu le 25 décembre 2020 à La maison Mathieu-Froment-Savoie, à l'âge de 80 ans. Elle était l'épouse de Richard Aubé et la fille de feu Hermas Rondeau et de feu Noëlla Cossette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants bien-aimés : Nina (Alexandre) et Éric (Caroline); ses petits-enfants : Jessica, Sarah, Vanessa, Tristan et Jacob. Elle laisse également son frère et ses soeurs : Luke (Taya), Claudette et Jisèle (Dan) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s.

En raison de la pandémie qui sévit, il n'y aura pas de funérailles.

La famille désire remercier le personnel de La maison Mathieu-Froment-Savoie pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC REGRET
QUE NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

Mme Simone Bourque Savage

décédée le 29 décembre 2020, à l'âge de 92 ans. Elle était l'épouse de feu Fernand Savage et la fille de feu Joseph Henri Bourque et de feu Yvonne Labelle. Elle laisse dans le deuil son fils Michel (Christine Bourgeau); son petit-fils Christian (Martine Duguay); son arrière-petit-fils Jacob ainsi que sa belle-soeur Claudette (feu Jules) et plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s. Elle fut prédécédée par sa fille Linda.

Une célébration aura lieu à une date ultérieure.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don au CHSLD Champlain de Gatineau.

La famille désire remercier le personnel du CHSLD Champlain de Gatineau pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



LA FAMILLE VALLIÈRES
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Mme Edmée Vallières née Carré

survenu le 26 décembre 2020 au CHSLD de Gracefield. Elle fut la fille de feu Lisia Carré et l'épouse de feu Lomer Vallières. Edmée laisse dans le deuil ses enfants : Linda (Jean-Guy), Guy (Sylvie), Yves (Lucie) et Stéphane (Nathalie); ses petits-enfants : Tina, Alain, Jessica, Mélissa, Jonathan, Mickael, Alexandre, Valeska et Guy Jr ainsi que ses soeurs: Réjeanne, Françoise et ses frères : Réjean (Lise) et Normand (Jeannine) et Émile. Elle laisse aussi ses arrière-petits-enfants bien-aimés, plusieurs neveux, nièces, beaux-frères et belles-soeurs.

Une messe en honneur de sa vie sera célébrée en l'église St-Roch du Lac Cayamant. Dû aux restrictions de la santé publique, le tout se déroulera dans l'intimité familiale.

La famille Vallières tient à remercier l'équipe du CHSLD de Gracefield pour leur dévouement ainsi que leurs soins prodigués.

Vos messages de sympathie peuvent se traduire en dons à la Société Alzheimer. https://alzheimer.ca/federationquebecoise/

Dignité | Maison funéraire Racine, Robert & Gauthier Beauchamp www.racinerobertgauthier.ca | 819.770.1300 Hull 819.561.1969 Gatineau 819.684.1155 Aylmer



LA FAMILLE BRULÉ
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

M. Jacques Brulé

décédé paisiblement le 31 décembre 2020, à l'âge de 93 ans.

Fils de feu Hector Brûlé et de feu Liliane Émard et de feu ses frères : André, Jean-Maurice, Gérard et Raymond et ses soeurs : Rita et Colette.

Il laisse dans le deuil son épouse Jeannine Brûlé (née Normand).

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Robert (Micheline Bélanger), Laurette (Michel Lefebvre), Claude, Paul (Christine Laniel), Jacques JR et Julie (Daniel Montgomery); ses petits-enfants : Isabelle, Andrée-Anne, Alexandre, Mélanie, Kevin, Claudia et Serge; ses arrière-petits-enfants : Juliette, Shayaan, Ayden, Benjamin et Charlotte ainsi que ses soeurs : Claire Nadon et Thérèse Suffdy et plusieurs neveux et nièces.

Jacques était un Vétéran de la guerre de Corée et membre de la Légion Canadienne, Local 58.

La famille tient à remercier le personnel de Perley Rideau (Gatineau 1 nord) pour leurs soins, leur compassion et de leur amour témoigné à Jacques durant les dernières années de sa vie.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Perley and Rideau Veterans' Health Centre ou à la Société Alzheimer.

Les funérailles de Jacques auront lieu dans l'intimité familiale.

Dignité | Maison funéraire Racine, Robert & Gauthier Beauchamp www.racinerobertgauthier.ca | 819.770.1300 Hull 819.561.1969 Gatineau 819.684.1155 Aylmer



C'EST AVEC TRISTESSE
QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Mme Marie-Josée Charlebois

Elle nous a quittés subitement le 7 décembre 2020, à l'âge de 72 ans. Elle laisse dans le deuil son conjoint Pierre Roy, sa fille Julie-Anne Laberge (Jonathan Fournier), sa grande amie Louise Bélanger ainsi que les membres de la famille de son conjoint, notamment sa mère Thérèse Lambert, ses frères Jacques et Sylvain (Murielle Hotte), ses soeurs Danielle (Alain Masse) et Michelle ainsi que leurs enfants et petits-enfants. Elle laisse également des proches, dont plusieurs cousin(e)s et ami(e)s. Elle était la fille de feu Armand Charlebois et de feu Lolita Nault. Elle fut prédécédée par sa soeur Suzie Charlebois.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes à la célébration de vie qui aura lieu, en présence des cendres, le samedi 16 janvier 2021 à 14 h.

La famille désire remercier les paramédics de l'Outaouais et le personnel médical du CISSSO (Hôpital de Hull et CLSC) pour les bons soins prodigués à Marie-Josée.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



AVIS DE DÉCÈS

Madame Louise Charron

de Saint-André-Avellin est décédée le mardi 5 janvier 2021 à l'âge de 84 ans. Fille de feu Urgel Charron et de feu Cécile Carrière. Elle était la soeur bien-aimée d'André (Mariette Ledoux) et Monique (feu Alain Corbeil).

Elle fut prédécédée par une soeur, Micheline (Marc Desjardins) et un neveu, Pierre-Luc.

Elle laisse également ses neveux, Gilbert, Marc-André et Roch (Sylvie Munyanganizi), son petit-neveu William et sa petite-nièce Iliza ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

Afin de respecter les volontés de Louise, il n'y aura pas d'exposition ou de service funéraire.

La famille désire remercier sincèrement le personnel de la Résidence Le Monarque ainsi que tout le système médical de l'Outaouais pour les excellents soins prodigués.

Les arrangements funéraires ont été confiés au **Complexe Funéraire Familial de la Petite-Nation Shields Berthiaume** 101, rue Principale, St-André-Avellin, Québec (819) 983-6616.

Pour ceux qui le désirent des dons à la Résidence Le Monarque, 532 Notre-Dame, Montebello, Québec, J0V 1L0 seraient appréciés.

Pour offrir vos condoléances par télécopieur, composez le (819) 983-6865 ou visitez notre site Internet www.mfshieldsberthiaume.ca

SHIELDS BERTHIAUME | Complexe funéraire familial de la Petite-Nation Shields Berthiaume | 819.983.6616 www.mfshieldsberthiaume.ca



C'EST AVEC REGRET QUE LA FAMILLE DESJARDINS
VOUS ANNONCE LE DÉCÈS DE LEUR MÈRE

Colette Chénier

Décédée le 24 décembre 2020, à l'âge de 91 ans et 11 mois. Elle fut prédécédée par son époux Alexandre et son gendre Guy Charron.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane, Céline, Ginette (Gilles Charette) et Pierre (Sylvie Pilon); ses petits-enfants : Benoît, Nadine, Marie-Josée, Alan, Roxanne et Vicky; ses arrière-petits-enfants : Alexandre, Emma, Zoé, Alex, Jacob, Olivia, Maverik, Éliot et Mila. Elle laisse également ses soeurs : Jeannine, Reina (Normand), Cécile et son frère Jean-Paul (Jocelyne) ainsi qu'une grande amie Muriel (Léo Lafleur)

La famille désire remercier le personnel de l'unité des soins palliatifs du 5e nord de l'Hôpital de Gatineau pour les bons soins prodigués.

Une cérémonie aura lieu dans l'intimité familiale.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés au www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC TRISTESSE QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Monsieur Jean Dagenais

1940 - 2020

Décédé le lundi 21 décembre 2020, à l'âge de 80 ans. Fils de feu Rolland Dagenais et de feu Laurette Fortin, il laisse dans le deuil son épouse depuis plus de 59 ans Mme Claudette Séguin, ses chers enfants: Denis et Sylvie (feu Gilles Campeau). Il était le grand-papa de Éric, Anick et Michelle, arrière-grand-papa de Mégan Aïsha, Zoë, Abyguel, Danayka, Kamille, Louna et Lylü. Il laisse également son filleul Patrick Lapratte, son frère Richard (Suzanne), ses soeurs : Francine (feu Gaston) et Ginette (Roland), aussi une tante Rita Séguin née Duguay, plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis mais, tout spécialement Daniel Bertrand (Johanne) ainsi que Claude et Joanne Marcil. Il fut prédécédé par ses frères : Raymond (Madeleine), Paul (feu Denise) et Gene (Nicole) et sa soeur Nicole (feu Robert).

Jean fut policier pendant plusieurs années pour l'ancienne municipalité de Touraine. Propriétaire fondateur de la compagnie d'Ambulance Centrale et directeur du Service d'incendie de Cantley, en hommage à son grand dévouement, la caserne Centrale de Cantley se nomme la Caserne Jean Dagenais.

Un merci infiniment à la direction de la municipalité de Cantley pour avoir placé les drapeaux en berne pendant 48 heures en l'honneur de Jean.

La liturgie de la Parole aura lieu le 6 mars 2021 à 11 h, à la chapelle de la MAISON FUNÉRAIRE LES JARDINS DU SOUVENIR située au 75, boul. Fournier, Gatineau. La famille sera présente à compter de 10 h 30 pour recevoir les condoléances. Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la Covid-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles. Pour ceux et celles qui désirent y assister, une diffusion virtuelle de la cérémonie aura lieu en direct à lien suivant : https://funeraweb.tv/fr/defunts/

Votre mot de passe est : 20-0373

La famille désire remercier sincèrement le docteur Daniel Poitras ainsi que tout le personnel des soins à domicile spécialement Marie-Claude Lambert et Joanne Peris pour les bons soins prodigués à Jean.

Pour ceux qui le désirent, des dons via le site web à la Fondation des maladies du coeur de l'AVC du Canada et à Diabète Québec seraient grandement appréciés. https://www.diabete.qc.ca/fr/ https://www.coeuretavc.ca/

Vous pouvez laisser vos voeux de sympathie à l'adresse suivante :info@lesjardinsdusouvenir.com
Pour information : 819-778-1515.

Les Jardins du Souvenir | Maison funéraire Les Jardins du Souvenir Cimetières | 819.778.1515 lesjardinsdusouvenir.com



LA FAMILLE BARBE
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

M. Gérard Barbe

Décédé le 24 décembre 2020, à l'âge de 96 ans. Il était l'époux de feu Pierrette Gauthier et le fils de feu Joseph Barbe et de feu Alice Pétrin. Il laisse dans le deuil son fils unique Benoit, ses soeurs Géraldine (Bobby), Jacqueline (Phylippe), Jeannine, Gervaise, ainsi que Claudette (Lucien). Il laisse également sa filleule Johanne Lefebvre, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Il fut prédécédé par sa soeur Jeannette et son frère Jean-Paul.

Compte tenu des circonstances actuelles, seules les personnes ayant été invitées pourront être présentes à la cérémonie. Celle-ci pourra être visionnée à partir du 16 janvier 2021 à 10h via le lien suivant : https://commemora.tv/fr/diffusions/21969.

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



LA FAMILLE DORÉ
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Monsieur Raymond Doré

1928 - 2021

Décédé le 2 janvier 2021 à l'âge de 92 ans. Il fut prédécédé par ses parents Florida Boudreault et Antoine Doré, un frère René et une soeur Cécile feu Gaston Bérubé. Il laisse dans le deuil son épouse Carmen Tranche-Montagne. Il laisse également trois neveux : Jean, Michel et Robert Bérubé, un neveu très spécial Pierre St-Jean ainsi qu'une nièce très spéciale Paulette McCaul.

La famille désire remercier sincèrement le personnel des soins palliatifs de l'Hôpital de Hull pour les bons soins prodigués.

Vous pouvez laisser vos voeux de sympathie à l'adresse suivante:
info@lesjardinsdusouvenir.com
Pour information : 819 778-1515

Les Jardins du Souvenir | Maison funéraire Les Jardins du Souvenir Cimetières | 819.778.1515 lesjardinsdusouvenir.com

AVIS DE DÉCÈS

Marcel Desgagné



C'est avec beaucoup de tristesse que la famille annonce le décès de Marcel Desgagné, Adjudant-chef (retraité), CD, le 31 décembre 2020 à la Résidence de retraite Chapel Hill, à Ottawa. Il fut précédé par son épouse bien-aimée, Madeleine Desgagné (née St Jean), ses parents René Desgagné et Desneige Desgagné (née Boivin), sa soeur Colette Tessier (Tancrede) et ses deux frères Robert (Denyse) et Bertrand (Huguette). Il manquera beaucoup à ses enfants Jean (Kathy Soden), Annie (Doug Kinsey), Claude (Nancy Rowell) et Michelle (Peter Giannopoulos) et à ses huit petits-enfants bien-aimés Will, Andrew, Zoe, Sarah, Émilie, Gabriel, Sophie et Luc. Il laisse aussi derrière lui son frère Roger (Aline) et sa soeur Charlotte Forlini (Giovanni), ainsi que de nombreux beaux-frères, belles-soeurs, cousins, neveux, nièces et amis qu'il aimait beaucoup.

Marcel a consacré sa vie à son pays et à sa communauté. Il a fait une longue carrière distinguée dans les Forces canadiennes à titre de membre du Corps du Génie électrique et mécanique royale canadien et de parachutiste. A souligner, un déploiement avec la Force d'urgence des Nations Unies en Égypte et trois mutations très agréables en Allemagne de l'Ouest, où il a nourri sa passion et celle de sa famille pour l'exploration culturelle et les voyages. Il a pris sa retraite de l'armée à Ottawa en 1983 et a continué de servir la Défense nationale pendant qu'il travaillait pour RACAL Ltd jusqu'en 1996.

Marcel a bâti sa vie suite à sa retraite avec Madeleine dans leur communauté bien-aimée de Hammond, en Ontario, profitant de ses petits-enfants, faisant plusieurs amis proches et poursuivant ses engagements à vie comme bénévole avec les Chevaliers de Colomb, où il a servi comme Grand Chevalier, tout en appuyant la Légion royale canadienne et l'ensemble de la collectivité. Il était très fier de ses enfants et de ses petits-enfants et, avec Madeleine, il a partagé leur croissance et a célébré tous leurs succès.

Au lieu de fleurs, veuillez envisager de faire un don à l'organisme de votre choix en l'honneur de Marcel. La famille est reconnaissante du professionnalisme, de l'engagement, de la compassion et du soutien des excellentes équipes de soins et de soutien de la Résidence de retraite Chapel Hill, qui ont veillé à ce que les derniers jours de papa soient confortables.

En raison des restrictions mises en place pour la COVID-19, un service funéraire, suivi d'une inhumation avec honneurs militaires au Cimetière militaire national, situé au cimetière Beechwood, aura lieu à une date ultérieure, à laquelle tous les nombreux membres de la famille et amis de Marcel seront invités. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.beechwoodottawa.ca

BEECHWOOD

Beechwood
Services funéraires,
cimetière et crémation

613.741.9530
www.beechwoodottawa.ca

LA FAMILLE DONOHUE
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Monsieur Richard (Dick) Donohue

1941 - 2020



Richard (Dick) Donohue, entouré de sa famille, est décédé paisiblement au Centre universitaire de santé McGill (CUSM) le samedi 26 décembre 2020. Dick est né le 24 octobre 1941 de feu Agatha (née Murphy de Thurso) et feu James Donohue. Il a eu une enfance idyllique et a eu de nombreuses aventures et de bons souvenirs du Château Montebello dans le village où il a grandi. Dick a finalement quitté Montebello pour terminer ses études à l'Université d'Ottawa et a obtenu en 1965 un baccalauréat en commerce. Cependant, son coeur n'a jamais vraiment quitté la région et il est finalement retourné au lac Viceroy en 2010. À l'université, Dick a refait connaissance avec Monique (Boisvert) de Montebello qui est devenue sa meilleure amie et sa tendre épouse depuis plus de 52 ans.

Dick a eu une excellente carrière dans la vente et la publicité. Il était un grand lecteur, un quilleur, un joueur de curling et un golfeur passionné. Il s'est mis au golf très jeune au Château Montebello et a aimé jouer avec Monique et ses fils au club de golf Kanawaki. Il était un père et un grand-père merveilleux, qui aimait regarder ses garçons jouer au hockey, au soccer et au golf.

Il laisse dans le deuil son épouse Monique, ses fils Mark (Barbara) et Steven (Maura), ses petits-fils Zachary, Nathan et Chad et ses soeurs Ellen Lapointe et Ann Donohue à Ottawa et Colleen Rocheleau à Medicine Hat, en Alberta. Il laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères, ses belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis.

Une cérémonie familiale privée se tiendra à une date ultérieure.

La famille tient à remercier le personnel de l'hôpital Royal Victoria du CUSM ainsi que le personnel du CLSC de la Petite-Nation pour leur soutien et les bons soins prodigués.

Des dons via le site web de à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC du Canada seraient appréciés. https://www.coeuretavc.ca/avc/questce-quun-avc

Vous pouvez laisser vos voeux de sympathie à l'adresse suivante : info@lesjardinsdusouvenir.com
Pour information : 819-778-1515.

Les Jardins du Souvenir

Maison funéraire
Les Jardins du Souvenir
Cimetières

819.778.1515
lesjardinsdusouvenir.com

C'EST AVEC TRISTESSE QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Madame Cécile Derouin (née Fortier)



décédée le mercredi 16 décembre 2020 à l'Hôpital de Hull, à l'âge de 94 ans. Elle était l'épouse de feu Fernand Derouin et fille de feu Joseph Fortier et de feu Marilda Sioui.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pierre et Suzanne (Greg); ses petits-enfants : Christian (Véronique), Marie Pier, (Nathalie et Stéphanie); ses arrière-petits-enfants adorés ; sa belle-soeur Raymonde Deschamps ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut prédécédée par ses soeurs : Yvonne, Jeannette, Irène, May et Laurette; ses frères : Dollard, René et Roger.

La famille recevra les témoignages de sympathie le dimanche 17 janvier 2021 de 13 h à 14 h 45 à la Maison funéraire Racine, Robert & Gauthier Beauchamp. En raison de la pandémie actuelle et des mesures sanitaires, un maximum de 10 personnes à la fois (819 561-1970). Une cérémonie de prières suivra dans l'intimité familiale à la chapelle du salon funéraire à 15 h. Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à l'adresse suivante : dignitymemorial.com

Dignité

Maison funéraire Racine,
Robert & Gauthier Beauchamp
www.racinerobertgauthier.ca

819.770.1300 Hull
819.561.1969 Gatineau
819.684.1155 Aylmer

LA FAMILLE DESJARDINS
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

M. Gaston Desjardins



décédé le 27 décembre 2020, à l'âge de 88 ans. Il était l'époux de Rita Madore et le fils de feu Henri Desjardins et de feu Rosa Deschâtelet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Denis Mercier), Jean (Marjolaine Sanscartier) et Guy; ses petits-enfants : Julie, Mélanie, Sonia, Luc, Cynthia et Jonathan ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s. Il fut prédécédé par ses deux filles : Suzanne et Monique et par plusieurs frères.

Il y aura une cérémonie dans l'intimité familiale à une date ultérieure.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital de Hull pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais

819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop

C'EST AVEC REGRET
QUE NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

Mme Gilberte Desrochers Blondin



décédée le 26 décembre 2020, à l'âge de 97 ans et 9 mois. Elle était l'épouse de feu Raymond Blondin. Elle laisse dans le deuil ses filles : Monique (Jacques Brabant), Marie-Claire (Jacques Osborne) et Sylvie (René Crevier); ses petits-enfants : Chantale (Gilles Crispin), Marc (Nina Gauvreau), Nathalie (Marc Charette) et Manon (François Beaudry); ses 5 arrière-petits-enfants : Marie-Ève, Erika, Noémie, Amély et Miguel et son arrière-arrière-petite-fille Ophélia ainsi que plusieurs, neveux et nièces. Elle fut prédécédée par sa fille Pauline.

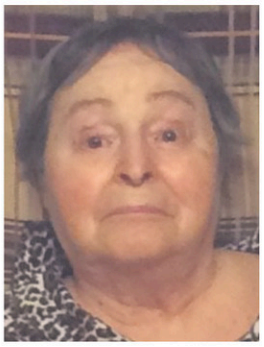
Une célébration de prières, en présence des cendres, aura lieu en toute intimité familiale.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre de la Vigi.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais

819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



LA FAMILLE FARLEY
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Madame Lise Farley (née Dussault)

1937 - 2020

Décédée le 29 décembre 2020, à l'âge de 83 ans. Elle fut prédécédée par ses parents : feu Émile Dussault et feu Lucie Frederick ainsi que par ses frères : Jacques et René (Rachel). Elle laisse dans le deuil son époux Hector Farley et ses enfants : Marc (Carole), Linda, France et Manon (Gaston); ses 4 petits-enfants: Maude, Jade, Audrey et Vincent. Elle laisse également dans le deuil ses soeurs: Jeannine (feu Raymond) et Huguette : ses frères : François (Rachel) et Robert (Claire) ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs de la famille Farley et plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s.

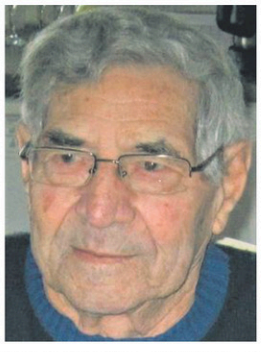
La famille désire remercier sincèrement le personnel du CLSC de l'Outaouais, le docteur Daniel Poitras ainsi que Laurette Dumais pour leur dévouement.

Pour ceux qui le désirent, des dons à la Société Alzheimer seraient grandement appréciés.

Afin de respecter les consignes gouvernementales dues à la COVID-19, seules les personnes invitées par la famille pourront assister aux funéraires.

Vous pouvez laisser vos voeux de sympathie à l'adresse suivante : info@lesjardinsdusouvenir.com

Maison funéraire Les Jardins du Souvenir Cimetières | 819.778.1515 | lesjardinsdusouvenir.com



C'EST AVEC REGRET
QUE NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

M. Hector Gamache

décédé le 24 décembre 2020 à l'âge de 95 ans. Il était le tendre époux de feu Jacqueline Fournier et le fils de feu Albert Gamache et de feu Yvonne Pilon. Il laisse dans le deuil ses 4 enfants : Sylvie (Pierre), Alain (Lucie), Germain (Sylvie) et Bertrand (Nathalie); ses 7 petits-enfants: Daniel, Mario, Marie-Chantal, Marc-André, Isabelle, Caroline et Maxime; ses 6 arrière-petits-enfants : Anna-Ève, Antony, Clara, Nathan, Justin et Alexis; sa soeur Lucienne ainsi que plusieurs belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s.

Les funérailles à l'église, en présences des cendres, auront lieu à une date ultérieure.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer.

La famille désire remercier le personnel du CHSLD de la Petite-Nation (4 étages) pour leur compassion et leurs excellents soins prodigués à notre père.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



AVIS DE DÉCÈS

Louise Gauthier

Décédée le mardi le 15 décembre 2020 à l'âge de 91 ans. Elle était la fille de feu Armand Gauthier et de feu Regina Laplante. Elle laisse dans le deuil son frère Florian (Denise), ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut prédécédée par ses frères René, Léopold, Marcel et ses soeurs Alida, Thérèse, Anette, Soeur Jeanne (FDLS), Cécile et Henriette.

Louise est une graduée de l'école des Soeurs du Bon-Conseil à Montréal en Arts culinaires et ménagers.

Elle a été à l'emploi du ministère de l'Agriculture fédéral pour ensuite enseigner à la Polyvalente Nicolas-Gatineau durant 16 ans.

À sa retraite, elle s'est occupée du magasin Scout-Guide du Diocèse Ottawa-Hull. Elle était également une bénévole à la Basilique d'Ottawa.

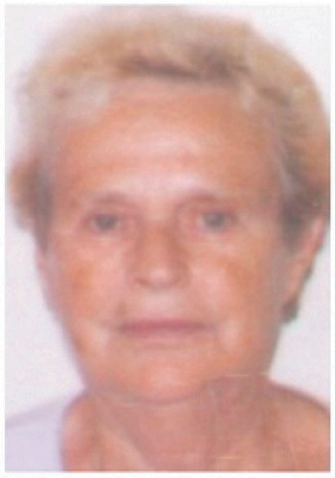
Louise faisait grâce d'une immense générosité quand il s'agissait de partager ses meilleurs conseils concernant la préparation culinaire et le tricot.

Un service en mémoire de la belle personne qu'était Louise aura lieu à une date ultérieure.

Vos témoignages de sympathie peuvent être traduit par un don à la Fondation de l'Hôpital Montfort.

Vos messages de condoléances peuvent être transmis via domascadan@sympatico.ca

Dignité | Maison funéraire Racine, Robert & Gauthier | 613.241.3680 | www.racinerobertgauthier.com



AVIS DE DÉCÈS

Carmen Charlotte Micheline Fitzmaurice (née Talbot)

À la mémoire de Carmen Charlotte Micheline Fitzmaurice (née Talbot), décédée le 27 décembre 2020 au Centre d'hébergement d'Aylmer (CHSLD Renaissance) à Gatineau QC, à l'âge de 82 ans. Elle laisse dans le deuil son conjoint des 40 dernières années, Roger Bérubé, mari aimant et dévoué ainsi que ses enfants : feu Lynn Fitzmaurice, Michael Fitzmaurice (Tracy), Louise Fitzmaurice (Anton) et Kevin Fitzmaurice (Angela). «Mère» bien-aimée de ses sept petits-enfants : Sarah, Alicia, Connor, Rowan, Alex, Monique et Tommy; et arrière-petite-fille Ella Louise Falls. Elle était particulièrement proche de la fille de Roger, An (Robert), du fils de An Gabryel et les enfants de la famille Bérubé : Suzanne (Bilal), Carole, André, Stéphane et feu Robert. Et les petits-enfants de Roger : Cynthia , Rachel , Alysha ,Victoria et arrière-petits-enfants : Elijah and Katalina. Carmen manquera aussi énormément à sa soeur cadette Denise Whittaker et à son frère Jacques Talbot ainsi qu'aux soeurs Paulette Fraser, Claudette Dubois, feu soeur Gisèle Talbot et feu frère Gilles Talbot et leur meilleurs amis Nicole et Alain Brisebois et André et Line Dubois ainsi les frères et soeurs de Roger.

Carmen née à Val-D'Or, QC, a ensuite déménagé à Timmins en Ontario où elle a travaillé comme secrétaire pour la commission scolaire catholique. Elle s'y est mariée et devinrent mère de 4 enfants. La famille étant encore toute jeune, ils déménagèrent à Ottawa, ON. Mère dévouée équilibrant les responsabilités à la maison avec quatre jeunes enfants et ses tâches professionnelles en tant que registraire à l'école des sciences infirmières Vanier (maintenant Collège Algonquin) et a ensuite travaillé comme fonctionnaire dans divers ministères tout en étant également active auprès de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC).

Après plus de 20 ans de service gouvernemental elle a pris une retraite bien méritée en 1999, cependant elle a continué à donner de son temps pour aider les retraités des syndicats de l'AFPC.

Un grand merci au Centre d'hébergement d'Aylmer (CHSLD Renaissance) de Gatineau pour tous les excellents soins prodigués.

Un service commémoratif pour célébrer la vie et la mémoire de Carmen aura lieu au Cimétière Pinecrest situé au 2500, chemin Baseline à Ottawa. La date vous sera communiquée ultérieurement, dû à la COVID et aux restrictions gouvernementales émises quant aux rassemblement et déplacement.

Au lieu de fleurs, un don à la Société Alzheimer du Canada au nom de Carmen serait grandement apprécié par la famille.



LA FAMILLE
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Mme Lisette Lachance

Décédée le 30 novembre 2020, à l'âge de 70 ans. Elle était la fille de feu Julias Lachance et de feu Catherine Cantin. Elle laisse dans le deuil plusieurs parents et amis.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



AVIS DE DÉCÈS

M. Jean-Paul Lacroix

de Gracefield, est décédé le 14 décembre 2020 au Centre hospitalier de Maniwaki, à l'âge de 87ans. Il était le fils de feu Edgar Lacroix et de feu Oliva Lacroix. Il laisse dans le deuil une amie très chère Suzanne Brunet, ses frères et soeurs : Gérard (Lina), Yvon (Marie), Raymond (Anick), Jacqueline (feu Fernand), Jeannine (Rodolphe), Huguette (Albert), Louise (Serge), ainsi que ses neveux, nièces et ami(e)s. Il fut prédécédé par 3 frères : Jacques (feu Jeannine), Bernard (feu Huguette) et Cléo (feu Rita).

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Funéraire McConnery, 206 Cartier, Maniwaki, QC J9E 1R3, téléphone : 819-449-2626; télécopieur : 819-449-7437; adresse courriel : sympathies@maisonfunerairemcconnery.ca Site Web: www.maisonfunerairemcconnery.ca Le service religieux aura lieu à une date ultérieure dans l'intimité de la famille.

Un gros merci au Dr Pépin ainsi qu'au personnel du 2e et 3e étages du Centre hospitalier de Maniwaki pour les bons soins prodigués à Jean-Paul.

Maison Funéraire McConnery | Maison funéraire McConnery | 819.449.2626 | www.maisonfunerairemcconnery.ca



C'EST AVEC REGRET QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

M. Jean-Marc Lacroix

De Messines (autrefois de Val-d'Or), décédé des suites de la COVID-19, le 20 décembre 2020 au CHVO de Hull, à l'âge de 80 ans. Il était l'époux de Bernadette Fournier et le fils de feu Édouard Lacroix et de feu Thérèse Cloutier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Chantal (Denis) et Claude (Suzie); la mère de ses enfants (feu Hélène Labelle); ses petits-enfants : Samantha (Mason), Jesse (Patricia), Abriana, Sandra (Philippe), Tanya et son arrière-petite-fille qui verra le jour en mars prochain. Il laisse également ses frères et soeurs : Denis (Lorraine Pollard), Gilbert (Jocelyne Gagnon), Louise, Danielle (Christian Larouche) et Normand (Anne-Marie Germain); ses grands amis Danielle Wallingford et Serge Sergerie ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et ami(e)s. Il fut précédé par sa soeur Yolande (Raymond Villeneuve).

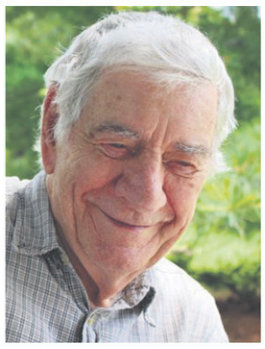
En raison de la crise sanitaire actuelle, il n'y aura ni exposition ni funérailles. L'hommage et l'inhumation auront lieu au cimetière de Val-d'Or à une date indéterminée.

La famille tient à remercier la direction et les employés de la résidence Pavillon de la Paix de Messines pour leur dévouement et leurs bons soins.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer
https://alzheimer.ca/federationquebecoise/fr

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



LA FAMILLE LACROIX
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Léo Lacroix

Décédé le 28 décembre 2020, à l'âge de 93 ans. Il était l'époux de feu Gisèle Audette et le fils de feu Jéhovanni Lacroix et feu Yvonne Grégoire. Il laisse dans le deuil ses quatre enfants : Louise (Jacques Leblanc), Guy (Bonnie Royle), Claude (Maryse Ménard) et Claire (Shane Colwell); ses quatre petits-enfants : Jonathan, Stefanie, Emma, Olivier et deux arrière-petites-filles : Zoey et Ariane. Il laisse également sa soeur Thérèse (feu Paul) ainsi que plusieurs belles-soeurs, beaux-frères, neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s. Il fut prédécédé par ses deux frères : Donat et Raymond.

À cause des consignes gouvernementales relatives à la COVID-19, une célébration aura lieu ultérieurement.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix.

La famille désire remercier toutes les personnes lui ayant prodigué des soins lors de ses derniers jours.

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



AVIS DE DÉCÈS

Mme Colombe Larose-Dorion

De Papineauville, originairement de Notre-Dame-de-la-Paix, est décédée le mercredi 30 décembre 2020 à l'âge de 98 ans. Tendre épouse de feu Joseph Dorion, fille de feu Ferdinand Larose et de feu Mélanie Brazeau.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claire (Gérald Tessier), Marguerite, Marie (feu Richard Cloutier), Jean (François Lapointe), Paul et Caroline et 23 petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petit-enfant. L'ont prédécédée ses frères et soeurs : Laurent, Gérard, Guillaume, Jeanne D'Arc, Jean et Madeleine. Lui survivent plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.

La direction des funérailles a été confiée au Complexe Funéraire Familial de la Petite-Nation Shields Berthiaume 101, rue Principale, Saint-André-Avellin (Québec), 819 983-6616.

En raison des restrictions imposées par la Covid-19, les funérailles auront lieu à une date ultérieure.

Toute notre gratitude à l'équipe de la Résidence St-André ainsi qu'au personnel du CHSLD Petite-Nation pour leur dévouement et leur compassion.

Au lieu de tributs floraux, des dons à la Société canadienne du cancer, 5151, boul. de l'Assomption, Montréal, QC, H1T 4A9 ou à un organisme de bienfaisance de votre choix seraient appréciés.

Pour offrir vos condoléances par télécopieur, composez le 819 983-6865 ou visitez notre site Internet www.mfshieldsberthiaume.ca

SHIELDS BERTHIAUME | Complexe funéraire familial de la Petite-Nation Shields Berthiaume | 819.983.6616 www.mfshieldsberthiaume.ca



AVIS DE DÉCÈS

Mme Claire Lapointe née Desgagné

du Pavillon de la Paix de Messines est décédée de complications dues à la Covid le 3 janvier 2021 au CHVO de Hull, à l'âge de 82 ans. Elle était l'épouse de feu Léo E. Lapointe, la fille de feu Joseph Desgagné et de feu Olda Lévis. Elle laisse dans le deuil son fils Charles (Laurie Lapratte), ses petits-enfants : Sarah (Jean Saikaley), Michelle (Luc Morin), François (Alison Armstrong), ses arrière-petits-enfants : Guillaume, Théo, Charles et Rosalie, ses soeurs : Georgette (feu Euclide Riopel), Marjolaine (Denis Ethier), son frère Gilles (feu Andrée Mainville) ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut prédécédée par ses frères et soeurs : Roland (Thérèse), Marcelle (feu Rhéo), Roger (feu Jacqueline), Gisèle (feu Aza), Jean-Claude (feu Gaétane), Réjean (France). La direction des funérailles a été confiée à la Maison Funéraire McConnery, 206 Cartier, Maniwaki, QC J9E 1R3 QC Téléphone 819-449-2626 Télécopieur 819-449-7437 adresse courriel : sympathies@maisonfunerairemcconnery.ca Site Web : www.maisonfunerairemcconnery.ca
Le service religieux aura lieu au mois d'août 2021 en l'église St-Raphaël de Messines, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Maison Funéraire McConnery | Maison funéraire McConnery | 819.449.2626 www.maisonfunerairemcconnery.ca



AVIS DE DÉCÈS

Maurice Charbonneau

1936 - 2020

est décédé le 30 décembre 2020 paisiblement à l'hôpital Civic d'Ottawa, suite à un long combat contre la maladie de démence.

Il manquera énormément à tous ceux qui l'ont connu, mais jamais autant qu'à sa famille, ses enfants et petits-enfants. Prédécédé par sa première femme Jeannette Poirier et ses deux fils Pierre et Daniel. Il laisse dans le deuil sa femme Marita Roy, ses enfants Manon (Richard), Debbie (Steve), Michel (Francine), Ginette (Michel) et de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Il sera toujours dans nos coeurs et jamais oublié.



C'EST AVEC UNE IMMENSE TRISTESSE
QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

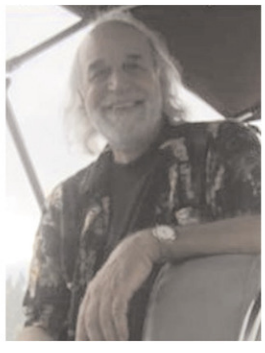
Michel Lévesque

1967 - 2021

décédé le 3 janvier 2021, à l'âge de 53 ans. Fils de Florida Presley et de feu Roméo Lévesque, il laisse dans le deuil sa conjointe bien-aimée Chantale et sa fille adorée Jessica (Alexandre). Il laisse également ses frères : Aurèle, Marcel, Bruno, Pierre, Jean et Mario; ses soeurs : Denise et Nicole, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents, ami(e)s et collègues de travail. Il fut prédécédé par son frère Claude.

La famille tient spécialement à remercier l'équipe du 7e nord et celle des soins palliatifs du 5e nord de l'Hôpital de Gatineau pour les bons soins prodigués.

Telles les volontés de Michel, aucune célébration en présence des cendres n'aura lieu.



AVIS DE DÉCÈS

Jean-Luc Lepage

(1952 - 2020)

À la fin de 2020, à l'âge de 68 ans, est décédé Monsieur Jean-Luc Lepage.

Dans le deuil, il laisse sa Dan.



LA FAMILLE LEDUC
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Monsieur Aurèle Leduc

1932 - 2020

décédé le 21 décembre 2020, à l'âge de 88 ans, au CHSLD de Papineau. Il laisse dans le deuil sa soeur Pierrette Leduc ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis. Il fut prédécédé par ses parents Mme Rose Morissette et M. Roméo Leduc; ses frères : Claude, Roger et Ronald et ses soeurs : Claudette et Réjeanne.

Une cérémonie a eu lieu en intimité familiale.

La famille désire remercier sincèrement le personnel du CHSLD de Papineau, pour tous les bons soins prodigués.

Pour ceux qui le désirent, des dons via le site web à la Société Alzheimer de l'Outaouais seraient grandement appréciés. https://alzheimeroutaouais.com/

Vous pouvez laisser vos voeux de sympathie à l'adresse suivante :info@lesjardinsdusouvenir.com

Pour information : 819-778-1515.

Maison funéraire Les Jardins du Souvenir Cimetières | 819.778.1515 lesjardinsdusouvenir.com



C'EST AVEC UNE PROFONDE TRISTESSE
QUE LA FAMILLE MAGEAU VOUS FAIT PART DU DÉCÈS DE

M. Roma Mageau

décédé le 23 décembre 2020, à l'âge de 94 ans. Il était l'époux de feu Jeannine Quevillon et le fils de feu Rodrigue Mageau et de feu Blanche David. Du haut de son grand âge, il a combattu le coronavirus jusqu'à son dernier souffle avec la force qui l'a caractérisé toute sa vie durant. Il laisse dans le deuil ses enfants : Christine (Bernard Taylor), Julie (Richard David), Luc (Jacquelines Tremblay), Carol (Denise Dubuc) et Chantal (Jean Legris); ses petits-enfants : Jeanne, Flavie (Marc), Jonathan (Jessika), Jérémie (Stephanie), Lukas (Christine), Marc-Antoine, Samuel (Mychèle-France), Éloïse, Michelle, Pascale (Marc-Olivier), Geoffroy, Judith (Jean-Philippe) et Blanche (William); ses arrière-petits-enfants : Megane, Rose, Milan, Lexie, Justine, Alice, Florence et Simone. Il laisse également son frère Jean-Charles, sa cousine Micheline ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s. Il fut prédécédé par ses frères : Wilfrid, Marcel Jacques et Robert; ses soeurs : Janine, Rhéa et Évelyne.

Une célébration en sa mémoire aura lieu à une date ultérieure.

La famille souhaite remercier chaleureusement le personnel du CHSLD de la Petite-Nation à Saint-André-Avellin pour les excellents soins prodigués. La bienveillance, la bonne humeur et la disponibilité des intervenant(e)s furent grandement appréciées.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC TRISTESSE QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Mme Marie A. Leroux née Lalonde

d'Orléans, Ont., décédée paisiblement le lundi 28 décembre 2020, à l'âge de 94 ans. Elle était la chère épouse de feu Alcide "Bob" Leroux; la fille de feu Joseph Lalonde et de feu Léonie Vinette; la mère bien-aimée de Francine; la grand-maman adorée de Karine; l'arrière-grand-mère chérie de Junior, Abby et Skylar. Lui survivent également un frère Guy (Claudette); une soeur Rita (Maurice Beauchamp); trois belles-soeurs, Dora (feu Jean Lalonde), Jeanne (feu Rolland Leroux) et Thérèse Leroux (feu Rolland Trottier) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle fut prédécédée par cinq frères, Éliodore, Gérard, Raymond, Paul et Bernard; deux soeurs, Georgette et Gaëtane.

Étant donné les circonstances actuelles, le tout ce déroulera dans l'intimité familiale, alors que l'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière Sacré-Coeur de Bourget, Ontario.

Un merci spécial au personnel du Manoir Carlingview à Ottawa pour son dévouement et les bons soins prodigués à Marie.

Pour ceux et celles qui le désirent, vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à l'oeuvre de charité de votre choix.

La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire Lamarre & Fils**, 453, rue St-Philippe, Alfred, Ont., (613) 679-2802. Pour un message de condoléances, pour aviser la famille qu'un don fut complété ou pour de plus amples renseignements, prière de visiter le **www.mflamarre.ca**

Maison funéraire Funeral home Lamarre & Fils Son | 613.679.2802 www.mflamarre.ca



C'EST AVEC REGRET QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Mme Irène Mathurin née Sauvé

décédée le 25 décembre 2020, à l'âge de 92 ans. Elle était l'épouse de feu Maurice Mathurin. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Maureen, Louis (Sandra), Norman (Trudy), Andre (Lisa), Suzanne et Carole (Gilles). Chère grand-mère de Lee, Sean (décédé), Sean, Ian, James, Meghan, Katie, Glenn, Zackary, Jacob, Alexandre, Eric et Samuel ainsi que de plusieurs arrière-petits-enfants.

À cause de la pandémie COVID, une célébration de sa vie aura lieu à une date ultérieure.

La famille désire remercier le personnel du CHSLD Foyer du Bonheur pour les bons soins prodigués au cours des années.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC REGRET QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Nicole Limoges née Boisvert

1930 - 2020

survenu le 23 décembre 2020, à l'âge de 90 ans. Prédécédée par son époux Bernard Limoges, son fils André, ses parents Florence Héroux et Origène Boisvert. Elle laisse dans le deuil sa fille Diane (Mario Patry) et son fils Daniel (Guylaine Miron), ainsi que cinq petits-enfants : Catherine, Marc-André, David, Andrée Anne et Danick et six arrière-petits-enfants.

Lui survivent son frère René (feu Jeanne Chartrand), ses soeurs : Angèle (feu Jacques Lamy) et Hélaine (François Laferrière). Elle fut prédécédée par ses frères : Pierre et Michel. Elle laisse également dans le deuil son ami de coeur, M. Gilles Baril.

La famille désire remercier le personnel attentionné et dévoué du 5e étage du CHSLD La Pietà.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de l'Outaouais.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés au www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



LA FAMILLE
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Laurette Morneau-Comport née Rochon

décédée le 27 décembre 2020 au CHSLD Vigi de l'Outaouais, à l'âge de 98 ans. Elle était la fille de feu Adélard Rochon et de feu Rose-Emma Chabot. Elle était l'épouse en premières noces de feu Alfred Morneau et en secondes noces de feu Edward Comport. Elle fut prédécédée par son fils Daniel "Jos", dont son épouse Ginette Bonneau fut sa proche aidante depuis plusieurs années. Elle laisse également son petit-fils Marc (Nancy) et son arrière-petite-fille Jasmine ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s. Elle fut prédécédée par plusieurs frères et soeurs.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de l'Outaouais québécois.

La famille désire remercier le personnel du 1er étage du CHSLD Vigi pour les excellents soins prodigués depuis les 6 dernières années.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC UNE PROFONDE TRISTESSE QUE
LES FAMILLES PAGÉ ET YELLE
VOUS FONT PART DU DÉCÈS DE

M. Richard Pagé

décédé le 2 janvier 2021, à l'âge de 73 ans. Il était l'époux de Darquise Yelle et le fils de feu Hector Pagé et de feu Liliane Fauteux. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Manon (Serge Raposo) et Marc-André (Diane Tomas); ses beaux-enfants : Patrick et Sébastien (Linda Houle); ses sept petits-amours : Vanessa, Philippe, Miriam, Isaac, Abel, Antoine et Maude; ses deux arrière-petites-amours : Lauraly et Marylou. Il laisse également ses frères : Robert (Christine Pelletier) et Pierre (Lynne Hurtubise); ses soeurs : Suzanne (feu Paul Collingwood), Carole et Marie (Richard Emond); sa belle-mère Rita St-Jean (feu Hector Yelle) ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s.

Loyal et généreux, personne n'oubliera ses mains tendues vers les autres et c'est à notre tour de joindre les nôtres pour lui rendre hommage.

Une cérémonie en sa mémoire aura lieu à une date ultérieure.

La famille désire remercier l'agent Gabriel St-Aubin de la Sûreté du Québec pour son excellent soutien et son professionnalisme ainsi que les techniciens ambulanciers.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC REGRET QUE
NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

Mme Rita Proulx

décédée le 31 décembre 2020, à l'âge de 94 ans. Elle était l'épouse de feu Hervé Béland et la fille de feu Joseph Proulx et de feu Antoinette Latulippe. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claudette (Michel Delorme), Gilles (Diane Asselin) et Louise (Jean-Paul Tremblay); ses 7 petits-enfants; ses 15 arrière-petits-enfants; sa soeur Lise Dorion ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s. Elle fut prédécédée par plusieurs frères et soeurs.

Une célébration aura lieu dans l'intimité familiale à une date ultérieure.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



LA FAMILLE ROY
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Michel Roy

survenu le 31 décembre 2020, à l'âge de 80 ans. Il était l'époux de Victoire Morin et le fils de feu Gonzague Roy et de feu Marie-Anna Jean.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Marie (René Roy), Claude (Marlyn Sallery), François (Julie Bénard); ses petits-enfants : Arnaud et Émile. Il laisse également son frère Pierre-Paul; ses soeurs : Béatrice, Suzanne (Michel Bernatchez), Madeleine (André Leclerc) et Réjane (Florent Brassard), ainsi que ses belles-soeurs : Huguette Savoie, Francine Frappier, Ida Lagacé, Yvonne Bélanger, Solange Turcotte et Andrée Morin, de nombreux neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s.

Il n'y aura ni visites à la maison funéraire, ni de service religieux.

La famille désire remercier le personnel des soins intensifs de l'Hôpital de Hull pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



AVIS DE DÉCÈS

Mme Elaine Smith

NÉE LE 24 FÉVRIER 1942

C'est avec le coeur lourd que nous annonçons le décès de Mme Elaine Marie Rose Smith le 6 décembre 2020 à l'âge de 78 ans, après un combat courageux avec le cancer.

Elle était la fille de feu Edouard Smith et de feu Alice Racine.

Elle laisse dans le deuil sa fille Natalie Lipson et son fils Edouard Lipson, ses soeurs Colette Sharkey et Joanne Smith, ses 3 nièces Lisabeth Sharkey, Geneviève Sharkey et Kléo Martin, plusieurs amis ainsi que son compagnon fidèle, son chien Gino.

Les funérailles auront lieu à 11 h le samedi 29 mai 2021, à l'église Saint-Mathieu, 3120 chemin Gendron, Hammond, Ontario.

En mémoire d'Elaine, des dons à l'Association pour la protection des animaux à Ottawa, Ontario seraient grandement appréciés.

Dignité | Maison funéraire Racine, Robert & Gauthier | 613.241.3680 | www.racinerobertgauthier.com



AVIS DE DÉCÈS

M. Florent Roussel

De Notre-Dame-du-Laus, est décédé le 22 décembre 2020, à l'âge de 86 ans. Il était le fils de Patrick Roussel et de feu Lorraine Ayotte. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Marie-Ange (feu Mac), Noëlla (feu Jacques), Laurent (feu Francine) et André (Danielle). Il laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Il fut prédécédé par ses soeurs : Jeannine (feu Florient) et Pauline (feu Jean-Guy).

L'inhumation des cendres se fera dans l'intimité familiale au cimetière de Notre-Dame-du-Laus.

En souvenir de Florent, des dons au Centre d'hébergement de Vallée-de-la-Lièvre seraient grandement appréciés.

La famille désire remercier le Dr Mélanie Lacasse et tout le personnel du Centre d'hébergement de Vallée-de-la-Lièvre pour les excellents soins prodigués.

CADIEUX | Maison funéraire Cadieux Tubman 819.986.3834 | www.maisonfunerairecadieux.ca www.tubmanfuneralhomes.com



AVIS DE DÉCÈS

Mme Lise Monique Servant

26 JUIN 1950 - DÉCEMBRE 2020

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Mme Lise Monique Servant, épouse dévouée et bien-aimée de M. Jacques Mayer. Elle rejoint sa mère Mme Giselle Rochon et son père Yvan Servant et plusieurs autres membres de sa famille.

Outre son époux Jacques Mayer, elle laisse dans le deuil sa soeur Hélène Demers (Pierre Demers); ses enfants : Marc Vien, Luc Vien (Fabio da Silva), Christine Chrétien (Paul Chrétien) et Nathalie Vien.

Elle laisse aussi dans le deuil plusieurs petits-enfants : Maxime Vien-Larabie, Crystal Allison (Corey), Patrick Vien, Francisca Quesnel, Francis Vien, Dominique Chrétien (Shyanne), Christian Chrétien (Karyne) et Kevin Poirier et plusieurs arrière-petits-enfants.

Si vous le souhaitez, au lieu de fleurs faites un don à un organisme qui vous tient à coeur.

L'interdiction de rassemblement actuellement en vigueur ne permettant pas à la famille d'accueillir les proches, elle se recueillera alors dans l'intimité. Toutefois, Nous vous encourageons à nous partager votre sympathie ou une mémoire dans le recueil virtuel.

C'EST AVEC UN IMMENSE REGRET
QUE NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

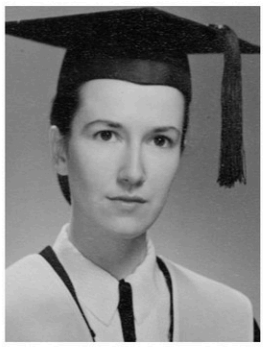
Soeur Éliane Lavoie, s.j.m.

1926 - 2020

Décédée le jeudi 31 décembre 2020, à l'âge de 94 ans, après 71 ans de vie religieuse chez les Servantes de Jésus-Marie. Prédécédée par ses parents : Arthur Lavoie et Marie-Louise Leblanc, ses frères : Gaston et Michel, ses soeurs : Gabrielle, Alice, Denise et Hélène. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil sa soeur Claire et son frère André (Denise Gauthier), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, les funérailles ont eu lieu en privé au Monastère des Servantes de Jésus-Marie le 8 janvier 2021.

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



REMERCIEMENTS

Renée Legault

Décédée le 13 décembre 2020.

Elle a été inhumée le 30 décembre 2020 en toute intimité.

La famille remercie toutes les personnes
qui leur ont envoyé des messages de sympathie.



21e ANNIVERSAIRE
Lise Asselin Henrie

Chère épouse et mère bien-aimée, il y a 21 longues années qui se sont écoulées depuis ton départ. Le souvenir de ton visage est toujours là avec nous. Chère Lise, tu nous as quittés, mais on te sent toujours près de nous. Lynn t'a rejointe et je suis sûr que toutes les deux vous allez veiller sur nous tous.

Ton mari, tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

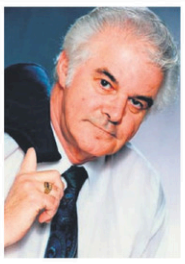


27e ANNIVERSAIRE
Mme Alice Bédard

Chère maman, sans t'oublier. Une pensée pour souligner ton anniversaire. Loin des yeux et toujours près de nos coeurs.

Tes enfants
Auteure DB

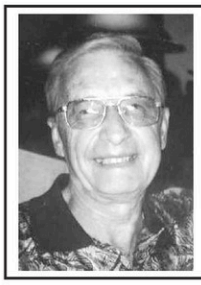




1er ANNIVERSAIRE
Henri Deslauriers
DÉCÉDÉ LE 24 DÉCEMBRE 2019

Déjà un an s'est écoulé depuis ton départ où tu es allé retrouver ton fils Marc.
Le temps s'enfuit mais n'effacera pas les souvenirs dans nos coeurs et nos pensées.
Quoique nous fassions, vous nous accompagnez de là-haut.
Nous vous souhaitons joie, bonheur et amour en tout temps.

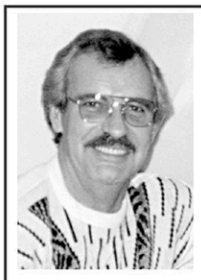
Marie, Denis, Jacques, Chantal, Linda, Amélia, Esteban, Lévis, Ixchel et Santiago



15e ANNIVERSAIRE
Roger Gagné

La mort ne t'a pas laissé le temps de nous dire adieu mais nous savons que tu veilles toujours sur nous et rien ne pourra effacer nos souvenirs et notre amour pour toi. Tu seras toujours dans nos pensées et dans nos coeurs.

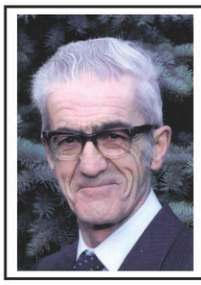
Ton épouse Louise, ta fille Chantal (Michel),
tes petits-enfants : Tina, Cédric (Natasha) et Nicolas,
tes arrière-petits-enfants : Kaleb, Jeremy et Bryan.



20 ANS
Jacques Lalonde
7 janvier 2001

Je pense souvent à toi.
Tu as été important dans ma vie.
Merci d'être encore là pour moi et tes enfants.
J'espère qu'on se retrouvera un jour.

Hélène



8e ANNIVERSAIRE
André Mimeault

À la douce mémoire d'André, qui nous a quittés le 4 janvier 2013. Cher papa et grand-papa bien-aimé, déjà 8 ans que tu nous as quittés. La mort laisse un chagrin que nul ne peut consoler, mais l'amour laisse un doux souvenir que rien ne peut effacer. Je sais qu'un jour nous serons de nouveau ensemble. De là-haut, veille sur nous tous et donne-nous ce même courage et cette sérénité que tu as su garder tout au long de ta vie.

Tes enfants et petits-enfants.



10e ANNIVERSAIRE
Gabrielle Hupé

Ce 11 janvier 2011, déjà dix ans que tu fermais tes beaux yeux bleus à tout jamais. Le proverbe loin des yeux loin du coeur est bien menteur, il suffit d'une chanson, une date, une expression, un film ou un endroit qui nous feront toujours penser à toi car tu es éternelle dans nos coeurs, tu nous manques terriblement. Repose en paix et continue à veiller sur nous. Babou.

Ton tendre époux Jean-Paul,
tes enfants chéris Richard (Kinkine), Sylvie (Jean) et tes petits-enfants adorés Alexandre, Isabelle, Pat, Patrick et Clôdie





19e ANNIVERSAIRE
Mme Jacqueline Prud'homme (née Parisien)
DÉCÉDÉE LE 9 JANVIER 2002

Maman,

Depuis que tu es partie, la terre continue de tourner, mais sans toi, elle ne sera jamais plus la même. Ton sourire et ton amour inconditionnel nous manquent terriblement. Mais au-delà de tout, ce que tu nous auras légué, c'est ton amour de la famille qui guidera nos choix et nos destinées.

Merci pour ce bel héritage.
On t'aime xxx

Claude, Luc, Jean, Chantal et les petits-enfants.



EN MÉMOIRE DE
Mme Yolande Thauvette
DÉCÉDÉE LE 11 JANVIER 2019

Chère épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante bien-aimée. Deux ans aujourd'hui que tu as quitté notre monde pour le repos éternel. Se souvenir de toi c'est facile, mais s'habituer à ton absence c'est toujours très difficile.

Malgré le mal à accepter ton départ, notre grande consolation est de savoir que tu ne souffres plus et qu'un jour nous serons de nouveau ensemble.

De là-haut, aide-nous à traverser la douleur de la séparation en nous accordant le courage de continuer.

Ton époux Valmont





DÉJÀ UN AN
Maurice Bourbonnais
12 JANVIER 2020

Tu nous manques beaucoup
Tes éclats de rires
Ta joie de vivre
Jamais nous ne t'oublierons

Ta femme Lyne,
ta belle-fille Maude ta cocotte que tu aimais tant
ainsi que ta belle-famille qui t'aimait beaucoup.

on bouge!



ISABELLE GAGNON *isabelle.gagnon@cn2i.ca* | Collaboration spéciale

LES 10 COMMANDEMENTS DE 2021

Bonne année! Santé et bonheur! On se l'est dit en Zoom, en Facetime, mais comment fait-on pour vraiment l'appliquer pour soi? *Tsé*, nos fameuses résolutions! Celles qui sont hyper populaires à chaque début d'année…

On ne se le cachera pas, pour l'année à venir, ces objectifs que l'on se fixe pour mieux se sentir en tant qu'être humain, parfois farfelus, nous permettant de rêver, prendront tout leur sens en 2021. Comment fait-on pour y parvenir et les maintenir? Car ça deviendra encore plus un *must*, avec les nouvelles restrictions qui viennent d'être annoncées!

Voici une proposition de « dix commandements » qui pourraient devenir les vôtres.



123RF

1. RÉDUIRE LE STRESS

Le centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval propose que malgré le fait qu'aucune recette miracle pour tous n'existe, des stratégies peuvent être juxtaposées pour aider à voir les choses positivement. Une des principales sources de stress est la crainte de faire face aux problèmes qui se présentent à nous. L'action à poser a priori est de réévaluer la véritable gravité de cet obstacle, ses conséquences, sans toutefois les ignorer, en étant conscient que tout ne peut être rose dans la vie de tous les jours. Il faut savoir qu'un stress intense qui se prolonge sur une longue période peut mener à l'épuisement.

2. ÉTABLIR SES PRIORITÉS

Le deuxième commandement ainsi que les suivants auront sans contredit un impact positif sur le commandement numéro 1! Il s'agit de mettre en lumière nos priorités. Il faut d'abord se questionner sur les éléments qui nous permettent de s'épanouir. Où trouvons-nous ce qui nous amène à nous dépasser le plus en tant qu'individus? Qu'est-ce qui favorise davantage notre confiance en soi? Pour faire la liste de ces priorités 2021, pourquoi ne pas en sélectionner trois à cinq qui dominent votre vie depuis un bon moment? Par exemple, le fait de bouger ou s'entraîner, passer du temps en famille jouer à l'extérieur ou à un jeu de société, avoir du temps pour des moments de réflexion personnelle, être optimal au niveau professionnel avec un nombre d'heures respectable pour y parvenir ou encore d'avoir du temps pour nos passions, qu'elles soient artistiques, littéraires ou bien d'autres.

3. GÉRER NOTRE TEMPS

Établir un petit scénario, manuscrit, en considérant plusieurs sphères intégrantes du quotidien : professionnelle, sociale, personnelle, familiale et autres. Le fait de rédiger ce que nous avons le goût de faire, en précisant des heures pour les accomplir, se donner une certaine flexibilité, inclure du temps supplémentaire pour les imprévus, pourrait nous permettre de mieux visualiser notre horaire quotidien. Selon le profil de chacun, soit plus énergique le matin ou en fin de soirée, certaines actions pourront pour le mieux être déplacées (travail, entraînement, passion). Glisser à l'horaire une petite gâterie quotidienne, qui nous motive davantage pour ces différentes sphères, serait la cerise sur le sundae de notre équilibre de vie.

4. GARDER CONTACT AVEC LES AMIS

Ne plus être en présentiel auprès de nos collègues, nos partenaires de projets, d'entraînement et amis ne signifie pas de couper les ponts! Plusieurs l'ont déjà mis en application! Différentes plateformes existent pour des rencontres virtuelles. On peut y ajouter musique, petits *drinks*, et pourquoi pas de la danse! Nos jeunes le font déjà avec l'application Tik Tok!!

5. ÊTRE INDULGENT ENVERS SOI-MÊME

Croire en ses moyens : la performance n'est pas à tout prix. Certes on peut viser haut mais permettons-nous de faire des erreurs. Nos erreurs nous apprennent énormément, on en ressort grandi! Le fait de se donner cette latitude d'indulgence influence directement à la baisse la pression que l'on se met. Si le fait d'être performant nous fait perdre le plaisir, que le tout provoque un état de fatigue incompréhensible, il est fortement préférable de revoir nos objectifs et de nous rappeler nos valeurs qui exposent réellement qui nous sommes. S'accomplir est tellement satisfaisant! Et se choisir fera en sorte que les relations avec les autres et les membres de notre famille seront plus harmonieuses.

6. PROFITER DU MOMENT PRÉSENT

On se le remémore souvent : profiter du moment présent! Il est de notre nature de penser au passé mais de renouer avec ce qui nous entoure au présent pour aller de l'avant nous allège énormément. Ceci ne veut pas dire d'oublier ces histoires et faits vécus mais plutôt de faire la paix avec ce qui a pu représenter des irritants, des blessures. Profiter du moment présent serait guise d'une plus grande appréciation du quotidien et favorisait de pardonner plus allégrement.

7. BOUGER, S'ENTRAÎNER

Faire de l'activité physique, faire du transport actif (comme la marche quoi!) ou s'adonner à une tâche, une action, sont tous des moyens qui feront en sorte que le corps sera en action, dépensera de l'énergie afin de la renouveler encore mieux. Température corporelle augmentée, fréquences cardiaques plus rythmées, sudation pouvant être ressentie représentent toutes des variations physiologiques positives sur la condition physique. C'est aussi vrai au niveau psychologique, lorsque le corps est mis en action à un certain niveau par la libération d'hormones et neurotransmetteurs : les endorphines sont responsables de la sensation de bien-être après exercice; la sérotonine pour sa part, aurait des effets antidépresseurs et la dopamine est un neurotransmetteur qui interviendrait dans les mécanismes de la récompense. Rien de mieux pour régulariser l'humeur, avoir un meilleur estime de soi et bien plus encore!

8. RIRE!

Médication très peu coûteuse qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs recherches! Par des films, des spectacles d'humour télévisés, rire ne serait pas qu'une source de sensation agréable mais constituerait également une option saine, sans médicament pour de multiples problématiques de santé. La seule contre-indication? Suite à une chirurgie récente où l'augmentation de la pression interne pourrait avoir un impact. À part ça, gâtez-vous! Le rire diminuerait la concentration du cortisol, hormone de stress pouvant être présente dans le corps humain, et augmenterait la sécrétion de sérotine et endorphine. Par-dessus le marché, rire pourrait augmenter le volume sanguin éjecté par le cœur ainsi qu'une dilatation des vaisseaux sanguins aidant à réduire les arythmies et autres problèmes cardiaques. Ce ne sont là que quelques bienfaits que de « simplement rire de bon cœur » en plus d'aider à digérer et de ressembler à la respiration appliquée au yoga.

9. S'OXYGÉNER

Aller dehors quotidiennement, respirer l'air extérieur, par une marche, un sport, une tâche, est bénéfique pour notre santé et gérer notre stress. L'amélioration du système immunitaire, une stimulation accrue du cerveau par le fait d'être alerte à l'environnement changeant, et une rétention plus appréciable sur la motivation à maintenir les actions à bouger comparativement à s'entraîner à l'intérieur, sont tous là des faits. Prendre le temps de respirer (inspirer) par le nez, profondément, fait partie de cette oxygénation santé.

10. S'EXPRIMER!

Énoncer, rapidement, ce qui ne va pas à des proches, s'exprimer sur ce qui nous tracasse, nous gruge, consulter si nécessaire des spécialistes, conclut ces dix commandements et ne doit absolument pas être pris à la légère.

AVEZ-VOUS REMARQUÉ?

Ces dix commandements sont d'abord axés sur nous-mêmes! Sur notre for intérieur! Après tout, ne sont-ils pas les éléments-clés pour mieux s'apprécier afin de mieux apprécier tout le reste?

espace NFL

DAVE AINSLEY *dainsley@lequotidien.com*



PREMIER PAS VERS LE SUPER BOWL

Le mois de janvier est synonyme de séries éliminatoires dans la Ligue nationale de football (NFL). Cette année, la formule a été modifiée, avec la présence de 14 équipes, alors que traditionnellement, 12 clubs y participent. C'est donc dire que pour cette première fin de semaine, six duels seront disputés. Et ils s'annoncent particulièrement intéressants. Seulement deux équipes obtiennent un laissez-passer, les Chiefs de Kansas City (14-2), dans la conférence Américaine, et les Packers de Green Bay, dans la conférence Nationale (13-3). Voici un avant-goût de chaque affrontement. Bon football!



Lors de la dernière semaine de la saison régulière, les Browns de Cleveland ont vaincu les Steelers de Pittsburgh, 24 à 22, pour se qualifier pour les séries éliminatoires. Leurs rivaux avaient toutefois reposé des éléments importants, dont le vétéran quart-arrière Ben Roethlisberger. Le résultat sera-t-il différent? À suivre! — PHOTO ARCHIVES AP, RON SCHWANE

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

Colts d'Indianapolis (10-5) c. Bills de Buffalo (13-3), samedi, 13h

Les Bills arrivent en séries sur une lancée, ayant remporté leurs six dernières rencontres. L'attaque, avec le quart-arrière Josh Allen en tête, fonctionne à plein régime, ayant marqué en moyenne 45 points au cours des trois dernières semaines. Les Colts, qui ont eu besoin d'une défaite des Dolphins de Miami pour se faufiler, possèdent l'une des meilleures défensives de la NFL. La question est de savoir s'ils sont en mesure de stopper la machine des Bills. Le quart-arrière des Colts, Philip Rivers, est peut-être sa dernière chance et il aura besoin du support du jeu au sol pour que les Colts soient en mesure de rivaliser offensivement. La pression est toutefois forte à Buffalo. Les Bills n'ont pas gagné de match éliminatoire depuis 1995 et sont les hôtes d'une partie en séries pour la première fois depuis 1996. Ce sera d'ailleurs la première fois que les partisans des Bills pourront voir leurs favoris cette saison. Ils seront moins de 7000, mais ça promet d'être tout de même très bruyant.

Prédiction : Buffalo

Ravens de Baltimore (11-5) c. Titans du Tennessee (11-5), dimanche, 13h

La rivalité s'installe rapidement entre ces deux équipes, qui croisent le fer pour la deuxième année de suite en séries. L'an dernier, les Titans avaient complètement muselé le quart-arrière Lamar Jackson, à Baltimore. Cette fois, la rencontre sera disputée dans des conditions plus clémentes, au Tennessee, ce qui pourrait avantager les Ravens, avec la mobilité de Jackson. L'attaque des Ravens a connu ses meilleurs moments dans le dernier droit de la saison et la défensive des Titans paraît vulnérable. Si les Titans veulent avoir une chance, Derrick Henry, qui est devenu le huitième porteur de ballon à briser la barre des 2000 verges en une saison, devra être capable de se mettre en marche rapidement pour donner un peu d'air au quart Ryan Tannehill. Cette recette est bien éprouvée chez les Titans, qui ont également eu le dessus contre les Ravens à la fin novembre, en prolongation.

Prédiction : Ravens

Browns de Cleveland (11-5) c. Steelers de Pittsburgh (12-4), dimanche, 20h15

Un peu comme les Bills, ça fait une éternité que les Browns n'ont pas remporté un match éliminatoire. Il faut remonter à 1994. C'était avant le déménagement de la première mouture, à Baltimore, et un certain Bill Belichick était l'entraîneur-chef. Ça fait longtemps! Au moins, les Browns ont mis fin à une disette de 17 saisons sans séries. Pour ce faire, dimanche dernier, ils ont difficilement vaincu leurs rivaux des Steelers, mais sans le vétéran quart Ben Roethlisberger. La situation sera bien différente sept jours plus tard. Les Steelers ont montré des signes inquiétants dans le dernier mois, mais il ne faut jamais compter une équipe aussi expérimentée pour battue. Les Browns devront trouver une manière de mettre de la pression sur Big Ben, qui s'est montré vulnérable dans ces situations, mais ils seront privés de l'ailier défensif Olivier Vernon, qui s'est blessé la semaine dernière. Les Browns ont été l'une des équipes les plus touchées par la COVID-19 cette saison, et ça se poursuit en séries. L'entraîneur-chef, Kevin Stefanski, ratera le rendez-vous, tout comme quelques joueurs, ce qui rend le défi encore plus imposant.

Prédiction : Steelers

CONFÉRENCE NATIONALE

Rams de Los Angeles (10-6) c. Seahawks de Seattle (12-4), samedi, 16h40

Les deux rivaux de division ont partagé les honneurs des deux duels en saison régulière. La grande question du côté des Rams, c'est de savoir si le quart Jared Goff sera à l'aise, après avoir subi une blessure au pouce, justement contre les Seahawks, à la semaine 16... et même s'il pourra jouer tout court. Disons que ça changerait drôlement la donne contre la bande à Russell Wilson. Les Rams ont une défensive équipée pour causer des maux de tête aux attaques adverses en séries, mais il faut quand même marquer un minimum de points pour gagner. Les Rams ont eu d'inexplicables contre-performances cette saison, notamment contre les Jets de New York, mais ils restent une très bonne équipe, qu'il ne faut pas sous-estimer. La défensive des Seahawks a également été exposée cette saison, mais n'a pas permis plus de 25 points depuis la dégelée contre les Bills à la mi-saison.

Prédiction : Seahawks

Buccaneers de Tampa Bay (11-5) c. Équipe de football de Washington (7-9), samedi, 20h15

Grâce à une passe sur la palette des Eagles de Philadelphie, l'Équipe de football de Washington se retrouve en séries, et ce, malgré un dossier bien ordinaire de 7-9. En vertu du titre de la division Est, leur match de premier tour sera disputé à domicile, ce qui est carrément gênant, mais passons... Le seul espoir de Washington se trouve dans un match sans faille du quart-arrière Alex Smith et une performance monstre de l'unité défensive, particulièrement de la ligne défensive. Très bien entouré, le quart-arrière Tom Brady a fait taire ses dénigreurs cette saison et a montré qu'il en avait encore dans le bras, avec 40 passes de touché et seulement 12 interceptions. C'est difficile de voir les Bucs trébucher, mais la dernière fois qu'une équipe de 7-9 s'est qualifiée, en 2010, les Seahawks avaient surpris les Saints de La Nouvelle-Orléans. Tout est possible...

Prédiction : Buccaneers

Bears de Chicago (8-8) c. Saints de La Nouvelle-Orléans (12-4), dimanche, 16h40

Un autre affrontement qui semble inégal sur papier. À l'exception des Buccaneers, en début de saison, les Bears n'ont pas vaincu un adversaire avec une fiche supérieure à ,500. Mais quand on regarde le calendrier des Saints de plus près, et si on enlève les Bucs, qu'ils ont vaincus deux fois plutôt qu'une, les Saints se retrouvent dans la même situation, ayant perdu contre les Packers et les Chiefs. De plus, ils ont vaincu les Bears en prolongation à un moment où la formation de Chicago se trouvait dans un creux de vague. Les Bears possèdent une défensive redoutable et sont beaucoup plus compétitifs depuis le retour de Mitch Trubisky au poste de quart-arrière. Son vis-à-vis Drew Brees en est peut-être aussi à sa dernière danse et est clairement hypothéqué, après avoir subi plusieurs fractures des côtes à la fin novembre. Son remplaçant, Taysom Hill, est plus menaçant avec ses pieds qu'avec son bras. Ce match sera sans contredit plus serré que prévu.

Prédiction : Bears

Prédictions

Semaine dernière :
10 en 16 (62,5 %)

Total de la saison :
164-82-1 (66,66 %)

Une filière française pour les Griffons en 2021

Les Griffons se tournent vers l'Hexagone pour renflouer leur équipe de football en vue de l'automne prochain.

L'entraîneur-chef Sébastien Tétreault finalise les démarches afin d'accueillir une cohorte de «sept à huit joueurs» français. «C'est déjà réglé pour quatre ou cinq d'entre eux qui ont décidé de venir chez nous. Il reste à peaufiner la question des permis d'études et les visas. C'est un peu plus complexe que la normale en raison de la pandémie», explique-t-il.

Depuis leurs débuts en football collégial, les Griffons ont aligné quelques joueurs français ici et là, sans plus. «Nous en avons eu deux en 2017 et ils sont restés ici pendant trois saisons», ajoute Tétreault.

Mais elle possédera pour la première fois de son histoire une filière. Un peu comme les Filons du Cégep de Thetford Mines, qui misaient notamment sur 22 joueurs français en 2015 lors de leur conquête du Bol d'Or contre les... Griffons.

Dans le cas du Cégep de l'Outaouais, ses nouveaux joueurs proviendront surtout du Pôle France Révolution, l'équivalent d'un programme sport-études au Québec. «Je ne les ai jamais vu jouer en personne. Mais j'ai déjà joué en France. Je suis à l'affût du niveau de jeu», indique Tétreault, un ancien ailier défensif étoile chez les Gee Gees de l'Université d'Ottawa.

«Et ce Pôle regroupe les meilleurs athlètes à la suite de tests régionaux. Chaque année, ils jouent des matches internationaux en janvier et février. Donc, nous avons pu les voir sur vidéo. J'ai aussi des contacts. Je connais notamment un des *coaches*. Je peux savoir donc quel genre d'individus sont ces joueurs.»

La majorité de ces recrues françaises évoluent en défensive. Ça tombe bien pour les Griffons. «Nous avons plusieurs postes à combler de ce côté-là. Il y avait un peu moins de quantité dans notre tableau de recrutement en défensive.»

Sébastien Tétreault ne croit pas que l'adaptation sera trop difficile pour ces joueurs qui passeront d'un continent à l'autre.

«Certains d'entre eux avaient quitté la maison pour étudier et jouer au pôle. Ils ont déjà vécu ce détachement. Puis ils possèdent une qualité dans leur jeu. Ils avaient déjà droit à du bon *coaching*.» **MARTIN COMTOIS**

L'Outaouais compte sur son émule de LDT

Le garde Ayman Driouich veut poursuivre des carrières en médecine et en football

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Laurent Duvernay-Tardif l'ignore, mais le champion du Super Bowl devenu médecin inspire un jeune joueur de football de Gatineau.



Ayman Driouich évolue pour les Griffons du Cégep de l'Outaouais et pratique le football depuis maintenant six ans. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT

Ayman Driouich ne le cache pas. Le garde des Griffons du Cégep de l'Outaouais souhaite lui aussi mener une carrière sportive tout en poursuivant des études en médecine.

« J'aimerais devenir neurochirurgien... être le mécanicien de cette machine complexe qu'est le cerveau humain », précise l'articulé étudiant-athlète âgé de 17 ans.

« Mais je sais que ce n'est pas une mince tâche. Un très long parcours m'attend. Beaucoup de travail. Beaucoup de cours. Environ une douzaine d'années. »

Né en Outaouais de parents marocains, Driouich pratique le football depuis maintenant six ans. Plus précisément depuis le deuxième secondaire au collège Saint-Alexandre.

À ses débuts sur le terrain, il pensait bien que les épaulettes et le casque prendraient le bord à sa sortie de l'école secondaire. « Mon rêve, c'est devenir médecin. Je ne croyais pas que ce serait possible de combiner ça avec le football », relate le jeune homme.

Puis l'éternel curieux en lui s'est intéressé à l'histoire de Duvernay-Tardif.

« J'ai commencé à regarder ses matches en 2017. Il a été une inspiration pour moi. Je me suis rendu compte que je peux faire les deux choses que j'aime en même temps si je me donne vraiment. »

Se donner dans son cas signifie faire ses études en sciences de la nature dans le minimum de temps requis de quatre sessions. Habituellement, les étudiants athlètes vont prolonger le tout sur cinq et même six sessions afin de mieux jongler école et la pratique sportive.

« C'est sa première année chez nous et il a conservé une moyenne de 94-95 %. C'est assez impressionnant », souligne l'entraîneur-chef des Griffons, Sébastien Tétreault.

La pandémie a permis à Driouich d'avoir un peu plus de temps pour ses études. Ses coéquipiers ont pu s'entraîner à la fin de l'été, mais ils ont été privés de tous leurs matches collégiaux en deuxième division lorsque l'Outaouais s'est retrouvée en zone orange.

Ce qui veut dire que l'aspirant docteur a vu une occasion s'envoler. Celle de jouer devant des dépisteurs universitaires.

Il lui restera un automne pour retenir leur attention, de septembre à novembre 2021.

« Nous espérons tous de jouer la saison prochaine », avoue le joueur de ligne offensive qui fait 5'10" et 260 livres.

« J'aimerais bien étudier par la suite à l'université McGill, jouer pour les Redbirds. Comme Laurent Duvernay-Tardif », précise Ayman Driouich.

LE GARS QUI COMPTE LES PILULES

Il n'y a pas que le football et l'école dans son quotidien, mais aussi un emploi à temps partiel dans une pharmacie voisine de l'hôpital de Gatineau. Plus précisément, il est aide-technicien chez Pharmaprix.

« Je compte les pilules derrière le comptoir. Je règle des problèmes d'assurance. Ça permet aux pharmaciens de faire autre chose. Ça me permet de me familiariser avec tout le jargon dans le domaine. D'apprendre au sujet des médicaments, de leur utilisation et leurs effets secondaires. »

Sa maman a déjà été microbiologiste avant de devenir fonctionnaire. Papa est aussi à l'emploi du gouvernement.

Cet amour pour le domaine de la santé, Driouich le démontre sur diverses tribunes depuis quelques années. Tiens en 2019, il a remporté le prix Québec Science pour sa présentation « Casque-à-Casque » lors des finales régionales des Expo-Sciences.

Ce dernier avait expliqué les avantages et les défauts que peut apporter un casque dans le domaine du sport. Il cherchait aussi à réduire les peurs que certaines personnes peuvent avoir envers les sports de contact.

« Je pourrais prendre l'exemple des commotions cérébrales qui sont plus fréquentes dans notre équipe de volleyball que dans celle de football », avait-il souligné à l'époque.

« J'ai toujours eu une passion pour le cerveau humain », rappelle-t-il en entrevue.

BIEN LOIN DES ÉCHECS

Une autre passion qui l'animait avant de découvrir le football ? Les échecs. Il avait participé à quelques tournois lors du printemps de ses 10 ans.

« Ça fait longtemps ! C'est bien derrière moi. Je faisais ça avant d'arriver à l'école secondaire. Aux échecs, il y a une certaine hiérarchie dans les pièces. Le football, c'est différent. Chaque joueur est important. J'aime ça. Si quelqu'un ne fait pas son travail, l'équipe en souffre. J'aime aussi l'esprit d'équipe qu'on y retrouve. »

Un esprit d'équipe qu'il retrouvera peut-être un jour en travaillant dans une salle d'opération, que ce soit en Outaouais ou ailleurs au Québec.

espace LHJMQ

STEVE TURCOTTE *steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca*



UNE LIGUE, TROIS CAMPS

Dans une saison normale, les jeux seraient faits dans la LHJMQ.

La période de transaction se ferme habituellement quelques heures après le Mondial junior. Mais en raison de la COVID-19, les directeurs généraux ont encore trois grosses semaines devant eux pour faire des emplettes ou pour préparer l'avenir.

Déjà, il y a eu des gros noms échangés. Le mouvement permet de classer la majorité des équipes en trois camps: les acheteurs, les vendeurs et les observateurs.

Regardons ça d'un peu plus près.



Martin Mondou — PHOTO: SYLVAIN MAYER

LES ACHETEURS

Pas de surprise à Val-d'Or, les Foreurs s'arment lourdement pour la guerre. Tant pis si cette saison se joue à huis clos, le directeur-gérant Pascal D'Aoust est *all in*! Après Jakob Pelletier l'été dernier, Nathan Légaré et Jordan Spence sont arrivés en Abitibi au cours des derniers jours, ce qui offre un alignement de rêve au pilote Daniel Renaud. À lui de trouver les bonnes combinaisons. Avec toutes ces munitions dépensées, le but ne peut être que la coupe du Président.

Renaud retrouvera son ancien club sur son chemin. Même si leur noyau est encore jeune, les Cataractes foncent. Ils ont déjà bouclé deux transactions importantes. Et ils ont au moins une place encore pour greffer un autre vétéran de 20 ans à l'équipe. Gardez Martin Mondou à l'œil…

Les Tigres de Victoriaville ont eux aussi de l'appétit pour le printemps. Avec une grosse brochette de joueurs de 18 et 19 ans à bord, Kevin Cloutier s'est payé Shawn Élément, meilleur marqueur de la ligue et probablement l'attaquant le plus redouté. Élément est natif des Bois-Francs: pariez qu'il est crinqué de joindre les rangs des Tigres. Comme Mondou, Cloutier n'a sûrement pas terminé son magasinage.

Surprise, les Olympiques font partie des acheteurs. Louis Robitaille a les mains pleines, alors il se sert de ses valeurs pour accélérer un peu le cycle. L'arrivée du défenseur offensif Isaac Belliveau est un beau luxe. Robitaille restera aux aguets jusqu'à la fin. Si les prix chutent, ne soyez pas surpris de le voir se gâter à nouveau!



Pascal D'Aoust — PHOTO FACEBOOK

Parmi les acheteurs, il y a aussi l'Armada et les Islanders, même s'ils sont discrets jusqu'à maintenant. Ces derniers ont ajouté Bailey Peach et Sean Stewart, certains croient que Ryan Francis des Screaming Eagles est la prochaine cible de Jim Hulton. Quant à l'Armada, les rumeurs expédient Alex Beaucage sous les ordres de Bruce Richardson…

LES VENDEURS

Les Screaming Eagles, l'Océanic et les Wildcats sont clairement vendeurs cette année. Trois équipes qui, à pareille date l'an dernier, faisaient partie des acheteurs! La facture avait été lourde, ces équipes n'avaient pas trop le choix d'adopter la stratégie inverse.

Ils n'ont peut-être pas terminé de faire le plein de choix et de jeunes joueurs, d'ailleurs.

Le Drakkar a lui aussi lancé une opération jeunesse en sortant Nathan Légaré. Reste à voir le sort réservé à l'excellent Christopher Merisier-Ortiz, susceptible de revenir l'an prochain à 20 ans. Pierre Rioux est gourmand, très gourmand, dit-on. Et il y a moins d'acheteurs sur le marché en ce moment. Peut-être Merisier-Ortiz restera-t-il à Baie-Comeau.

À Sherbrooke, le nouveau directeur-gérant Stéphane Julien a peut-être été refroidi par le début de saison difficile de son équipe. Même si Samuel Hlavaj est de retour à Sherbrooke, le Phoenix s'est placé en mode vendeur. Quelques vétérans ont déjà écopé, et Julien n'a probablement pas terminé son ménage…

Finalement, il faut surveiller les Huskies. Mario Pouliot dispose de joueurs attrayants, notamment Beaucage. Il demande énormément pour son attaquant vedette. C'est de bonne guerre, il reste du temps pour négocier et se trouver un partenaire de danse. Plus la date limite va approcher, plus Pouliot devra mettre de l'eau dans son vin, toutefois.

LES OBSERVATEURS

Deux équipes n'ayant pas encore bougé peuvent changer le marché d'ici la date limite fixée au 25 janvier à midi.

À Chicoutimi, Yannick Jean dispose d'une bonne équipe. Son noyau est aussi fort que n'importe lequel dans la ligue. Mais il manque de profondeur pour se lancer dans la course, et sa banque de choix pour les prochaines années est bien mince. Ajoutez que son défenseur vedette Artemi Kniaziev a préféré retourner en Russie plutôt que s'amener à Chicoutimi après le Mondial junior et vous avez une situation compliquée.

Jean peut se servir d'Hendrix Lapierre en compensation future pour se renflouer, ou encore courir les aubaines de dernière minute. Mais il peut tout aussi bien faire l'inverse et marchander Dawson Mercer pour se renflouer. Sa décision va influencer le marché.

Et puis il y a les énigmatiques Sea Dogs, bourrés de talent. Le gâteau n'a pas encore levé. Trevor Georgie va-t-il s'impatienter? Il y a des rumeurs qui circulent sur sa volonté de changer la composition de son champ arrière. Les Sea Dogs sont encore jeunes, ils peuvent se permettre d'attendre. Mais ça fait quelques années qu'ils traînent de la patte, et la division des Maritimes n'est pas très puissante, alors Georgie pourrait essayer d'en profiter.

Voilà le topo.

Il ne reste que trois semaines de pourparlers, et un seul week-end de hockey pour tout boucler, en vue du dernier droit…

Deux capitaines en Slovaquie



JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Ils ont été coéquipiers à Gatineau pendant trois saisons entre 2014 et 2017. En quittant les Olympiques, Marc-Olivier Crevier-Morin a tendu le flambeau du capitaine à Alex Breton pour la saison 2017-18.

Aujourd'hui, les deux défenseurs sont à nouveau réunis, mais très loin de Gatineau. Après deux saisons dans la Ligue East Coast (ECHL) où il été choisi dans l'équipe d'étoiles des recrues pour ensuite remporter le titre du défenseur de l'année, l'aventure professionnelle d'Alex Breton l'a mené en Slovaquie cette année.

« Cet été, personne ne savait ce qui se passerait dans la Ligue américaine (AHL) à cause de la COVID. Dans la East Coast (ECHL), j'avais fait le tour. Je voulais essayer autre chose. Avec mon agent, nous avons regardé vers l'Europe, mais c'était aussi le fouillis total avec tous les joueurs qui se cherchaient des places pour jouer. De jeunes espoirs de la LNH traversaient pour jouer tout à fait gratuitement. Les ligues étaient pleines. J'ai pris ce contrat avec l'équipe de Banská Bystrica. Guillaume Asselin avait joué ici et il avait adoré son expérience. Ils ont toujours eu de bonnes équipes ici, sauf cette année... »

À ce moment, Marc-Olivier Crevier-Morin n'est pas encore dans le portrait. Le défenseur est chez lui à Châteauguay et il espère le retour de la ECHL. Âgé de 24 ans, il est prêt à retourner à Portland où il a vraiment aimé son expérience l'an dernier.

MEILLEUR COMPTEUR

Revenons à Alex Breton. Sur le plan personnel, tout se passe bien pour le défenseur de 23 ans. Le Beauceron mène toujours son club avec 21 points en 22 matches, mais c'est à peu près tout ce qu'il y a de positif. Le Banská Bystrica HC ne gagne pas. Il n'a que quatre victoires en temps réglementaire après 26 matches. Il occupe le 11e rang de la meilleure ligue professionnelle de Slovaquie (Extraliga), un circuit à 12 équipes.

« C'était comme à ma première année dans la East Coast. Nous étions derniers. Chaque nouvelle place où j'arrive, je suis dans le club de dernière place ! Ce n'est pas vraiment plaisant. Nous avons déjà passé trois entraîneurs cette saison (dont un par intérim). Nos Slovaques sont très jeunes. Nous manquons d'expérience. La Slovaquie est en confinement. Même s'il n'y a pas de couvre-feu, il n'y a rien à faire. Nous jouons nos matches à huis clos dans un aréna que nous partageons avec un autre club à Zvolen parce que le nôtre est en rénovation. »



Deux anciens capitaines des Olympiques de Gatineau, Alex Breton (à gauche) et Marc-Olivier Crevier-Morin, sont à nouveau réunis sur la même paire défensive avec le Banská Bystrica HC en Slovaquie. Les voici à deux heures de leur match de vendredi à Zloven. — COURTOISIE

ARRIVÉE DE CREVIER-MORIN

Banská Bystrica est une ville mignonne située en plein centre de la Slovaquie, mais Breton est le seul Québécois là-bas. Il s'ennuie un peu. L'équipe ne gagne pas et il n'a rien à faire pour se changer les idées à l'extérieur de l'aréna. À un certain moment, le club a besoin d'un défenseur. Breton ne fait ni une, ni deux. Il va voir son directeur général pour lui dire qu'il connaît quelqu'un.

Son ami Marc-Olivier Crevier-Morin n'avait plus de place pour jouer quand son club de la ECHL a fermé boutique pour la saison 2020-21. Il a aidé son père à couvrir des toitures durant l'été, mais l'appel de Breton arrivait au moment propice.

« Ils m'ont offert un contrat semblable à ce que j'avais au Maine. J'aurais pris n'importe quoi pour gagner ma vie cet hiver. J'aime mieux jouer cette saison. Un gars comme moi, si je saute une saison, ça veut probablement dire la fin. »

Crevier-Morin a disputé son septième match à Banská Bystrica vendredi. Il habite en appartement avec Breton. Alexis Daoust, un ancien des Cataractes de Shawinigan, s'est aussi joint à eux récemment.

MÊME PAIRE DÉFENSIVE

S'il y avait des spectateurs, Breton serait sûrement un des favoris de la foule pour ses prouesses offensives. Crevier-Morin attirerait l'attention avec ses percutantes mises en échec. Les deux font partie de la même paire défensive.

« Ça ne frappe pas du tout dans cette ligue, lance Crevier-Morin. Pourtant, les gars sont grands et forts, mais ils n'ont pas été élevés à donner des mises en échec. Dans les coins de patinoire, je n'ai qu'à faire semblant de frapper. Ils me laissent la rondelle ! Je la prends. Je la passe à Alex et il monte la glace avec. Lui, il *score*. Moi, je mets du monde à terre ! »

VERS LA RUSSIE, SUÈDE, FINLANDE, SUISSE ?

Alex Breton prend son mal en patience. Ses statistiques sont assez bonnes pour lui permettre de rêver à d'autres ligues plus prestigieuses.

« Ça serait beau ici si nous avions des partisans aux matches et si nous pouvions faire des activités à l'extérieur de la patinoire. L'an dernier, j'avais un contrat à deux sens dans la AHL/ECHL. Je n'ai jamais eu ma chance. Je suis prêt à rester en Europe. Une bonne saison peut m'ouvrir les portes de la KHL, de la Suède, de la Finlande où peut-être même de la Suisse où je connais très bien un entraîneur là-bas (Éric Landry) ! »

EN ATTENDANT

Crevier-Morin se plaît en Europe, mais il n'y est que de passage. Son cœur est à Portland, au Maine.

« J'aimerais y retourner. J'ai aimé mon expérience. Le *coach* a dit qu'il voulait honorer les contrats des joueurs qui devaient jouer là cette année. »

« Dans les coins de patinoire, je n'ai qu'à faire semblant de frapper. Ils me laissent la rondelle ! Je la prends. Je la passe à Alex et il monte la glace avec. Lui, il *score*. Moi, je mets du monde à terre. »

— Marc-Olivier Crevier-Morin

En attendant, les deux anciens capitaines vont tenter de combiner leurs efforts pour ajouter quelques victoires au compteur du Banská Bystrica HC.

LOTO QUÉBEC

Tirage du jeudi 7 janvier

Grande VIE : 02 15 28 38 42 Grand NUMÉRO (GN) 2

Tirage du lundi 4 janvier

06 15 20 30 31 Grand NUMÉRO (GN) 1

LOTTO 649 — Tirage du Mercredi 6 janvier

15 23 30 31 32 42 compl. 48

LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 61060800-01

Prochain gros lot (approx) : 9 000 000 $

Quotidienne

1 janvier	69 586 7879	5 janvier 15 384 1428
2 janvier	28 704 6650	6 janvier 75 256 9704
3 janvier	77 561 0457	7 janvier 85 219 4031
4 janvier	17 423 0514	

Extra

1 janvier	1660959	5 janvier 5443242
2 janvier	8944634	6 janvier 0974724
3 janvier	7677713	7 janvier 0244524
4 janvier	6907942	

Consultez tous nos résultats à loto-quebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com



Connor McDavid

LA LISTE DES LISTES

La saison qui débutera cette semaine sera différente des précédentes. Les Coops de l'information ne perdent pas leurs bonnes habitudes pour autant. Encore une fois, cette année, nous avons épluché les différents magazines spécialisés pour vous offrir un guide unique, qui vous aidera dans la préparation de vos pools. À noter, dans l'incertitude, toutes les publications ont choisi de faire leurs projections, comme si tous les joueurs s'apprêtaient à disputer une saison normale de 82 parties. Bonne chance!

LIRE

Consultez la Liste des listes sur notre site Web et dans notre application

RG	NOM	ÉQUIPE	HN	HM	PP	FOR	MOY
1	Connor McDavid	EDM	120	118	108	114	115,0
2	Nathan MacKinnon	COL	105	105	112	120	110,5
3	Leon Draisaitl	EDM	112	115	105	101	108,2
4	Nikita Kucherov	TBL	108	105	102	96	102,7
5	Artemi Panarin	NYR	107	98	100	98	100,7
6	Jack Eichel	BUF	91	101	90	110	98,0
7	Patrick Kane	CHI	100	93	94	98	96,2
8	Auston Matthews	TOR	94	89	91	93	91,7
9	Mikko Rantanen	COL	85	89	91	101	91,5
10	Sidney Crosby	PIT	87	94	88	96	91,2
11	Mitch Marner	TOR	87	91	85	101	91,0
12	Mika Zibanejad	NYR	75	85	93	105	89,5
13	Elias Petterson	VAN	80	93	83	100	89,0
14	Jonathan Huberdeau	FLO	90	86	88	90	88,5
15	Evgeni Malkin	PIT	81	85	85	97	87,0
16	David Pastrnak	BOS	106	99	80	58	85,7
17	Brayden Point	TBL	87	88	93	69	84,2
18	Aleksander Barkov	FLO	88	78	84	85	83,7
19	Taylor Hall	BUF	83	88	78	82	82,7
20	Brad Marchand	BOS	100	85	87	58	82,5
21	Alexander Ovechkin	WAS	81	79	75	91	81,5
22	Jake Guentzel	PIT	78	82	82	83	81,2
22	John Tavares	TOR	84	80	79	82	81,2
24	Mark Scheifele	WPG	80	82	84	78	81,0
25	Sebastian Aho	CAR	75	84	83	76	79,5
26	Steven Stamkos	TBL	82	86	78	68	78,5
27	Kyle Connor	WPG	80	76	75	75	76,5
28	Andreï Svechnikov	CAR	74	83	75	72	76,0
29	John Carlson	WSH	73	78	76	74	75,2
30	J.T. Miller	VAN	63	75	79	82	74,7
31	Gabriel Landeskog	COL	69	68	73	85	73,7
32	Johnny Gaudreau	CGY	75	81	72	65	73,2
33	Mark Stone	VGK	63	75	72	80	72,5
34	Evgeni Kuznetsov	WSH	76	76	69	68	72,2
34	Patrik Laine	WPG	67	71	67	84	72,2
36	Teuvo Teravainen	CAR	72	70	71	74	71,7
37	Blake Wheeler	WPG	75	75	65	69	71,0
38	Claude Giroux	PHI	75	68	61	75	69,7
39	Nicklas Backstrom	WSH	71	70	67	70	69,5
39	Mathew Barzal	NYI	72	68	68	70	69,5
41	Ryan Nugent-Hopkins	EDM	67	69	66	74	69,0
41	William Nylander	TOR	71	68	65	72	69,0
43	Ryan O'Reilly	STL	65	69	72	69	68,7
43	Matthew Tkachuk	CGY	67	71	69	68	68,7
45	Pierre-Luc Dubois	CBJ	64	65	65	80	68,5
46	Roman Josi	NSH	67	67	68	69	67,7
46	Travis Konecny	PHI	68	69	63	71	67,7
48	Cale Makar	COL	61	68	72	68	67,2
49	Sean Couturier	PHI	65	70	67	65	66,7
49	Max Pacioretty	VGK	65	66	67	69	66,7
51	Anze Kopitar	LAK	56	72	63	73	66,0
52	Alex DeBrincat	CHI	68	65	55	70	64,5
52	Sam Reinhart	BUF	59	69	61	69	64,5
54	Nikolaj Ehlers	WPG	60	64	64	69	64,2
54	Victor Hedman	TBL	61	66	64	66	64,2
56	Dylan Larkin	DET	67	66	62	61	64,0
57	Tomas Hertl	SJS	62	71	64	58	63,7
57	Jonathan Toews	CHI	56	64	66	69	63,7
59	Quinn Hughes	VAN	62	59	64	69	63,5
59	Jakub Voracek	PHI	63	67	54	70	63,5
61	Bo Horvat	VAN	56	63	63	71	63,2
61	Sean Monahan	CGY	62	66	64	61	63,2
63	Tomas Tatar	MTL	65	64	55	67	62,7
64	Kevin Fiala	MIN	58	68	61	63	62,5
64	Elias Lindholm	CGY	66	60	62	62	62,5
64	Brayden Schenn	STL	65	61	57	67	62,5
67	Morgan Rielly	TOR	66	63	52	67	62,0
68	Patrice Bergeron	BOS	68	64	65	47	61,0
68	Mike Hoffman	STL	70	n.d.	62	51	61,0
68	Alexis Lafrenière	NYR	61	55	61	67	61,0
71	Anthony Mantha	DET	48	64	60	70	60,5
72	Rasmus Dahlin	BUF	60	60	58	63	60,2
73	Filip Forsberg	NSH	58	58	62	62	60,0
73	Timo Meier	SJS	59	60	58	63	60,0
75	Logan Couture	SJS	50	62	67	60	59,7
75	Victor Olofsson	BUF	62	56	62	59	59,7
77	Brock Boeser	VAN	58	61	59	60	59,5
77	David Perron	STL	57	62	52	67	59,5
79	Nico Hischier	NJD	54	58	52	70	58,5
79	Jonathan Marchessault	VGK	60	59	55	60	58,5
81	Tyler Seguin	DAL	71	59	n.d.	44	58,0
82	Erik Karlsson	SJS	58	60	45	68	57,7
83	Jaden Schwartz	STL	59	56	54	61	57,5
84	William Karlsson	VGK	57	52	54	66	57,2
84	Reilly Smith	VGK	58	55	57	59	57,2
86	Jason Zucker	PIT	60	49	53	66	57,0
87	Pavel Buchnevich	NYR	60	55	49	62	56,5
87	Evander Kane	SJS	52	57	56	61	56,5
87	Brock Nelson	NYI	52	56	60	58	56,5
90	Ryan Johansen	NSH	62	55	53	55	56,2
90	Nick Suzuki	MTL	60	55	61	49	56,2
92	Tyson Barrie	COL	58	54	57	55	56,0
92	Andre Burakovsky	COL	39	69	56	60	56,0
92	Tony DeAngelo	NYR	58	55	55	56	56,0
92	Max Domi	CBJ	57	60	55	52	56,0
96	Jakub Vrana	WSH	52	58	53	60	55,7
97	Nazem Kadri	COL	52	57	58	55	55,5
97	Bryan Rust	PIT	53	60	56	53	55,5
97	Kailer Yamamoto	EDM	57	53	53	59	55,5
100	Ryan Strome	NYR	50	61	63	46	55,0
101	Cam Atkinson	CBJ	49	57	70	43	54,7
101	Tyler Bertuzzi	DET	52	55	55	57	54,7
103	Jonathan Drouin	MTL	58	59	53	48	54,5
103	Torey Krug	STL	55	58	52	53	54,5
103	Alex Pietrangelo	VGK	56	51	54	57	54,5
106	Clayton Keller	ARI	55	60	53	49	54,2
106	Dominik Kubalik	CHI	56	50	58	53	54,2
106	Robert Thomas	STL	49	51	47	70	54,2
109	Brent Burns	SJS	60	57	47	52	54,0
109	Shea Theodore	VGK	49	50	52	65	54,0
111	Kristopher Letang	PIT	55	54	51	55	53,7
111	T.J. Oshie	WSH	53	54	52	56	53,7
113	Dougie Hamilton	CAR	51	60	62	41	53,5
113	Brady Tkachuk	OTT	50	54	53	57	53,5
115	Anthony Beauvillier	NYI	56	52	46	59	53,2
115	Nikita Gusev	NJD	53	50	56	54	53,2
115	Miro Heiskanen	DAL	51	52	55	55	53,2
115	Kyle Palmieri	NJD	52	56	52	53	53,2
119	Brendan Gallagher	MTL	56	52	52	52	53,0
120	Matt Duchene	NSH	55	50	54	52	52,7
121	Seth Jones	CBJ	47	48	48	65	52,0
121	Kiriil Kaprizov	MIN	54	43	48	63	52,0
123	Jamie Benn	DAL	61	47	53	46	51,7
123	Thomas Chabot	OTT	50	49	46	62	51,7
123	Evgenii Dadonov	OTT	50	52	51	54	51,7
123	Chris Kreider	NYR	52	49	52	54	51,7
127	Oliver Bjorkstrand	CBJ	54	50	45	55	51,0
128	Kirby Dach	CHI	54	41	48	60	50,7
128	David Krejci	BOS	49	52	51	51	50,7
130	Rickard Rakell	ANA	49	51	50	52	50,5
130	Zach Hyman	TOR	48	46	47	61	50,5
132	Anders Lee	NYI	48	51	52	50	50,2
132	Brandon Saad	COL	50	49	49	53	50,2
134	Jordan Eberle	NYI	49	44	44	63	50,0
134	Ryan Getzlaff	ANA	53	47	42	58	50,0
134	Gustav Nyquist	CBJ	49	49	n.d.	52	50,0
134	Zach Werenski	CBJ	47	53	49	51	50,0
138	Viktor Arvidsson	NSH	50	56	48	45	49,7
138	Dylan Strome	CHI	61	53	45	40	49,7
140	Josh Bailey	NYI	52	45	54	47	49,5
140	Eric Staal	BUF	45	50	52	51	49,5
140	Ryan Suter	MIN	49	49	49	51	49,5
140	Alex Tuch	VGK	47	48	52	51	49,5
144	Anthony Cirelli	TBL	47	52	48	50	49,2
144	Zach Parisé	MIN	46	50	52	49	49,2
144	Nick Schmaltz	ARI	55	56	50	36	49,2
147	Alex Killorn	TBL	46	48	45	56	48,7
147	Keith Yandle	FLO	53	48	42	52	48,7
149	Mikael Granlund	NSH	55	n.d.	43	48	48,7
150	Jake DeBrusk	BOS	56	44	43	51	48,5
151	Martin Necas	CAR	50	50	44	49	48,2
151	Ondrej Palat	TBL	42	46	59	46	48,2
151	Vincent Trocheck	CAR	48	50	50	45	48,2
154	Mats Zuccarello	MIN	48	50	43	50	47,7
155	Phil Kessel	ARI	48	46	40	56	47,5
155	Tanner Pearson	VAN	47	46	45	52	47,5
155	Tom Wilson	WSH	48	46	46	50	47,5
158	Conor Garland	ARI	48	46	46	49	47,2
158	Kevin Hayes	PHI	44	46	51	48	47,2
158	Alexander Radulov	DAL	63	46	38	42	47,2
161	Tyler Toffoli	MTL	44	49	43	51	46,7
162	Mikael Backlund	CGY	45	47	46	48	46,5
162	Jeff Skinner	BUF	57	46	51	32	46,5
164	Roope Hintz	DAL	45	51	43	n.d.	46,3
165	Alex Iafallo	LAK	45	51	49	40	46,2
166	Charlie McAvoy	BOS	47	47	41	49	46,0
167	Connor Brown	OTT	42	47	45	49	45,7
167	Paul Stastny	WPG	45	45	49	44	45,7
169	Adam Henrique	ANA	44	45	47	46	45,5
169	Kasperi Kapanen	PIT	49	43	48	42	45,5
171	Adam Fox	NYR	35	48	45	53	45,2
171	John Klingberg	DAL	49	44	43	45	45,2
171	Kevin Labanc	SJS	42	48	46	45	45,2
171	Neal Pionk	WPG	53	47	42	39	45,2
175	Drew Doughty	LAK	45	43	42	50	45,0
175	Christian Dvorak	ARI	42	48	43	47	45,0
175	Aaron Ekblad	FLO	40	46	44	50	45,0
175	Mikhail Sergachev	TBL	42	45	43	50	45,0
179	Kaapo Kakko	NYR	42	33	38	65	44,5
179	Jeff Petry	MTL	42	46	44	46	44,5
181	Jack Hughes	NJD	49	43	37	48	44,2
181	Marcus Johansson	MIN	39	48	40	50	44,2
184	Gabriel Vilardi	LAK	42	42	41	51	44,0
184	Shea Weber	MTL	46	42	40	48	44,0
186	Tyler Johnson	TBL	47	42	37	48	43,5
187	Matt Dumba	MIN	52	40	32	48	43,0
187	Denis Gurianov	DAL	45	42	43	42	43,0
189	Phillip Danault	MTL	49	48	47	26	42,5
190	Joe Pavelski	DAL	45	47	41	36	42,2
191	Jesper Bratt	NJD	40	41	39	48	42,0
191	Oliver Ekman-Larsson	ARI	43	42	41	42	42,0
191	Ivan Provorov	PHI	45	47	41	35	42,0
191	Filip Zadina	DET	48	45	38	37	42,0
195	Patric Hornqvist	FLO	43	45	41	38	41,7
195	Andrew Mangiapane	CGY	44	40	41	42	41,7
195	Chris Tierney	OTT	42	41	38	46	41,7
198	Robby Fabbri	DET	44	46	37	38	41,2
198	Samuel Girard	COL	30	44	42	49	41,2
198	Ryan Pulock	NYI	37	44	41	43	41,2
201	Dillon Dube	CGY	35	37	33	59	41,0
202	Jean-Gabriel Pageau	NYI	33	44	38	48	40,7
202	Colin White	OTT	38	40	39	46	40,7
204	Rasmus Ristolainen	BUF	41	40	42	39	40,5
205	Ryan Ellis	NSH	36	45	40	40	40,2
205	Jake Virtanen	VAN	39	35	35	52	40,2
207	Josh Anderson	MTL	35	42	41	42	40,0
207	Charlie Coyle	BOS	40	40	37	43	40,0
207	Lars Eller	WSH	39	41	38	42	40,0
210	Andreas Johnsson	NJD	38	41	36	44	39,7
210	Jared Spurgeon	MIN	39	41	39	40	39,7
212	Drake Batherson	OTT	36	33	36	52	39,2
212	Filip Hronek	DET	40	41	35	41	39,2
212	Adrian Kempe	LAK	38	42	35	42	39,2
212	Ilya Mikheyev	TOR	37	40	35	45	39,2
212	Darnell Nurse	EDM	38	41	40	38	39,2
217	Sonny Milano	ANA	44	32	n.d.	41	39,0
217	Nino Niederreiter	CAR	49	39	35	33	39,0
217	Nicholas Robertson	TOR	41	34	41	40	39,0
220	Yanni Gourde	TBL	37	43	42	33	38,7
220	Barrett Hayton	ARI	30	37	42	46	38,7
220	James van Riemsdyk	PHI	44	39	34	38	38,7
223	Jesse Puljujarvi	EDM	n.d.	49	39	28	38,7
224	Joel Eriksson Ek	MIN	45	38	32	39	38,5
224	Owen Tippett	FLO	45	37	35	37	38,5
226	Nick Bonino	MIN	39	34	37	41	37,7
226	Joel Farabee	PHI	31	37	39	44	37,7
226	Luke Kunin	NSH	37	37	39	38	37,7
226	Craig Smith	BOS	38	38	36	39	37,7
226	Pavel Zacha	NJD	42	39	34	36	37,7
231	Blake Coleman	TBL	36	37	36	41	37,5
232	Mattias Ekholm	NSH	35	38	37	39	37,2
233	Dylan Cozens	BUF	39	34	38	n.d.	37,0
233	Joonas Donskoi	COL	36	40	34	38	37,0
235	Brett Connolly	FLO	39	37	36	35	36,7
235	Jaccob Slavin	CAR	32	36	41	38	36,7
237	J.T. Compher	COL	36	38	35	37	36,5
237	Sam Steel	ANA	46	35	32	33	36,5
237	Kyle Turris	EDM	36	32	37	41	36,5
240	Jakub Chychrun	ARI	40	34	34	37	36,2
240	Ryan Donato	SJS	34	31	32	48	36,2
242	Ondrej Kase	BOS	40	38	33	33	36,0
242	Jared McCann	PIT	39	36	33	n.d.	36,0
244	Nick Foligno	CBJ	34	32	34	43	35,7
244	Danton Heinen	ANA	37	39	35	32	35,7
244	Alexander Kerfoot	TOR	40	35	37	31	35,7
244	Jesperi Kotkaniemi	MTL	34	39	33	37	35,7
248	Zack Kassian	EDM	37	34	36	n.d.	35,7
248	Alexander Nylander	CHI	37	36	n.d.	34	35,7
250	Calle Jarnkrok	NSH	35	38	33	36	35,5
250	Damon Severson	NJD	33	38	34	37	35,5
250	Alexandre Texier	CBJ	30	40	33	39	35,5
253	Dustin Brown	LAK	31	39	38	33	35,2
253	Mark Giordano	CGY	31	39	38	33	35,2
253	Oskar Lindblom	PHI	30	38	33	40	35,2
253	Vladislav Namestnikov	DET	30	40	33	38	35,2
253	Kevin Shattenkirk	ANA	42	35	28	36	35,2
258	Liam Foudy	CBJ	37	30	35	38	35,0
258	Jordan Greenway	MIN	32	38	31	39	35,0
258	Jordan Staal	CAR	38	31	34	37	35,0
261	Jack Roslovic	WPG	41	32	34	32	34,7
261	P.K. Subban	NJD	28	33	28	50	34,7
263	Josh Norris	OTT	37	30	37	n.d.	34,7
264	Warren Foegele	CAR	32	37	33	35	34,2
264	Duncan Keith	CHI	40	32	30	35	34,2
264	Frank Vatrano	FLO	36	39	37	25	34,2
267	Josh Morrissey	WPG	32	34	33	37	34,0
267	Colton Parayko	STL	29	37	34	36	34,0
267	Alexander Wennberg	FLO	31	32	36	37	34,0
270	Nate Schmidt	VAN	34	40	34	27	33,7
271	Tyler Ennis	EDM	26	43	32	n.d.	33,7
272	Derek Stepan	OTT	36	35	32	31	33,5
273	Alexander Edler	VAN	32	36	32	n.d.	33,3
274	Cam Fowler	ANA	30	38	34	31	33,2
275	Lawson Crouse	ARI	38	32	34	28	33,0
275	Scott Laughton	PHI	32	35	37	28	33,0
277	Quinton Byfield	LAK	29	30	39	n.d.	32,7
278	Jeff Carter	LAK	31	34	34	30	32,2
278	Boone Jenner	CBJ	37	30	34	28	32,2
278	Derek Ryan	CGY	36	36	33	24	32,2
281	John Marino	PIT	32	32	33	31	32,0
281	Tim Stützle	OTT	32	29	36	31	32,0
283	Alex Goligoski	ARI	31	33	27	36	31,7
283	Jacob Trouba	NYR	30	35	35	27	31,7
285	Joel Armia	MTL	28	32	33	33	31,5
285	Chandler Stephenson	VGK	28	33	35	30	31,5
287	Erik Gustafsson	PHI	30	34	28	33	31,2
287	Travis Zajac	NJD	32	33	31	29	31,2
289	Travis Sanheim	PHI	30	31	31	32	31,0
290	Valeri Nichushkin	COL	22	33	32	35	30,5
291	Noah Hanifin	CGY	32	30	32	25	29,7
292	Devon Toews	NYI	n.d.	33	32	24	29,7
293	Hampus Lindholm	ANA	30	33	26	28	29,2
294	Maxime Comtois	ANA	24	31	33	28	29,0
294	Ryan Dzingel	CAR	24	36	n.d.	27	29,0
296	Jason Robertson	DAL	19	33	33	n.d.	28,3
297	Paul Byron	MTL	24	33	32	23	28,0
298	Nick Leddy	NYI	27	30	27	27	27,7
299	Jesper Fast	CAR	25	30	31	24	27,5
300	Will Butcher	NJD	25	30	26	24	26,2

HN — ***The Hockey News***; HM — ***Hockey Le Magazine***; PP — ***PoolPro***; FOR — ***The Sports Forecaster***; MOY — Moyenne de points projetés pour la saison

espace LNH

SYLVAIN ST-LAURENT sstlaurent@ledroit.com



ON NE S'ENNUIERA PAS!

Le Lightning de Tampa Bay a soulevé la coupe Stanley le 28 septembre dernier, sur la patinoire du Rogers Place, à Edmonton. Ça fait juste trois mois. On a l'impression que ça fait trois ans!

La Ligue nationale de hockey s'apprête à donner le ton à une saison complètement différente.

Parce qu'elle sera différente, elle sera peut-être plus intéressante.

En attendant la mise en jeu protocolaire, qui déclenchera officiellement les hostilités, on va dresser la liste des dossiers qu'on va suivre avec intérêt dans les prochains mois...

LE VIRUS

Au fond, les dirigeants de la LNH ont emprunté plusieurs idées à ceux du baseball majeur.

Au terme de longues négociations avec l'Association des joueurs, ils ont accouché d'un calendrier chargé. Au lieu d'enfermer leurs joueurs dans des environnements protégés, ils permettront aux équipes de voyager.

Afin de réduire les déplacements, les équipes disputeront quand même des séries de deux, trois ou quatre matches consécutifs dans chaque ville.

On se souvient du début de saison cahoteux, dans le baseball. À la fin du mois de juillet, une première éclosion de COVID-19 a paralysé l'organisation des Marlins de Miami. L'immunologue américain Anthony Fauci, n'était pas impressionné.

« Je ne dis pas qu'il faut annuler toute la saison, tout de suite. Je vais quand même garder un œil sur toutes les autres équipes, sur une base quotidienne », avait-il affirmé à l'Associated Press.

Le baseball majeur a gagné son pari. On a couronné un club champion de la Série mondiale.

La LNH a préparé un protocole de retour au jeu d'une cinquantaine de pages, pour se préparer à composer avec différentes situations.

LES RIVALITÉS

On se souvient de ce fameux match disputé le 1er février dernier, à Calgary.

Ce soir-là, sur la patinoire du Scotiabank Saddledome, les Oilers d'Edmonton ont infligé une belle taloche de 8-3 aux Flames.

On se souvient surtout d'une séquence un peu dingue au terme de laquelle un Cam Talbot frustré a jeté les gants pour se bagarrer contre son vis-à-vis Mike Smith.

« Quand on voit un gars comme Talbot s'énerver... Quand il se met à nous donner des coups de biscuit... On n'aime pas vraiment ça », a déclaré Smith après la partie.

Malheureusement, les deux équipes albertaines n'ont plus eu l'occasion de croiser le fer, avant la pandémie.

La plus intense rivalité de la LNH pourrait être facilement ravivée. Les Flames et les Oilers croiseront le fer à six occasions entre le 6 février et le 17 mars.

C'est pareil un peu partout, à travers la ligue.

Au premier jour du camp d'entraînement des Islanders de New York, la fin de semaine dernière, les journalistes étaient visiblement emballés par tous ces matches prévus contre les Rangers de New York, contre les Devils du New Jersey, contre les Flyers de Philadelphie...

CEUX QUI ONT DES CHOSES À PROUVER...

Personne n'a été « vraiment » surpris de voir le Lightning quitter Edmonton avec la coupe dans sa soute à bagages. Avec tout le succès obtenu dans les saisons précédentes, le club de Jon Cooper ressentait toute la pression des favoris.

Cette pression repose désormais sur les épaules d'autres formations qui ont du talent, mais qui n'ont pas encore gagné.

L'Avalanche du Colorado arrive au sommet de cette liste.

Nathan MacKinnon et ses coéquipiers occupaient le deuxième rang du classement de l'Association Ouest, quand la saison 2019-20 a été interrompue.

Ils ont fait belle figure, durant les séries. Ils ont baissé pavillon en prolongation, au septième match d'une série contre les Stars de Dallas.

Dans le monde du sport, souvent, le plus petit détail peut faire une grosse différence.

Si l'Avalanche avait joué de chance, contre les Stars, elle aurait peut-être réussi à poursuivre son chemin jusqu'en finale.

Elle aurait peut-être donné plus de fil à retordre au Lightning.

On ne pourra jamais savoir.



Nathan MacKinnon et ses coéquipiers ont fait belle figure durant les dernières séries. Ont-ils ce qu'il faut pour aller jusqu'au bout cette année? — ARCHIVES, ASSOCIATED PRESS

CEUX QUI N'ONT PAS DE PRESSION...

À l'opposé, il y a des équipes qui n'ont pas vraiment de pression. Personne ne s'attend à ce qu'elles brûlent la ligue.

On pense aux Rangers, entre autres.

En février 2018, le gouverneur adjoint Glen Sather et le directeur général Jeff Gorton ont cosigné une lettre dans laquelle ils annonçaient aux partisans le début d'une période de reconstruction.

Personne ne s'attend à ce qu'une formation brille, dans la troisième année d'un cycle de reconstruction. Les Rangers ont quand même un centre numéro un de qualité en Mika Zibanejad. Ils ont un sérieux candidat au trophée Hart en Artemi Panarin. Ils ont un trio de jeunes - Alexis Lafrenière, Kaapo Kakko et Adam Fox - qui fait rêver.

Durant une saison écourtée, un gardien en forme, qui joue au-dessus de ses moyens, peut faire une grosse différence.

À New York, il y en a deux!

LES INDIVIDUS

La génération de hockeyeurs qui ont grandi en regardant Erik Karlsson, P.K. Subban et Drew Doughty est en train d'atteindre la LNH. Les séries éliminatoires estivales ont permis à Miro Heiskanen, Quinn Hughes et Cale Makar d'éclore. C'est peut-être le début d'une période où l'attaque sera dirigée par des défenseurs créatifs.

La pandémie a fait perdre une moitié de saison très précieuse à Alexander Ovechkin. Il veut devenir le meilleur buteur de l'histoire de la LNH. S'il souhaite réellement rattraper Wayne Gretzky, il n'a pas de temps à perdre.

Zdeno Chara fêtera bientôt ses 44 ans. Il est un phénomène de la nature, mais rien n'est éternel...

Pierre-Luc Dubois veut quitter Columbus? Le téléphone du directeur général des Blue Jackets, Jarmo Kekäläinen, va surchauffer...

Vous a-t-on dit que la prochaine méga-vedette du hockey vient de Saint-Eustache?

LE JEU DES PRÉDICTIONS

Dans le monde du journalisme sportif, rien n'est plus dangereux que le grand jeu des prédictions. Ceux qui s'aventurent sur ce terrain finissent souvent par mal paraître. Dans les coopératives d'information, on travaille en équipe. C'est pourquoi les 15 journalistes sportifs qui œuvrent dans nos six salles de rédaction ont choisi d'unir leurs efforts. Il y a consensus, chez nous. L'hiver 2021 sera celui de l'Avalanche du Colorado.
SYLVAIN ST-LAURENT, LE DROIT





1 Tyler Toffoli va avoir un grand impact chez le Canadien.
— DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

2 Andreï Vasilevskiy va remporter le trophée Vézina.
— ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

3 Cale Makar va se démarquer avec son jeu.
— ARCHIVES, ASSOCIATED PRESS

4 Tim Stützle va laisser sa marque avec les Sénateurs.
— ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE





Quelle équipe remportera la coupe Stanley?

1 — Avalanche du Colorado (10 votes)
2 — Bruins de Boston, Canadien de Montréal, Flyers de Philadelphie et Golden Knights de Vegas (1 vote chacune)

« C'est une équipe talentueuse qui est rendue à maturité, avec de jeunes défenseurs extraordinaires, une très bonne attaque et des gardiens qui font le travail. Et bien sûr, l'Avalanche compte dans ses rangs le talentueux défenseur de Roberval, Samuel Girard ! »
JOHANNE ST-PIERRE, LE QUOTIDIEN

Quelle équipe terminera la saison régulière au premier rang de la division Nord?

1 — Maple Leafs de Toronto (9 votes)
2 — Oilers d'Edmonton (3 votes)
3 — Flames de Calgary, Canadien de Montréal et Jets de Winnipeg (1 vote chacune)

« Les Maple Leafs seront toujours aussi redoutables à l'attaque, mais ils ajoutent une dose appréciable d'expérience avec certaines acquisitions, à commencer par celles de Joe Thornton et Jason Spezza. Ne sous-estimons pas leur apport dans un vestiaire qui a besoin de ce genre de prestance. Ce ne sera pas facile pour les défensives adverses d'affronter Toronto lors des séries de deux ou trois parties... »
LOUIS-SIMON GAUTHIER, LE NOUVELLISTE

Quel rang occupera le Canadien de Montréal, au terme de la saison régulière, dans sa division?*

1 — 2e ou 3e position (8 votes)
2 — 4e ou 5e position (6 votes)

* Question posée aux 14 journalistes qui n'ont pas prédit le championnat au Canadien.

Qui sera le meilleur marqueur du Tricolore?

1 — Jonathan Drouin (5 votes)
2 — Nick Suzuki (4 votes)
3 — Tomas Tatar (3 votes)
4 — Brendan Gallagher (2 votes)
5 — Jesperi Kotkaniemi (1 vote)

Quel nouveau venu aura le plus grand impact à Montréal?

1 — Tyler Toffoli (7 votes)
2 — Josh Anderson (4 votes)
3 — Jake Allen et Alexander Romanov (2 votes chacun)

« Toffoli a produit chez les Kings aux côtés de Jeff Carter puis durant son court passage à Vancouver au sein du premier trio pivoté par Elias Pettersson. Il hérite d'un autre centre prometteur en Jesperi Kotkaniemi. Ça nous rappelle l'arrivée de Brian Bellows qui avait marqué 40 buts chez le CH en 1992-1993. »
MARTIN COMTOIS, LE DROIT

Quelle recrue parviendra à laisser sa marque, avec les Sénateurs d'Ottawa?

1 — Tim Stützle (12 votes)
2 — Erik Brännström (2 votes)
3 — Josh Norris (1 vote)

Qui remportera le trophée Hart?

1 — Nathan MacKinnon (11 votes)
2 — Connor McDavid (3 votes)
3 — Leon Draisaitl (1 vote)

Qui sera la recrue de l'année?

1 — Alexis Lafrenière (7 votes)
2 — Igor Shesterkin (5 votes)
3 — Kirill Kaprizov (3 votes)

« Alexis a toujours su se démarquer même s'il est sous les feux de la rampe depuis longtemps. Il possède la maturité nécessaire pour faire sa place chez les Rangers et l'intelligence pour élever son jeu au niveau où il se trouvera. Il l'a fait avec l'Océanic de Rimouski et au Championnat mondial junior, il le fera aussi dans la LNH. »
CARL TARDIF, LE SOLEIL

Quel jeune défenseur se démarquera, particulièrement, par son jeu?

1 — Cale Makar (5 votes)
2 — Rasmus Dahlin et Quinn Hughes (4 votes chacun)
4 — Miro Heiskanen (2 votes)

Qui remportera le trophée Vézina?

1 — Andreï Vasilevskiy (6 votes)
2 — Carey Price (5 votes)
3 — Carter Hart (2 votes)
4 — Sergeï Bobrovsky et Connor Hellebuyck (1 vote chacun)

« Vasilevskiy a gagné le Vézina en 2018-2019, puis il a aidé le Lightning à remporter la coupe Stanley la saison dernière. Il transpire la confiance et à 26 ans, il sera capable de composer avec les rigueurs d'une saison compressée. »
MARC BRASSARD, LE DROIT

LE CH IMPOSE LE RESPECT

Mais les propos des experts de l'extérieur du Québec incitent néanmoins au calme



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

Il y a longtemps que le vent d'enthousiasme n'a pas soufflé aussi fort à Montréal et au Québec au sujet du Canadien. Très longtemps même. Si personne ne voit comment le Tricolore pourrait rater les séries éliminatoires, d'autres se permettent même de rêver à la Coupe Stanley.

Mais voilà, on peut se demander comment est perçu le « nouveau » Canadien à l'extérieur de chez nous. La troupe de Claude Julien est-elle aussi estimée partout à travers la Ligue nationale ? Le Mag Sports a posé la question à trois experts, des « insiders » comme on les appelle en anglais, soit Jamie McLennan, de TSN, Chris Johnston, de Sportsnet, et Ken Campbell, du *Hockey News*.

Pas de doutes, les trois aiment le Canadien revu et amélioré et sont d'avis que l'équipe va connaître sa part de succès. Mais les trois tiennent des propos qui incitent tout de même au calme.

> **« Oui, le Canadien s'est grandement amélioré, mais je ne crois pas non plus qu'il soit meilleur que les Leafs, les Oilers et les Canucks. »**
>
> — Ken Campbell, du *Hockey News*

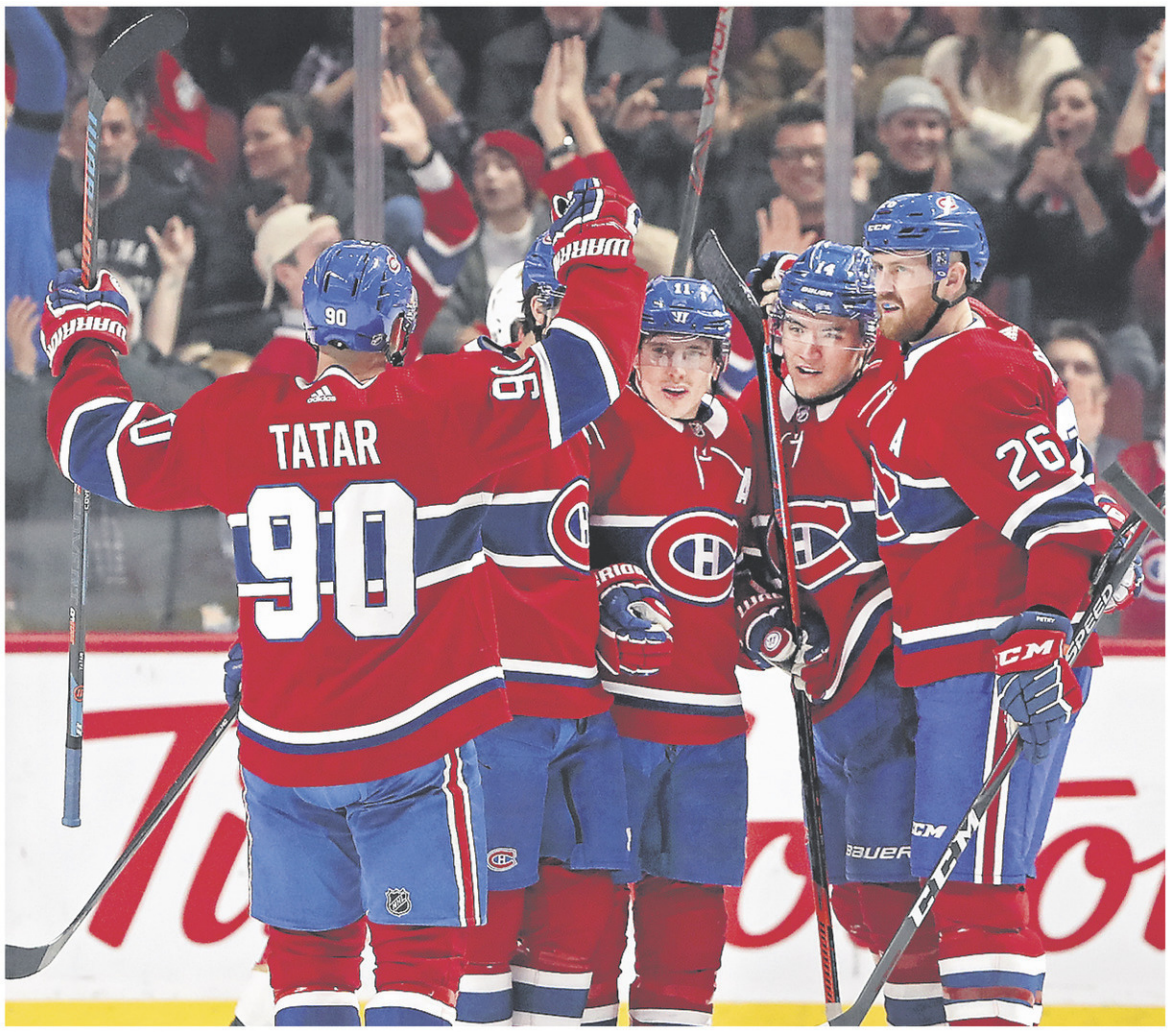
« Marc Bergevin a vraiment effectué de l'excellent travail pendant l'entre-saison, lance McLennan, qui a gardé les buts des Islanders, des Blues, du Wild, des Panthers, des Rangers et des Flames pendant sa carrière. Quand je regarde l'alignement du Canadien, honnêtement, je ne vois pas de véritables faiblesses, je vois une équipe particulièrement bien équilibrée. Mais remarquez que je pourrais aussi vous parler en termes très élogieux de six des sept équipes de la section canadienne (nos excuses aux Sénateurs). Selon moi, les Jets forment le club numéro un de la division. »

Chris Johnston, lui, se souvient que le Canadien est passé bien près d'atteindre la finale de la Coupe Stanley au printemps de 2014 lorsqu'il a été éliminé par les Rangers au sein du carré d'as. Et il n'est pas prêt à affirmer que les Glorieux de 2020-2021 sont supérieurs à ceux de l'époque.

« En 2014, Carey Price et P.K. Subban étaient à leur meilleur et peut-être même que le Canadien aurait vaincu les Rangers n'eût été de la blessure subie par Price, qui avait dû céder son filet à Dustin Tokarski, rappelle-t-il. Est-ce que l'équipe d'aujourd'hui est supérieure à celle d'il y a sept ans comme certains le prétendent dans les médias à Montréal ? Sincèrement, je ne crois pas… »

Selon Ken Campbell, l'acquisition de Jake Allen en tant qu'adjoint à Price est justement celle qui aura le plus d'impact.

« C'est un calendrier très exigeant qui attend les équipes de la Ligue nationale, souligne-t-il. Et Price a démontré, par le passé, qu'il était véritablement à son mieux lorsqu'il n'est pas surchargé. Allen va faire une grosse différence. Oui, le Canadien s'est grandement amélioré, mais je ne crois pas non plus qu'il soit meilleur que les Leafs, les Oilers et les Canucks. »



Les joueurs du Canadien célébreront-ils aussi souvent cette saison que les partisans et même les médias montréalais le prédisent ? — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

LA PRESSION SUR JULIEN ?

Claude Julien n'a jamais dirigé une meilleure équipe, du moins sur papier, depuis qu'il a succédé à Michel Therrien derrière le banc du Canadien. Marc Bergevin a fait son travail et, aux yeux de plusieurs, la pression est maintenant sur les épaules du vétéran entraîneur.

« Claude est un bon *coach*, souligne Jamie McLennan. Et les équipes qui risquent de s'en tirer le mieux à l'intérieur du calendrier très intense qui les attend sont celles qui vont avoir le meilleur système de jeu et qui vont jouer le mieux défensivement. Claude va faire le travail. »

Ken Campbell croit pour sa part que Julien n'a aucunement à s'inquiéter de son sort.

« Bergevin a échangé Max Domi parce que la relation entre le joueur et l'entraîneur n'était pas bonne, ce qui prouve que Julien et son patron sont sur la même longueur d'onde », dit-il.

Le plus grand défi de Julien, selon Chris Johnston, restera de créer cette chimie essentielle à n'importe quelle équipe qui aspire à gagner.

« Le Canadien a plein de nouveaux joueurs, plein de nouveaux gros morceaux, constate-t-il. Tu as beau avoir du talent, il faut que tous ces individus deviennent un groupe, deviennent une unité. Et aucune équipe ne pourra se permettre de prendre son temps cette saison. »

La jeunesse du Canadien au crucial poste de centre pose également question à Johnston.

« C'est emballant d'avoir dans son alignement des jeunes aussi talentueux que Nick Suzuki et Jesperi Kotkaniemi. En même temps, on peut se demander comment ils vont se comporter dans un contexte où les résultats seront plus importants que le développement en raison d'un calendrier particulier. J'ai hâte de voir. »

La profondeur du Canadien rassure toutefois Jamie McLennan.

« C'est un des points forts de l'équipe. Phillip Danault n'est pas le plus spectaculaire au centre, mais il est efficace. Il est capable de prendre des responsabilités. »

Non, aucun des « insiders » à qui nous avons parlé n'a prédit le gros trophée au Canadien. Leur enthousiasme n'est pas au même niveau que celui des partisans et même des médias montréalais, mais on sent le respect.

C'est déjà une étape de franchie.



Jamie McLennan, de TSN, Chris Johnston, de Sportsnet, et Ken Campbell, du *Hockey News*, aiment le Canadien revu et amélioré. Mais les trois tiennent des propos qui incitent tout de même au calme. — PHOTOS TIRÉES DE TWITTER ET DU SITE DE TSN

Le Canadien en 10 questions

Voici une dizaine de questions à se poser alors que le Canadien s'apprête à entreprendre sa nouvelle saison.

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

1 › COMMENT L'ÉQUIPE SE COMPORTERA-T-ELLE SOUS LA PRESSION ?

Il y a longtemps que les espoirs placés envers le Canadien n'ont pas été aussi élevés. Plusieurs partisans rêvent à la Coupe Stanley, rien de moins. Alors qu'on entame un autre confinement strict, il n'y aura pas grand-chose à faire d'autre que de suivre à la loupe les performances du club au cours des prochaines semaines, sinon des prochains mois. Claude Julien et ses jeunes devront être faits forts !

2 › COMBIEN FAUDRA-T-IL DE TEMPS AVANT QUE LA COLLE NE PRENNE ?

Marc Bergevin a apporté plusieurs changements à son alignement, des changements qui donnent bonne bouche. Mais on l'a vu souvent par le passé au sein de plusieurs équipes, la colle peut prendre un certain temps à prendre. Et dans le cadre d'un calendrier écourté, tous les points seront précieux, il n'y aura pas de temps à perdre.



— ARCHIVES, LA PRESSE

3 › L'ANNÉE DE VÉRITÉ POUR JONATHAN DROUIN ?

Le parcours de Jonathan Drouin depuis son arrivée à Montréal est plutôt simple à résumer : des hauts, des bas, des hauts, des bas. La saison qui s'en vient pourrait-elle être celle de la vérité pour l'ancien du Lightning? Ou plus simplement, sera-t-elle celle où on va cesser de s'attendre à des miracles de sa part?



— ARCHIVES, LA PRESSE

4 › LE VÉZINA À CAREY PRICE ?

Avec un adjoint de qualité à ses côtés, Carey Price pourra se reposer la tête en paix plus souvent, ce qui devrait lui permettre d'être à son mieux lorsqu'il prendra place entre les deux poteaux. La présence rassurante d'Allen pourrait même lui permettre de mettre la main sur le trophée Vézina, remis au meilleur gardien en saison régulière.

5 › JAKE ALLEN, L'ACQUISITION DES ACQUISITIONS ?

L'ancien des Blues a prouvé sa valeur dans la Ligue nationale. Le Canadien a beau s'être amélioré partout, se pourrait-il que ce soit devant le filet qu'il se soit amélioré le plus? La présence d'Allen devrait enlever de la pression pour la peine à Carey Price.



— ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

6 › COMMENT CLAUDE JULIEN GÈRERA-T-IL L'ESCOUADE VOLANTE ?

Vous pouvez l'appeler « taxi squad » aussi si vous voulez. Mais qu'importe le nom que vous lui donnerez, ce petit groupe de quatre à six joueurs qui vont s'entraîner avec l'équipe sans prendre part à des matchs fera jaser puisque ceux qui y trouveront place ne seront pas nécessairement heureux d'y être. Bref, une niche à bonnes histoires pour les journalistes !

7 › LES PRÉPARATEURS PHYSIQUES, SERVICE ESSENTIEL ?

Les équipes de la LNH, on le sait, auront droit à un calendrier particulièrement intense cette saison. Et les athlètes devront prendre soin d'eux plus que jamais. Dans ce contexte, les préparateurs physiques du Canadien, Pierre Allard et Patrick Delisle-Houde, auront un rôle primordial à jouer. Les joueurs devront être en forme, mais ils devront aussi doser leurs efforts, se reposer autant que travailler dur.

8 › PHILLIP DANAULT SERA-T-IL DÉRANGÉ ?

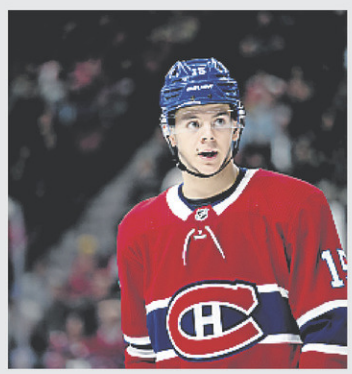
Phillip Danault a démontré clairement qu'il est un joueur important au sein du Canadien, mais l'organisation tarde à le récompenser et à lui offrir le contrat qu'il mérite. L'attaquant a à cœur les succès de son équipe, mais il est tout de même permis de se demander s'il ne sera pas un brin dérangé par ce manque de reconnaissance de la part de ses patrons.



— ARCHIVES, LA PRESSE

9 › LEQUEL DES DEUX KOTKANIEMI VERRA-T-ON?

Jesperi Kotkaniemi demeure un très bel espoir, mais la question se pose : lequel des deux « KK » verra-t-on cette saison? Celui qu'on a dû rétrograder dans la Ligue américaine la saison dernière ou celui qui a joué avec aplomb lors des séries éliminatoires? Oui, on sait ce que les partisans souhaitent.



— ARCHIVES, LA PRESSE

10 › ET RYAN POEHLING, LUI ?

Ryan Poehling a frappé l'imaginaire des amateurs de hockey lorsqu'il a inscrit un tour du chapeau lors de son tout premier match dans l'uniforme du Canadien et de la Ligue nationale, en 2019. Mais la saison dernière, on va se le dire, il a déçu. Destiné à entamer la saison sur l'escouade volante, il devra trouver une façon de s'imposer au cours des prochains mois, sinon…

Les Sénateurs misent sur

Les Sénateurs d'Ottawa étaient sous le soleil de la Californie en mars dernier quand ils ont commencé à entendre parler d'un certain virus qui commençait à faire des ravages un peu partout à travers le monde.



MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com



Matt Murray
— ARCHIVES, LE DROIT

Leur match à San Jose a bien failli être annulé, puis après un passage à Anaheim, leur partie du 11 mars contre les Kings à Los Angeles, un revers de 3-2, a signalé le début d'une longue période d'inactivité alors qu'on apprenait tous à composer avec la pandémie de la COVID-19, qui fait toujours rage 10 mois plus tard.

C'est sous le spectre de ce fléau qu'ils se préparent maintenant à disputer une saison 2021 comme nulle autre auparavant, un sprint de 56 matches dans une division exclusivement canadienne pour éviter de traverser la frontière américaine.

S'il y a deux mots clés pour la prochaine campagne de la LNH dans la capitale nationale, ce sont « protocoles » et « profondeur ».

Un club qui avait composé avec une éclosion touchant six membres de l'organisation (dont cinq joueurs) à son retour de Californie n'a pas vraiment le choix de prendre le coronavirus très au sérieux.

« Les gens sont bien éduqués maintenant, la Ligue a fait du très bon travail pour nous informer et nous protéger. Nous sommes testés tous les jours, des protocoles sont en place, les masques. On ne va pas dans des restaurants ou autres endroits du genre pour tenter de garder (le virus) hors du vestiaire. Les joueurs ont fait du bon travail et on doit continuer de le faire », a noté l'entraîneur-chef D.J. Smith cette semaine, lui qui était beaucoup plus cavalier face à la menace le printemps dernier.

« On a appris beaucoup (depuis mars dernier), on peut mieux composer avec tout ça. Les protocoles sont en place pour que tout aille le mieux possible. Ça fait presque un an que c'est assez fou et on a hâte juste hâte que ça commence », note le vétéran Connor Brown pour sa part.



Josh Norris
— ARCHIVES, LE DROIT

Au camp de cette année, celui-ci est l'un de seulement une dizaine de réguliers de la formation qui a fini avant-dernière au classement général qui est de retour.

En reconstruction depuis trois ans, les Sénateurs ont dit au revoir non seulement à un pilier comme Jean-Gabriel Pageau en cours de saison dernière, mais aussi aux Mark Borowiecki, Anthony Duclair, Ron Hainsey et au gardien Craig Anderson.

Le directeur général Pierre Dorion n'a cependant pas décidé d'y aller complètement avec un mouvement de jeunesse cette année, au contraire.

Il a investi pour attirer le gardien Matt Murray, gagnant de deux coupes Stanley avec les Penguins de Pittsburgh, ainsi que les attaquants Evgenii Dadonov, un marqueur de 25 buts et plus lors des trois dernières saisons en Floride, et Alex Galchenyuk, l'ancien Canadien qui cherchera à relancer sa carrière.

Il a aussi conclu des transactions pour amener les défenseur Erik Gudbranson, Josh Brown et Braydon Coburn, ainsi que les attaquants Auston Watson, Derek Stepan et Cédric Paquette.

Cela fait qu'il ne reste pas tant de place que ça pour les espoirs du club, quoique le premier choix Tim Stützle devrait avoir toutes les chances de se faire valoir, de même que l'un ou l'autre de Logan Brown ou Josh Norris ainsi que Drake Batherson.

« On va avoir une escouade de réservistes ("taxi squad") et de la profondeur, pense Smith. L'équipe avec le plus de profondeur va être l'équipe qui va tenir le coup jusqu'à la fin. Si vous avez une blessure à un de vos meilleurs joueurs, dans n'importe quelle équipe de la division canadienne, ça va prendre quelqu'un qui va venir aider votre alignement. Je pense qu'une de nos forces, c'est que nous avons beaucoup de travaillants et de la profondeur, et nous avons des jeunes joueurs habiles. Quand il va y avoir des blessés, ça va donner la chance à d'autres gars. Ça va être au suivant ("next man up") d'être prêt à jouer. »

« On a beaucoup de profondeur et on devrait en avoir besoin au fil de la saison », ajoute Connor Brown, qui était à droite du premier trio l'an dernier, mais qui pourrait bien être sur le troisième cette saison. Le Torontois qui est un ancien Leaf aime l'idée d'affronter son ancien club souvent dans la division Nord. « Jouer contre une équipe 9 ou 10 fois, ça va bâtir des rivalités... Les amateurs devraient aimer ça, une division de rivalités, c'est quelque chose d'unique et nouveau. »

D.J. Smith, qui amorce sa deuxième saison derrière le banc, a encore quelques jours pour peaufiner son alignement, alors que la campagne va débuter vendredi avec la visite des Maple Leafs de Toronto dans un Centre Canadian Tire aux gradins vides.

la profondeur


Erik Gudbranson — TIRÉE DE TWITTER


Thomas Chabot — TIRÉE DE TWITTER


D.J. Smith — ARCHIVES, LE DROIT

CINQ CLÉS POUR CAUSER UNE SURPRISE

Qu'ils soient dans la division canadienne plutôt que dans la division Atlantique, les attentes demeurent les mêmes pour les Sénateurs : rare sont les observateurs qui les voient ailleurs qu'au septième et dernier rang pour cette saison 2021 écourtée.

Au fil d'un camp d'entraînement à huis clos où il est difficile pour les nouveaux venus d'apprendre à connaître leurs coéquipiers, parlez-en à Braydon Coburn qui a raconté s'être présenté au même joueur à plus d'une reprise parce qu'il portait un masque, ils auront peine à forger un esprit d'équipe qui, normalement, s'avère important pour toute équipe de hockey.

Ça n'empêche pas un des nouveaux leaders de l'équipe, le défenseur originaire d'Orléans Erik Gudbranson, de penser que tout est possible pour la formation de son patelin.

« La direction nous a fait comprendre que les dernières années ici ont été inacceptables. Donc on s'attend à beaucoup mieux. On s'attend à beaucoup de nous-mêmes. Il va y avoir des douleurs de croissance, c'est normal quand vous êtes jeunes… L'équipe a cherché à envoyer cette équipe dans la bonne direction avec des échanges et des acquisitions de joueurs autonomes, et ce groupe a confiance que nous allons être meilleurs », a affirmé Gudbranson au début du camp.

Est-ce possible que les Sénateurs causent une énorme surprise et luttent pour une place en séries, eux qui ne s'y sont pas qualifié depuis leur printemps magique de 2017 ?

Tout est possible dans le merveilleux monde du sport, même si on peut en douter.

Pour que ça arrive, il faudrait qu'au moins cinq choses se produisent.

1 — MATT MURRAY DOIT EXCELLER

La plus importante acquisition de Pierre Dorion pendant la saison morte, Murray s'est vu consentir un contrat (6,2 M $ par an pour quatre saisons) qui le récompense pour deux coupes Stanley à Pittsburgh, et non pour avoir perdu son poste de partant à Tristan Jarry lors de la série contre Montréal dans la bulle de Toronto.

Auparavant, il a connu une saison régulière très ordinaire (taux d'efficacité de ,899). Pour avoir une chance de participer aux séries, il faudrait qu'il retrouve sa forme de sa saison recrue (après sa première coupe Stanley), quand il a délogé Marc-André Fleury avec son taux d'efficacité de ,923. Si jamais il n'est pas à la hauteur et que Marcus Högberg lui joue le même tour, Dorion aura une décision intéressante à prendre pour le repêchage d'expansion de Seattle l'été prochain.

2 — TIM STÜTZLE EST CANDIDAT AU TROPHÉE CALDER

Il est probablement le premier choix au repêchage le plus attendu depuis Jason Spezza au début des années 2000. Il est attendu en sauveur, une ballado populaire l'ayant déjà surnommé « Timmy Süperstar ».

Les Sénateurs vont tenter de modérer les attentes envers l'attaquant allemand de 18 ans, le plaçant à l'aile gauche plutôt qu'au centre pour commencer.

Mais après ses performances étincelantes au Championnat mondial junior d'Edmonton, où il a mené des Allemands démunis à une participation surprise aux quarts de finale, une adaptation rapide à la LNH pourrait changer la donne dans la capitale nationale.

3 — THOMAS CHABOT EST CANDIDAT AU TROPHÉE NORRIS

À la première année de sa prolongation de contrat de huit ans pour 8 M $/an, le défenseur vedette aura une nouvelle pression sur les épaules, en plus d'être un des trois assistants-capitaine du club. Pour qu'Ottawa reste dans la course aux séries, il faudra que Chabot produise comme il le faisait en première moitié de la saison 2018-2019, alors qu'il avait 38 points en 38 matches avant d'être blessé à une épaule. Il a amélioré son jeu défensif l'an dernier, au point où il a mené la ligue pour le temps de glace, et il sera intéressant de voir comment Erik Gudbranson pourra l'appuyer sur la première paire.

4 — QU'UN PREMIER CENTRE SE LÈVE

Pierre Dorion a fait l'acquisition de Derek Stepan juste avant le début du camp pour que ce vétéran affronte les meilleurs centres adverses, comme Connor McDavid et Auston Matthews, dans la division Nord. Dans un monde idéal, il ferait cela sur un troisième trio, comme le faisait Jean-Gabriel Pageau (sauf la saison dernière) avant lui, alors qu'un des jeunes centres de l'organisation, que ce soit Colin White, Logan Brown ou Josh Norris, prendrait le contrôle du premier trio qui sera complété Brady Tkachuk et Evgenii Dadonov.

5 — GALCHENYUK IMITE DUCLAIR

Les Sénateurs aiment bien les projets de réhabilitation. Après Anthony Duclair, à qui ils ont tourné le dos avant qu'il n'ait droit à l'arbitrage salarial, ils vont tenter de relancer la carrière d'Alex Galchenyuk, ancien compteur de 30 buts avec le Canadien. Sa production a chuté ensuite et il s'est contenté de huit buts l'an dernier, entre Pittsburgh et le Minnesota. Il devrait être motivé en jouant 10 parties contre Montréal, et s'il redevient un compteur de 20 buts, ça aiderait grandement.

LeDroit-sports
@LD_Sports



Le Droit tient à témoigner sa solidarité envers les entreprises et commerçants locaux qui ont redoublé d'efforts au cours des derniers mois et souhaite par le fait même rappeler à tous qu'il est plus important que jamais de continuer à les encourager afin que leurs efforts ne soient pas vains.

Entreprises et commerçants, ne lâchez surtout pas.

Vous êtes essentiels pour la région!



leDroit NUMÉRIQUE

Local. De calibre mondial.